

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية والشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

مركز البحث في الاقتصاد التطبيقي من أجل التنمية

الوكالة الوطنية لتنمية البحث الجامعي



ملتقى

COLLOQUE

حوصلة حول تطبيق برنامج التهيئة
الهيكلية و أفاق الاقتصاد الجزائري

BILAN DU PROGRAMME D'AJUSTEMENT
STRUCTUREL ET PERSPECTIVES POUR
L'ECONOMIE ALGERIENNE

جزء - 3 - Tome

SOMMAIRE

Tome III

SARI Djillali	Université d'Alger	PAS, paupérisation et démocratisation	250
ZAIRI Belkacem	Université d'Oran	Les réformes du commerce extérieur dans le cadre du PAS	259
BOUKELLA Mourad BRABEZ Fatima	CREAD CREAD	Restructuration industrielle et développement : le cas des industries agro-alimentaires en Algérie	267
BOUKHAOUA Smaïl	Université de Sétif	L'économie mondialisée : contradictions d'hier, contraintes d'aujourd'hui	271
DJENNANE Abdelmadjid	Université de Sétif	Quelques effets du PAS sur le secteur agricole : présentation et essai d'explication des premiers résultats.	282
ARHAB Baya	CU de Béjaia	Les effets sociaux du PAS dans le cas de l'Algérie	294
BENABDALLAH Youcef	INPS, Alger	Le bilan de l'ajustement structurel : le nouveau statut de la rente pétrolière en Algérie	307
MIRAQUI Abdelkrim	Université d'Oran	Compatibilité PAS et croissance : les politiques contradictoires récessionnistes inhérentes aux PAS	318

SOMMAIRE

Tome III

SARI Djillali	Université d'Alger	PAS, paupérisation et démocratisation	250
ZAIRI Belkacem	Université d'Oran	Les réformes du commerce extérieur dans le cadre du PAS	259
BOUKELLA Mourad BRABEZ Fatima	CREAD CREAD	Restructuration industrielle et développement : le cas des industries agro-alimentaires en Algérie	267
BOUKHAOUA Smaïl	Université de Sétif	L'économie mondialisée : contradictions d'hier, contraintes d'aujourd'hui	271
DJENNANE Abdelmadjid	Université de Sétif	Quelques effets du PAS sur le secteur agricole : présentation et essai d'explication des premiers résultats.	282
ARHAB Baya	CU de Béjaia	Les effets sociaux du PAS dans le cas de l'Algérie	294
BENABDALLAH Youcef	INPS, Alger	Le bilan de l'ajustement structurel : le nouveau statut de la rente pétrolière en Algérie	307
MIRAOUI Abdelkrim	Université d'Oran	Compatibilité PAS et croissance : les politiques contradictoires récessionnistes inhérentes aux PAS	318

P.A.S. PAUPERISATION ET DEMOCRATISATION.

*Par : Djillali SARI
Professeur à l'Université d'Alger.*

L'application du PAS (Programme d'Ajustement Structurel) se poursuit dans les conditions, générales et particulières, des plus difficiles qui soient, même si l'un des objectifs recherchés par les instances financières internationales s'est concrétisé la stabilisation financière mais une stabilisation financière précaire car déjà fortement mise à l'épreuve consécutivement à la chute du cours du baril dès les débuts de l'année 1998 en frôlant précipitamment la valeur observée au lendemain du... premier choc pétrolier remontant à 1973.

En fait, l'objectif recherché ne peut être que la partie visible de l'iceberg masquant le véritable coût que supportent de plus en plus présentement les masses des démunis, des salariés et jusqu'aux couches demeurées naguère plus ou moins épargnées. En effet, l'érosion du pouvoir d'achat n'a jamais atteint les seuils au cours de ces derniers mois, généralisant rapidement la paupérisation avec des formes des plus intolérables. Sont-ce là alors les seules et véritables manifestations de ce phénomène, la paupérisation ou suivant l'approche de l'indicateur de pauvreté humaine par le PNUD (1997 : 107), la non prise en compte, en dehors « du pouvoir de s'alimenter correctement », celle aussi « d'être en bonne santé, de s'instruire et de s'informer... » ? Incontestablement, ce coût social doit comporter d'autres implications.

Quoi qu'il en soit, avec la fragilisation des forces vives de la nation, dernier rempart contre les forces des extrémistes de tout bord et de l'extermination, n'est-ce point aussi et surtout la remise en cause de l'un des principaux acquis de l'après octobre 1988 : la démocratisation de la vie politique ? N'y parviendra t-on pas sans la détermination inébranlable de toutes et tous ceux qui continuent de résister inlassablement et anonymement en poursuivant leurs activités quotidiennes le plus souvent au prix de sacrifices illimités et à la hauteur des enjeux de l'ère du IIIème millénaire ? Sans relance économique, réelle et effective, sans élimination avant tout de toutes les pratiques rentières, bureaucratiques et spéculatives à l'origine d'une gérontocratie sans perspective de renouvellement par des éléments de jeunes issus des deux sexes et fermement attaché(e)s aux idéaux de progrès et d'universalisme ?

Afin de pouvoir cerner ces principaux points nous nous limitons à l'examen :

- d'un coût social élevé fragilisant davantage les forces vives de la nation
- une démocratisation de plus en plus entravée mais irascible.

I. UN COUT SOCIAL ELEVE FRAGILISANT DAVANTAGE LES FORCES VIVES DE LA SOCIETE.

En fait, le PAS n'a été qu'un révélateur d'une réalité fortement détériorée. C'est en définitif le coup de grâce d'une situation socio-économique déjà gravement mise à mal par les retombées brutales et immédiates du contre-choc pétrolier de 1986, soit les phénomènes ayant mis clairement en évidence les limites de toute économie réduite pratiquement à une mono-exportation, fut-elle d'hydrocarbures liquides et gazeuses. Une économie de plus en plus entravée par les pratiques rentières, bureaucratiques et spéculatives !

1. Une précarisation antérieure indéniable.

Tout observateur attentif est à même de suivre et de cerner pareille évolution en parvenant à isoler et à relever bien des données parfaitement quantifiables et datables, allant toutes dans le même sens en anticipant les futures fractures d'ordre sociales et accompagnant tôt ou tard la déstabilisation de l'édifice en construction.

C'est au milieu de la décennie 80 que les faits commencent à s'imposer alors que c'est au début de la même décennie que remonte la remise en cause générale comme le montre bien la politique dite de restructuration, soit le démantèlement des bases de l'industrialisation... Démantèlement que démontre rapidement l'inadéquation formation-emploi à partir des constatations et données précises suivantes. Il en est ainsi de la régression des emplois non agricoles à partir de 1984 (tableau n° 1) et par voie de conséquence de l'accroissement du taux de chômage à partir de ce tournant, soit donc peu avant le contre-choc pétrolier de 1986.

Tableau 1 : Evolution des emplois non agricoles (= 1000).

Années	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
	135	134	143	152	138	123	43	323	311	- 97	151	- 98

Source : *Rétrospective 1962-1991*, p. 14.

C'est ainsi que dès l'année 1984 on note une régression de 14.000 emplois alors que la chute intervenue aussitôt, soit durant l'année du contre-choc pétrolier, s'élève à 43.000 emplois seulement, soit à peine le tiers du maximum de 1983. Quant aux données de 1987 et 1988, soit respectivement 323.000 et 311.000, il est très difficile de leur accorder une quelconque crédibilité dans un tel contexte. Du reste, l'évolution négative intervenue en 1989 et 1991 le prouve aisément ...

Aussi dans de telles conditions, le chômage, sous toutes ses formes, visibles ou déguisées, ne tarde t-il pas à se manifester et à s'étendre. D'autant plus que les révoltes juvéniles crescendo marquent toute cette décennie 80, révélant et annonçant les violences de la décennie 90 (Sari - 1996). En effet, les données disponibles et relatives au chômage soulignent bien le renforcement du phénomène. Evalué à 8,4% en 1984, il approche les 30% en 1994. Il en résulte ainsi à cette date plus de deux millions d'actifs sans emploi dont une bonne proportion de primo-demandeurs y compris des diplômés et universitaires n'ayant jamais été employée, relevant des deux sexes¹.

En fait, la réalité d'alors est plus complexe et ne peut se limiter ni au niveau d'évaluation d'inemployés ni au contenu réel de ce phénomène. Plus que jamais le non-emploi s'identifie à bien d'autres phénomènes proches ou lointains car les statistiques officielles ne cernent pas la réalité dans toute son ampleur contrairement au monde développé où la distinction est parfaitement cernée entre l'emploi rémunéré et le non emploi non rémunéré et les autres formes d'assistance ...

¹ Très instructif est le témoignage suivant et relatif seulement à une branche industrielle isolée, celle de la production pharmaceutique à une date très révélatrice : « dès 1980, les premiers cadres algériens de l'industrie pharmaceutique formés dans des universités étrangères, sont marginalisés puis écartés au sein de l'ex. pharmacie centrale algérienne pour finalement rejoindre les CHU et l'université ou ouvrir des officines ». Aujourd'hui, certains d'entre eux nous rappellent avec amertume et une colère difficilement contenue le discours et les pratiques du Ministre de la Santé de l'époque qui avait tout fait pour les décourager : « on peut se passer de vos services » ; El Watan - 17/07/1996, p. 1 et 7 avec un titre très révélateur : « pouvoirs publics et productions nationales du médicament : quinze années d'obstacles bureaucratiques ».

C'est ainsi que l'informel, le phénomène majeur de cette décennie, et à fortiori de la présente, mérite une attention particulière. N'est-ce point « l'échec d'une raison se voulant totalisante sans pouvoir l'être » devrions-nous l'affirmer après l'observateur attentif (Henni-1991:156). Et de préciser : « Très souvent, les pratiques qualifiées d'informelles sont les vraies pratiques sociales ».

Durant toute cette évolution, le phénomène, d'abord rompant et souterrain car à l'écart des regards malveillants, ne cesse de s'approfondir et de se consolider en s'élargissant sans cesse et en finissant par s'imposer avec force, partout et ... jusqu'à prendre les formes les moins insoupçonnées mais les plus sophistiquées à travers en particulier les placards publicitaires se limitant au numéro de télécopie et l'intitulé du produit à proposer... alors qu'il s'agit en fait d'une réadaptation aux données de l'heure, en fait d'une « bazarisation »...

Quoi qu'il en soit, dès les débuts des années 90, nous avons été amenés à nous intéresser à certains aspects de l'informel, en évaluant en particulier le nombre d'employeurs concerné par l'utilisation de l'emploi lucratif des enfants, soit seulement une partie de la population disponible, car d'autres tranches d'âge sont également disponibles mais ne sont pas recherchées. Notre estimation s'élevait alors entre un million et un million et demi (Sari-1996:102), soit 2 à 3 millions d'enfants « disponibles ». De telles données ne doivent pas surprendre puisque phénomènes et manifestations, les exprimant d'une façon ou d'une autre, sont parfaitement perceptibles à travers non seulement villes et campagnes mais aussi et partout à travers les structures urbaines et jusqu'aux proximités des quartiers huppés. Toutes les formes de paupérisation s'y juxtaposent rappelant le passé de naguère ...

2. Une paupérisation généralisée.

Tel est bien le phénomène qui a fini par s'imposer aisément en contradiction flagrante avec le discours officiel de ces dernières années, particulièrement en matière d'emploi et de logement². Comment en serait-il autrement quant le PAS frappe de plein fouet non seulement les masses populaires mais aussi jusqu'aux couches demeurées épargnées. Brutalement les effets concernent toute la société, en dehors de certaines sphères et milieux bien déterminés directement en rapport avec l'argent du rééchelonnement.

Concernant les premières, ce sont bien les moyens de subsistance, voire de survie qui sont visés directement à la suite de la fin des subventions des biens alimentaires, les soins médicaux et suppressions d'autres avantages, notamment scolaires... La vérité des prix ou libéralisation des prix constitue donc une véritable atteinte aux droits sociaux, à la dignité et la santé des masses.

Leur détresse présente en est la manifestation la plus éclatante à travers de nombreux faits et phénomènes qui constituent entre autre l'aggravation de la mortalité particulièrement des tranches d'âge les plus vulnérables (mortalité infantile, maternelle, néo-natale ...) la résurgence de maladies naguère éradiquées ou jugulées, l'hypothétique prise en charge des malades atteints de maladies chroniques et indépendamment de l'extension et de la propagation de maladies en rapport avec la dégradation de la qualité de la vie (infections respiratoires, MTS, MTH...).

² Particulièrement l'actuel gouvernement en promettant 800.000 logements et 1.200.000 emplois pour l'an 2000, alors qu'en ce qui concerne ceux-ci on constate que de 1980 à 1984, il y a eu 700.000 emplois non agricoles créés, soit durant le deuxième choc pétrolier avec une valeur maximale de 40 % US le baril ...

En définitive, réduction des importations alimentaires, bien constatée en 1996 ET 1997, réduction drastique des dépenses de soins jointe aux dysfonctionnements des établissements hospitaliers publics et... autres retombées directes du PAS sont à l'origine d'une telle tournure, d'une précarisation et d'exclusion sans précédent.

En effet, il faut se limiter seulement aux autres implications du PAS, celles visant directement les forces vives de la société et demeurées plus ou moins à l'abri jusqu'à une date récente. Il en est ainsi de celles relatif au secteur public. La thérapie imposée par les instances financières internationales vise directement.

Il s'agit de mesures se soldant par la compression des effectifs, la mise en retraite anticipée non sans déficit de transparence, voire des abus rappelant la résurgence de vieux réflexes s'identifiant parfaitement au néo-tribalisme³ dans bien des cas. Quoi qu'il en soit, le bilan est déjà lourd si l'on tient compte de l'évaluation généralement admise et répercutée par la presse quotidienne, soit celles d'environ 200.000 licenciements. Dans de telles conditions, la population totale ainsi concernée (avec les membres de la famille) et réduite à la précarité, voire l'exclusion, est de plus d'un million de personnes s'ajoutant à celle des masses populaires. En quelques mois, rapidement et brutalement, la paupérisation s'amplifie et se généralise. D'autant plus que les mesures d'accompagnement, versement des indemnités et retraite tardent à de concrétiser...

Force est de constater aussi que de telles mesures touchent l'essentiel du secteur industriel public, un secteur de plus en plus privé aussi des inputs, compte tenu de la réduction des biens destinés au fonctionnement de l'outil de production en conformité avec les injonctions du F.M.I. C'est ainsi que ces biens n'occupent que le troisième rang et accusent un recul continu et estimé à 13,8% pour la seule période des dix premiers mois de 1997 par rapport à la même période de 1996, parallèlement aussi à celle des biens de consommation non alimentaire avec un taux de 24,31% pour la même période de référence. Quant à la baisse des biens de consommation, elle a trait directement aux produits de première nécessité y compris les céréales, base de l'alimentation des populations les plus démunies : c'est le cas aussi des médicaments.

En conséquence, l'érosion du pouvoir d'achat a fini par atteindre les couches demeurées relativement épargnées comme le montrent les données suivantes. Désormais l'écart de différence de train de vie d'un ouvrier et celui d'un cadre moyen s'annule.

Le budget mensuel de ce dernier est passé de 27.000 DA en juin 1996 à 35.000 DA en juin 1997 puis à 41.000 DA en février 1998, soit une inflation respective de 29,6% en un an et 17,1% en 7 mois contrairement à l'inflation officielle estimée à moins de 10%⁴. En fait pareille évolution se répercute avec toutes ses manifestations jusqu'aux élites, particulièrement les universitaires à travers leur grève de trois mois à la fin de 1996. Interrompue volontairement et sans résultats concrets.

³ Voici une « confiance » dans ce sens par un haut responsable mais déjà démis de ces fonctions : « la réussite ou l'échec de la politique de restructuration se joue dans les couloirs et les coulisses ou dans les bureaux loin des oreilles indiscretes ». El Watan du 26/02/98, p.7 « chants de victoire et vérités économiques ».

⁴ El Watan du 11/02/1998, p. 4 : cadres : forte baisse du pouvoir d'achat. Voir aussi les articles du 5/03/1998, p. 15 (misère : Khadouja ou les drames en séries et du 5/04/1998, p. 15 (Constantine : le chancre de la mendicité).

II. UNE DEMOCRATISATION DE PLUS EN PLUS ENTRAVEE MAIS IRRESISTIBLE.

Un tel coût social mais aussi économique ne s'accompagnent guère jusqu'à présent par l'«ouverture» et «la libération» bien proclamées par les instances financières internationales, ne cesse d'interpeller toutes les forces éprises de paix et de justice sociale, les démocrates avant tout. En effet, il y a lieu de s'interroger sur le principal acquis de l'après octobre 1988. Enfanté dans les larmes et les douleurs de l'explosion populaire, le pluralisme politique ne demeure-t-il pas confronté à de graves périls devant l'absence de toute stratégie de développement fondée sur un projet national établi démocratiquement ?

1. Des conditions minimales non satisfaites.

C'est, en définitive, au niveau du quotidien qu'il faut s'attarder pour bien scruter l'évolution en cours, pour bien relever toutes les entraves attardant, voire bloquant non seulement l'insertion de l'économie nationale dans l'ordre économique en construction mais aussi l'ouverture du champ politique. Deux blocages à mettre en rapport avec les données suivantes

A cet égard, il convient de se référer aux premiers résultats publiés par la jeune institution mise en place au lendemain de la première élection présidentielle pluraliste (novembre 1995), la Médiature de la République. Plus que jamais, le premier bilan publié par cette instance⁵ et à l'issue d'une année d'exercice, focalise bien l'attention sur les profondes plaies de l'Algérie durant les trois décennies écoulées. C'est ainsi que trois problèmes cruciaux viennent largement au premier plan : le logement, la justice et le foncier. A lui seul, le premier représente 55 % des doléances adressées à la médiature tant sur le surpeuplement et le délabrement du parc des logements ont atteint les limites les plus intolérables d'autant plus que ces conditions sont inséparables aussi et surtout d'une gestion propre à toute pensée unique, celle d'un quart de siècle de parti unique ...

Par ailleurs, si le logement surpasse la justice proprement dite, cela ne surprend guère. En effet, les raisons sont à rechercher dans le déficit intolérable des logements (près de deux millions si l'on tient compte d'une moyenne décente), et les frustrations et injustices ressenties par les familles démunies après chaque intervention, de multiples et vaines interventions alors que les abus s'observent régulièrement après chaque attribution comme le montrent aussi les poursuites judiciaires très nombreuses à l'encontre des services concernés.

Aussi dans de telles conditions c'est bien ce besoin vital qui est exprimé en premier lieu et en priorité car c'est bien un problème quotidien, de tous les instants, compte tenu de l'exiguïté des pièces occupées, indépendamment de la détérioration accélérée des conditions de survie et parallèlement à l'aggravation de la qualité de vie. Du reste, dans les campagnes et à la périphérie des grandes agglomérations urbaines, ce sont bien de telles populations qui ont été la proie facile des hordes exterminatrices ... mais tout en représentant aussi et bien souvent le vivier de ces dernières en auto-entretenant et régénérant ces mêmes forces.

⁵ El-Watan du 25/11/96.

Par ailleurs, les liens sont très étroits entre logement et justice. L'institution s'identifiant à cette dernière n'est pas toujours recherchée non seulement en raison de la lourdeur de son fonctionnement et son incapacité à répondre aux besoins et attentes des justiciables mais aussi à cause de l'analphabétisme de ces derniers ainsi que des charges financières. De plus, la Médiature de la République aborde également d'autres aspects allant dans le même sens et paralysant en définitive l'appareil judiciaire et le rendant de moins en moins crédible. Il en est ainsi des délais d'exécution des jugements et surtout de leur respect aussi bien par les citoyens que par les services publics eux-mêmes, censés représentés avant tout l'autorité et les principes intangibles de la République. On y relève ainsi incriminations mettant directement en cause les représentants de l'autorité centrale. C'est ainsi qu'à propos des rapports Médiature de la République-walis, on observe une faible collaboration. Certains ne répondent jamais alors que d'autres coopèrent très peu... Des comportements très révélateurs et charriant toujours les survivances d'un passé aussi bien lointain que récent et allant à l'encontre de tous les discours politiques (Brahimi, 1997).

Quant au foncier, il met bien en lumière à son tour l'un des problèmes fondamentaux de la période révolue mais qui n'a point été traité comme il se doit jusqu'à présent comme le montre aussi bien la révolution agraire que la destinée des terres des périphéries urbaines et d'une leçon générale de si nombreuses attributions de terres aux profits, naguère des collectivités locales, et présentement des privés à titre divers ...

En définitive, c'est toute l'institution judiciaire qui est mise en cause. Son indépendance et sa réadaptation aux exigences de l'heure demeurent entièrement posées. Les attentes des justiciables et des citoyens doivent être satisfaites. L'état de droit, objectif de tant de générations, doit se concrétiser dans les meilleurs délais possibles. Dans cette attente pressante, n'y aurait-il pas d'autres sentiers qu'emprunte la société civile en gerbe en jetant les bases solides de toute démocratisation authentique ?

2. Une détermination inébranlable.

Plus que jamais et comme à chaque étape cruciale, voire tragique de toute notre histoire, lointaine ou récente, les forces du renouveau et du progrès puisent toute leur énergie créatrice dans les ressources propres de la société. Tout en intervenant et se poursuivant dans les larmes et le sang, dans paupérisation et exclusion sans précédent, ces mêmes forces sont à l'œuvre. C'est à travers le mouvement associatif, la presse non gouvernementale et la résistance quotidienne des jeunes, femmes et démocrates qu'une nouvelle étape se précise.

En effet, se réclamant toujours de la légitimité historique pour garder pleinement le monopole de la vie politique, le pouvoir n'a pu tolérer tant bien que mal le mouvement associatif que tardivement (1987) et à la faveur de la création d'associations sportives, culturelles, religieuses ... La constitution du 23 février 1989 sera ainsi déterminante et permettant l'essor du mouvement au grand jour. L'œuvre ainsi poursuivie est à apprécier à sa juste valeur et sur les différents plans dans la libération des énergies et l'élargissement du champ d'action même si l'essentiel vise avant tout le social, le bénévolat avant tout, condition d'une prise de conscience profonde des réalités socio-économiques et par voie de conséquence aussi et surtout politiques. Particulièrement dans le contexte sécuritaire depuis 1992. Une étape, certes tragique, mais non moins riches d'enseignement sur tous les plans. Des forces et potentialités devraient être consolidées et utilisées à bon escient durant les étapes prochaines.

Ce même mouvement tend à se confondre avec celui de toute la société qui résiste et exprime les forces du progrès et de la justice sociale en un mot. Compte-tenu du contexte dans lequel elle se poursuit, la résistance n'est pas toujours perceptible mais demeure quotidienne et constante avec des sacrifices illimités et à la hauteur des défis. N'en est-il pas ainsi de la sauvegarde du droit à la vie « sans peur et dans la liberté » jusqu'à l'exercice de toutes les libertés individuelles et collectives, durement arrachées et souvent extirpées tragiquement depuis 1992. Tel est bien le combat quotidien de la population scolarisée et universitaire, élèves et enseignant(e)s des femmes travailleuses hors du ménage, à l'école, l'université, l'établissement hospitalier, l'usine, les administrations... Une volonté inébranlable pour résister vaille que vaille aux forces du mal et des exterminations visant les populations les plus défavorisées et les plus vulnérables, celles aux prises avec l'injustice sociale, la paupérisation accélérée, et en définitive, l'exclusion et la fraudification.

De toute cette résistance multiforme, celle des journalistes occupe une place à part. C'est elle qui a payé le prix le plus fort en demeurant constamment exposée à tous les périls, en résistant patiemment et inlassablement à l'enclume et au marteau. Pour s'exprimer, informer témoigner tant à l'opinion nationale qu'internationale. Au prix d'une soixantaine de journalistes sacrifié(e)s à l'autel de la barbarie, de harcèlement administratif et judiciaire sans relâche, d'interdiction de paraître, de saisies de quotidiens, de contrôle préalable, de suspensions de salaires de journalistes travaillant dans les journaux étatiques et l'interdiction de se rendre sur les lieux de l'événement pour les correspondants de certains journaux... (Brahimi, 1997 : 98-99). Des pressions multiformes et illimitées pour réduire les droits d'expression et de publication durant la période la plus infernale de ces dernières années !

Incontestablement c'est l'acquis déterminant de l'après-octobre 1988. Il ne peut y avoir d'avancée démocratique sans presse libre, une presse mue et animée avant tout par des femmes et des hommes représentés majoritairement par les tranches d'âge représentatives de la société algérienne, bien distincte de la gérontocratie demeurée toujours en place et sans perspective de renouvellement par des éléments jeunes et distincte des sphères demeurées constamment mêlées et liées aux pratiques bureaucratiques, rentières et spéculatives de l'économie nationale. Des forces à l'avant-garde de toutes celles qui œuvrent pour une rupture totale avec plus de trois décennies de régression sur tous les plans...

CONCLUSION.

Ainsi loin de pouvoir entrevoir dans les meilleurs délais possibles toute ouverture et toute libéralisation de l'économie nationale, le PAS s'est soldé avant tout par un coût social élevé en précipitant la paupérisation généralisée de la société et en n'excluant nullement les couches demeurées naguère relativement épargnées, face à l'enrichissement ostentatoire des hautes sphères mêlées au centre de décision politique ou liées à l'import-export, voire l'argent du rééchelonnement.

En fait, le PAS n'a été qu'un révélateur d'une réalité imposée dès le milieu des années 80 et ayant déjà montré ses limites puisque l'économie nationale s'est mue rapidement en une mono-exportation, fut-elle d'énergie. D'autant plus qu'elle ne cesse de se caractériser dans sa gestion par des pratiques bureaucratiques, rentières et spéculatives (Hammoum 1998). Autant de pratiques entravant directement l'émergence des forces vives de la nation, de pratiques non étrangères à la déstabilisation du pays ! L'absence quasi-totale de tout véritable investissement productif depuis des années ne constitue-t-elle pas le véritable frein de blocages ? Comment parviendra-t-on dans de telles conditions à éliminer les véritables et

profondes racines du mal, les causes directes et indirectes de toutes les violences politiques ? En définitive, l'éradication ne doit-elle pas passer par « une redistribution des ressources économiques, sociales et politiques » (PNUD, 1997 : 106), soit encore l'élimination « des intérêts directs à perpétuer la pauvreté » pour mieux s'opposer à la démocratisation. En d'autre terme, n'est ce point la promotion d'un projet national établi démocratiquement donc librement qui a été et demeure toujours confisqué ?

Références Bibliographiques.

- BENACHENHOU (A.): Inflation et chômage en Algérie, Paris, Monde Arabe, Maghreb- Machrek, n° 139, janvier-mars 1993, p. 28-41.
- BRAHIMI (B.) : Le pouvoir, la presse et les droits de l'homme en Algérie, Alger, Marino, 148 p. 1997.
- DESTREMAU (B.) : Les indicateurs de la pauvreté dans les approches de la Banque Mondiale et du PNUD: une analyse critique, contribution à paraître dans une publication sur la pauvreté par Salama P. et Poulain R. éd. Vent d'Ouest - Québec, 1998.
- DUBER (C.) : Socialisation et processus, In : l'exclusion, l'état des savoirs, Paris, la Découverte, p. 111-119, 1996.
- HAMMOUM (D.E.) : Endettement et déstabilisation sociale, l'expérience algérienne, El- Watan, Alger, 29, 30 et 31 et 1er avril 1998, p. 7.
- PAUGAM (S.) : L'exclusion, l'état des savoirs (sous la direction), Paris, la Découverte, 460 p., 1996.
- SARI (Dj.) : La recrudescence de l'emploi des enfants en Algérie, In : l'enfant exploité, Paris, Khartala-Orstom, p. 99-108, 1996a.
- SARI (Dj.) : Le poids de la démographie dans la tourmente algérienne, Paris, CEPED, 27 p. 1 - 1996b.
- SACHS (I.) : Quel état pour quel développement ? Vivre autrement, Dakar, ENDA, n° hors- série, p. 57-59, 1997.
- Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) : Rapport mondial pour le développement, Paris, Economica.

**LES REFORMES DU COMMERCE EXTERIEUR
DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL.**

*Par : Belkacem ZAIRI
Institut des Sciences Commerciales
Université d'Oran.*

1. INTRODUCTION.

Une stratégie d'ouverture à l'extérieur comme un élément essentiel des programmes structurels. L'influence bénéfique que l'ouverture à l'extérieur exercerait sur la croissance a fait l'objet d'une abondante littérature tant dans les milieux académiques, que dans plusieurs organisations internationales.

Sur le plan théorique, les analyses d'orientation néo-classique suggèrent qu'une politique orientée vers l'extérieur contribue positivement et de manière notable à la croissance pour plusieurs raisons :

- ◆ Une meilleure spécialisation de l'économie en fonction de ses avantages comparatifs.
- ◆ Le bénéfice d'économies d'échelle dues à l'élargissement des marchés.
- ◆ Une plus grande utilisation des capacités de production.
- ◆ Une amélioration des méthodes de gestion et une propension plus forte à l'innovation et au progrès technique en réponse à la concurrence étrangère.

Grâce aux réformes du commerce extérieur (expansion des exportations), une économie s'engagerait dans une sorte de cercle vertueux : l'expansion engendre un accroissement de l'investissement, celui-ci se produit à son tour une hausse de la productivité, une baisse des prix à l'exportation, une amélioration de la compétitivité et une nouvelle hausse des exportations.

Plusieurs organisations internationales ont très clairement pris part en faveur d'une politique généralisée d'ouverture, la banque mondiale dans plusieurs rapports expliquait comment les pays qui ont développé leur exportations en tirant parti soit d'avantages naturels, soit d'avantages acquis, se sont développés plus rapidement et ont mieux réussi à éviter les crises de change cyclique.

Le rapport sur le développement dans le monde de 1987 présente l'analyse la plus détaillée et les conclusions les plus engagées de 41 pays en développement. Selon les pays ont eu :

- ◆ Une politique fortement tournée vers l'extérieur.
- ◆ Une politique modérément tournée vers l'extérieur.
- ◆ Une politique modérément tournée vers l'intérieur.
- ◆ Une politique fortement tournée vers l'extérieur.

Les économies tournées vers l'extérieur ont mieux réussi : le taux de croissance du PIB est plus élevé, les exportations de biens manufacturés ont augmenté plus vite, l'efficacité marginale du capital a été plus grande, l'emploi a progressé davantage et en particulier dans l'industrie, ensuite, cette étude cite les facteurs qui ont favorisé ces succès :

- ◆ Les entreprises sont plus motivées pour accroître leur productivité grâce à des innovations technologiques.
- ◆ Les distorsions, comme une surévaluation du taux de change, sont corrigées presque automatiquement.
- ◆ Enfin, la productivité totale des facteurs a progressé beaucoup plus vite dans ces économies (qualité de la gestion et progrès technique).

Ces résultats, et en particulier le fait que les économies tournées vers l'extérieur ont mieux résisté que les autres aux chocs survenus depuis 1973, ont conduit la banque mondiale à proposer une stratégie d'ouverture à l'extérieur dans les pays en développement qui traversent une période économique difficile.

En Algérie, l'année 1994 a été marquée par la mise en oeuvre de l'accord portant ajustement structurel signé avec le fond monétaire international, en revanche, on peut s'interroger sur les conséquences de cet accord sur l'économie et la stratégie d'ouverture à l'extérieur en Algérie.

2. LES POLITIQUES COMMERCIALES QUI CONCERNENT L'ENCOURAGEMENT ET LA REORGANISATION DU COMMERCE EXTERIEUR EN ALGERIE.

La réglementation régissant le commerce extérieur en Algérie durant les années 1960 et 1970 se caractérise par un souci de mise en place des premiers éléments de contrôle. Cette tentative d'intervention au niveau du commerce extérieur s'inspire de l'esprit des textes doctrinaux adoptés au lendemain de l'indépendance.

Dans l'expérience Algérienne, la réflexion sur le mode de fonctionnement du monopole, se situe au carrefour de trois objectifs à atteindre.

Le monopole comme instrument de planification, de contrôle des échanges extérieurs et outil opérationnel.

Les réflexions relatives au monopole de l'état sur le commerce extérieur dans le cadre de la mise en oeuvre du plan quinquennal (les réformes de 1981 et 1982) marquent certainement un effort d'adaptation de la réglementation aux conditions objectives de fonctionnement des entreprises et de l'économie.

Les premières mesures d'assouplissement de la gestion et du contrôle des opérations du commerce extérieur seront renforcées en 1988 par l'abrogation des procédures concernant «les autorisations globales d'importation » et la loi N° 78-02 relative au monopole de l'état sur le commerce extérieur (l'adoption des programmes de financement selon les produits importés, partenaires commerciaux et les programmes de distribution), en revanche, on peut pas parler d'une rupture radicale et totale avec les anciennes procédures, en plus de ça, on remarque une contradiction entre les objectifs fixés et l'organisation de l'économie par le marché.

Les signes de la rupture ont commencé à se renforcer pendant les années 1990 avec l'adoption d'un programme général du commerce extérieur et les cotes parts officielles des budgets devises sont remplacés par un programme de financement extérieur sous le contrôle des banques.

Le début de l'ouverture sur le commerce extérieur a été défini par l'article 41 de la loi de finance complémentaire de l'année 1991, et pour la première fois, l'importation des produits est autorisée pour les opérateurs économiques commerciaux, en outre, le décret exécutif du mois de février (1991) a fixé les conditions d'intervention en commerce extérieur.

L'année 1994, a été marquée par l'application des programmes d'ajustement structurel, cet accord s'est traduit sur le plan du commerce extérieur par :

- l'abrogation de la circulaire n°625 instituant le comité ad hoc du financement du commerce extérieur.
- Le maintien des listes négatives tant à l'importation qu'à l'exportation.
- L'institution, dans le cadre de la démonopolisation des importations de produits stratégiques, d'une procédure de sélection des opérateurs économiques souhaitant intervenir dans des secteurs jusque là détenus par des monopoles d'état.
- La poursuite du processus de libération des prix.
- Le libre accès à la devise pour le financement des opérations de commerce extérieur (instruction n°20-94 du 12 Avril 1994) pour toute personne physique et morale régulièrement inscrite au registre du commerce aux seules conditions de respecter des règles de bancalité et prudentielle arrêtées par la banque d'Algérie.
- Les importations (à l'exception des équipements qui restent soumises à l'obligation de financement par des crédits extérieurs d'une durée supérieur à 3 ans) peuvent être réglées en cash ou faire l'objet d'une imputation sur ligne de crédit. De ce fait, les opérations d'importation sur ligne de crédit. De ce fait, les opérations d'importation sont traitées directement entre les banques et leurs clients sur la base essentiellement de critères de solvabilité et de rentabilité économique et financière.

L'année 1995 qui voit l'achèvement de l'accord d'une année de stand-by et le début d'un accord dit de facilité de financement élargie est marquée par un approfondissement de l'ouverture libérale du commerce extérieur à travers :

- la libre importation de tous les produits à l'exception de ceux faisant l'objet de prohibition ou de suspension.
- L'abrogation de l'obligation de financement des équipements sur crédits d'une durée supérieur à 03 ans.
- L'abrogation de l'arrête sur les critères techniques et professionnels, consacrant ainsi la libre concurrence des importations de produits de première nécessité.
- La mise en place d'une instrumentation d'encadrement efficace et incitative pour un développement et une diversification des exportations.
 - ◆ La création d'une compagnie d'assurance et de garantie des exportations (CAGEX)
 - ◆ La création d'un office national pour la promotion du commerce extérieur.
 - ◆ Soutenir en amont la production des biens et services destinés à l'exportation par une nouvelle politique du crédit.
- L'accroissement et une simplification des procédures applicables au niveau de toute la chaîne des intervenants ou axillaires du commerce extérieur (Banque, Douanes, Transports, Assurances) et l'allégement des procédures des opérations du commerce extérieur.
- L'encouragement des opérateurs économiques et de l'administration aux pratiques optimales, en matière d'encadrement, de régulation et de gestion du commerce extérieur avec la possibilité accès aux réseaux et systèmes de données informatisées dans le cadre de la promotion de l'information commerciale.

- ◆ La promotion de la concurrence avec l'adoption (début 1995) de l'ordonnance sur la concurrence.
- ◆ L'approfondissement de la promotion de la qualité pour une meilleure protection de la santé, consommateur de l'environnement et de la loyauté de transactions commerciales.
- ◆ La loi de finance pour 1996 prévoit dans son article un soutien à la promotion des exportations hors hydrocarbures, ce soutien se limite à couvrir uniquement les dépenses suivantes :
- ◆ Les charges liées à l'étude des marchés extérieurs à l'information des exportateurs et à l'étude pour l'amélioration de la qualité des produits et services destinés à l'exportation.
- ◆ Les aides de l'état à la promotion des exportations à travers la participation aux foires et expositions à l'étranger.
- ◆ Le fonds spécial ainsi prévu devrait aussi et surtout couvrir les dépenses suivantes (loi de finance 96 (Article 85).
 - a- Les pertes en dinars supportées par l'entreprise, obligée de vendre le plus souvent au coût devises assurer sa compétitivité.
 - b- Les coûts de manutention dans les installations portuaires au port de chargement.
 - c- Les coûts de transports vers le lieu de destination qui sont à l'origine systématique du manque de compétitivité de nos produits.
 - d- Les frais de publicité et de participation à des foires et salon à l'étranger.
 - e- Les frais de prospection des marchés extérieurs.
- ◆ L'accélération des mesures d'intégration de l'économie nationale dans la division internationale du travail par :
- ◆ la concrétisation du partenariat Algérie/union européenne
- ◆ préparation de l'adhésion de l'Algérie à l'organisation mondiale du commerce (OMC).
- ◆ L'intégration et coopération entre les pays du Maghreb.
- ◆ L'assouplissement de la législation en matière de commerce extérieur en rapport avec les nouvelles réalités économiques nées de l'ouverture du pays sur l'économie de marché.
- ◆ La réforme du système bancaire, fiscale et douanier.
- ◆ La création d'une zone franche.
- ◆ L'organisation des services commerciaux au niveau des ambassades pour faire connaître le produit Algérien.
- ◆ La création d'un marché financier (bourse).

Les résultats du commerce extérieur après l'application du programme d'ajustement sur la base des statistiques douanières se présentent comme suit :

3. LES RESULTATS DU COMMERCE EXTERIEUR :

1. Evolution globale des échanges commerciaux :

Les résultats du commerce extérieur pour l'année 1996 se caractérisent par une légère hausse du volume des échanges commerciaux par rapport à l'année 1995, en raison notamment d'une augmentation du volume des exportations dont la presque totalité concerne le poste hydrocarbure.

Tableau 1. Balance commerciale (Millions de dollars).

	1995	1996
Exportations (FOB)	10240	12421
Importations (CAF)	10761	8913
Solde	-522	3508

Source : Douanes Algériennes.

La valeur globale des échanges a connu une augmentation de 1,6% soit 133 millions de dollars entre 1995 et 1996 en raison d'une augmentation des exportations.

2. La balance commerciale :

Excédentaire depuis 1990, la balance commerciale a enregistré en 1994 un déficit de près de 1,1 milliards de dollars contre un excédent en 1993 d'environ 1,8 milliards de dollars. Alors qu'elles ont enregistré un déficit en 1995, celle-ci passe en 1996 à un excédent très important estimé à 3508 millions de dollars résultant d'une croissance de 21,3% des exportations et une diminution de 17% des importations, et un excédent de l'ordre de 5,76 milliards de dollars au cours de l'année 1997. Celle-ci est due à une diminution des importations de 8,25% et une augmentation du volume des exportations de 5,70%.

Les importations de l'année 94 n'ont pu être couvertes qu'à hauteur de 88,66% par les exportations contre un taux de couverture de 12,7% en 1993, la raison essentielle de ce déficit réside dans la baisse du volume des exportations du poste hydrocarbures, de 8,8 millions de tonnes (12%) en 1994 comparé au niveau de 1993 en raison des gros investissements lancés à partir du programme 1993 pour un montant dépassant le milliard de dollars qui ont nécessité l'arrêt de certaines unités de production pour rénovation et extension ; en revanche, il est fait, ainsi, état d'une couverture des importations par les exportations à hauteur de 169,37% en 1995 contre 147,01% durant l'année 1996, pour ce qu'est l'année 1997, les taux de réalisation ont atteint 95% pour les importations et 103% pour les exportations.

3. Balance des paiements :

La balance courante a dégagé en 1996 un très important excédent estimé à 1517 millions de dollars engendré essentiellement par un excédent commercial estimé à 3439 millions de dollars.

4. Evolution des importations :

L'analyse de la structure des importations montre qu'en 1997 :

- ◆ les échanges extérieurs reposent sur le groupe des biens alimentaires, représente une proportion appréciable dans la structure des importations puisqu'il occupe le premier rang d'environ 29,88% soit 2,49 milliards de dollars (une baisse de 4,11% par rapport à 1996).
- ◆ Le groupe des biens d'équipement (industriels et agricoles) occupe, lui, le deuxième rang avec 2,46 milliards de dollars (une baisse de 19,75% par rapport à 1996) de 33,67% en 1996, ce groupe perd en 1997 plus de quatre points dans la structure des importations globales, soit 29,45% pour un montant de 605 millions de dollars.

Tableau 2. Structures des importations (95-96) millions de dollars.

	1995	1996
- Alimentation	2753	2561
- Produits bruts et demi-produit	3279	2335
- Biens d'équipements	2978	2989
- Biens de consommations	1751	1028
total des importations (CAF)	10761	8913

Source : Douanes Algériennes.

- ◆ Un Le groupe des produits destinés au fonctionnement de l'outil de production (classé en troisième position) a dépensé montant de 2,17 milliards de dollars (diminution de 244 millions de dollars, soit 9,35%) par rapport à 1996
- ◆ Les biens de consommation non alimentaire occupent la dernière position pour 1997 avec 14,65% du volume global soit 1,22 milliards de dollars (hausse de 185 millions de dollars, soit 17,82%).

5. Evolution des exportations :

Les résultats du commerce extérieur pour l'année 1997 font ressortir que la structure des exportations est dominée par les hydrocarbures à hauteur de 96,5% du volume global, soit une augmentation de 9% par rapport à 1996. Les exportations hors hydrocarbures ne représentent en effet que 3,5% du volume global avec 495 millions de dollars contre 881 millions de dollars en 1996 (une diminution de 43,8%).

Les principaux produits hors hydrocarbures exportés sont constitués par le groupe demi-produits (ammoniac, zinc, fontes brutes) avec 362 millions de dollars, soit 2,5% du volume des exportations globales. Les produits bruts (phosphates, peaux) avec 43 millions de dollars (0,31%) alors que la part du groupe biens alimentaires, est de 41 millions de dollars (0,29%), il englobe par ordre d'importance les dattes, les vins, les caroubes et les algues, les pâtes alimentaires et les poissons. L'Algérie exporte également pour une valeur de 47 millions de dollars des biens de consommation non agricoles. Les réfrigérateurs, les médicaments, les véhicules de transport en commun et les tubes et autres tuyaux entrant parmi cette catégorie. Les équipements agricoles sont aussi vendus à l'étranger.

6. Répartition géographique des échanges :

Par grande zone géographique, l'Algérie a maintenu durant l'année 1997 presque le même niveau des échanges commerciaux avec ses partenaires traditionnels. L'Europe demeure le principal partenaire commercial de l'Algérie avec 59,72% des importations algériennes (une baisse de 14,13% par rapport à 1996) et 6,55% des exportations passant de 8,059 millions de dollars en 1996 à 8,587 en 1997.

L'Amérique (USA), le Canada et la Turquie arrivent en seconde position, ils livrent 23,13% des importations algériennes et achètent 26,43% des ses exportations.

Sur le plan bilatéral, les résultats de 1997 montrent du côté des clients de l'Algérie que l'Italie vient à la tête des principaux clients de l'Algérie avec 21,57% des exportations, suivit des Etats-Unis (17,72%), de la France (13,26%), de l'Espagne (8,64%) et des Pays-Bas (6,42%). Du côté des fournisseurs, la France reste à la première place avec 23,45%, suivie des Etats-Unis (9,94%) de l'Italie (8,61%) de l'Espagne (7,20%) et du Canada (5,45%).

Si l'Algérie réalise avec ses principaux partenaires (l'Italie, les Etats-Unis et l'Espagne), un excédent de la balance commerciale, elle accuse par ailleurs un léger déficit dans ses échanges avec la France.

Telles sont dans les grandes lignes des actions engagées sur le plan du commerce extérieur, ces actions marquent le désengagement de l'état de la sphère commerciale consacrée par une démonopolisation des activités commerciales, ces références offrent une opportunité importante pour améliorer les performances de l'économie mais surtout permettre la mise en place d'une politique dynamique des exportations hors hydrocarbures.

BIBLIOGRAPHIE.

- P.JOFFRE : « L'entreprise et l'exploitation », Vuibert, 1987
- Ian Goldin, Adin Knudsen : « Libéralisation des échanges : Conséquences pour l'économie mondiale », OCDE, Paris 1992
- Banque mondiale : rapport sur le développement dans le monde - 1987
- Mekideche, « Exportations hors hydrocarbures en Algérie », in L'Economie, N°27. Septembre 1995.
- O.Tazairt, « Exportations hors hydrocarbures soutien insuffisant »,
- El-Watan/Mercredi 31 Juillet 1996
- Lettre d'information de la chambre du commerce (ORAN) N°27 Mars/Avril 1996
- El-Watan /16 samedi 1998
- Douanes Algériennes /Données Statistiques (95-96)
- ONS : Données statistiques 1997 (N°240)
- Ordonnance N° 96-06 (03 Décembre 1996)
- Décret exécutif N° 96-327 (01 Octobre 1996)
- Décret exécutif N° 96/24
- Loi de finance 95.

RESTRUCTURATION INDUSTRIELLE ET DEVELOPPEMENT :
Le cas des industries agro-alimentaires en Algérie.

Par : Mourad BOUKELLA & Fatima BRABEZ
Chercheurs Associés CREAD.

INTRODUCTION.

Le secteur industriel manufacturier est, parmi tous les autres secteurs d'activité en Algérie, celui autour duquel se cristallisent, nous semble-t-il, les enjeux les plus décisifs pour l'avenir de l'économie et de la société. Or, les écrits et les débats sur ce thème se contentent encore bien souvent d'un discours normatif général et superficiel rarement sous-tendu par des approches, des analyses et des interprétations pertinentes susceptibles d'éclairer la dynamique actuelle de l'industrie nationale.

Un tel contact à des causes objectives liées aux réalités de l'économie algérienne d'aujourd'hui: dans la phase transitoire présente, les règles du jeu économique sont encore peu stabilisées, les instruments d'analyse forgés dans le passé sont largement dépassés, tandis que les concepts de l'économie industrielle au moyen desquels les économistes sont invités à bâtir de nouvelles "grilles de lecture" (marché, concurrence, rentabilité, compétitive, management stratégique,...)

Demeurent encore peu familiers et peu opératoires. Un ordre ancien s'achève, mais il est encore bien difficile de cerner les contours de l'ordre nouveau qui s'installe et du changement de cap qui se dessine.

La conjonction de ces éléments objectifs, auxquels il faut ajouter les réserves d'usage sur la fiabilité des données disponibles, rend particulièrement difficile la production de connaissances nouvelles et novatrices sur les acteurs socio-économiques en présence, sur leur poids respectif, ainsi que sur les actions stratégiques qu'ils mettent en œuvre pour consolider ou renforcer leur base matérielle et leur pouvoir.

Pour autant, l'existence de telles contraintes, ne saurait dispenser de l'effort nécessaire pour rendre intelligible les grands enjeux et défis de la restructuration industrielle en Algérie. En l'occurrence, la réflexion sur le thème peut être l'occasion d'engager un débat de fond sur les facteurs explicatifs, internes et externes, du blocage de la relance industrielle. Convenablement conduite, cette réflexion peut déboucher sur la définition-identification des conditions économiques, politiques et sociales d'un décollage industriel effectif.

La présente contribution est centrée sur la restructuration en cours des industries agro-alimentaires nationales engagée avec la mise en application du Programme d'Ajustement Structurel en 1994 - 1995.

Le choix de ce secteur en tant que champ d'investigation n'est pas fortuit : il s'agit de la première industrie manufacturière nationale en termes de contribution à l'économie nationale, devant même les industries sidérurgiques, mécaniques, métallurgiques et électriques (I.S.M.M.E). Les données statistiques -hors hydrocarbures - dont nous disposons (1994) montrent que les IAA regroupent 8290 entreprises industrielles et semi-industrielles, soit 31,2% un total des entreprises manufacturières réalisent 35,5% de la production industrielle brute (soit 115,241 milliards DA) et 27,2% de la somme de la valeur-ajoutée des industries de transformation (soit 39,7 milliards DA), tandis que leur contribution à l'emploi industriel s'élève à 20% du total, avec 94.975 travailleurs. De plus, ce secteur recèle des potentialités appréciables en termes de participation à l'approvisionnement alimentaire des populations, sachant que l'autoconsommation ne constitue plus qu'une part marginale de la consommation alimentaire globale, u compris pour les populations vivant de l'activité agricole, et que près de 70% des produits consommés ont subi une transformation industrielle préalable. C'est dire le rôle que l'appareil agro-industriel est

appelé à jouer dans construction du "système agro-alimentaire" national, mais aussi sa position clé dans la consolidation durable des grands équilibres macro-économiques.

PROBLEMATIQUE :

Les politiques agricoles, agro-industrielles et alimentaires suivies en Algérie post-indépendance ont mis graduellement en place un système prédominant qualifié de modèle alimentaire importateur (R. Perez - 1992) similaire, à quelques nuances près, à celui que l'on retrouve dans les pays du golfe bénéficiant d'une importante rente pétrolière. L'expression signifie que l'alimentation de base des populations, notamment des grandes zones urbaines, n'est satisfaite que par le recours systématique aux importations, celles-ci couvrant à la fois des produits végétaux pour la consommation humaine ou animale (blés, sucre, huiles, maïs, tourteaux, ...) et des produits d'origine animale (poudre de lait, poussins à couver, ...).

La crise de l'endettement extérieur à partir de 1985 - 1986 a largement monté les limites de ce modèle qui sont, en fait, celles de l'économie administrée et des pratiques économiques passées. Face à la dynamique de la démographie et de l'urbanisation, la faiblesse structurelle de la production alimentaire domestique et la quasi-inexistence des exportations agro-alimentaires (à peine 30 millions \$ ont été réalisés en 1994) ont contribué à renforcer l'insertion dépendante de l'Algérie dans les systèmes d'échange internationaux et ont transformé le pays en un lieu d'affrontements des grands exportateurs mondiaux de matières et denrées alimentaires.

Or, les réformes économiques engagées depuis une décennie, et notamment la mise en application du Programme d'Ajustement Structurel, n'ont pas permis à ce jour d'amorcer un renversement décisif de cette tendance historique lourde en matière d'approvisionnement du marché interne en produits alimentaires de base : ni le mouvement général de libération de l'économie, ni les mesures de stabilisation macro-économiques, ni même la réorganisation institutionnelle de l'agriculture et des industries agro-alimentaires n'ont infléchi fondamentalement la prééminence de la logique importatrice sur la logique productive. Le retard enregistré dans ce domaine est particulièrement "lisible" dans la restructuration récente (1995 - 1998) des entreprises agro-industrielles dont on sait qu'elles jouent un rôle important dans la dynamique des systèmes agro-alimentaires modernes. Leur regroupement physique au sein des holdings et les mesures dites de "redressement interne" qui leur sont appliquées ne semblent pas converger vers l'amélioration de leurs performances économiques et financières.

Notre hypothèse centrale est que ce retard, lié à l'absence de consensus entre les partenaires sociaux sur une stratégie industrielle globale est cohérente et sur une politique agro-alimentaire, militer en faveur d'un prolongement des tendances actuelles observables, voir même d'une aggravation des conditions générales d'approvisionnement alimentaire des populations.

L'évaluation des nouveaux "défis alimentaires" posés en Algérie par son adhésion à l'OMC et la signature de l'accord de libre échange avec la communauté Européenne renforce notre hypothèse : un différentiel de compétitivité important existe par rapport à la puissance agro-alimentaire de pays comme la France, l'Espagne et l'Italie, mais aussi par rapport au Maroc et en Tunisie dont les agriculteurs sont moins désorganisés et dont les exportations agro-alimentaires enregistrent des performances indéniables. Dans ces conditions, l'absence d'efforts de production et de productivité et donc de "mise à niveau" du potentiel agro-industriel à moyen terme, associée à l'affaiblissement de notre pouvoir d'achat international de denrées alimentaires,

comportant la transition vers un modèle de sécurité alimentaire fondé sur la stimulation de la production pour la consommation domestique et l'exportation.

Pour vérifier notre hypothèse, nous avons opté pour une démarche pragmatique qui consiste à partir des caractéristiques structurelles des industries agro-alimentaires nationales **(I)** et d'évaluer l'impact des politiques récentes de restructuration du secteur sur ces mêmes caractéristiques structurelles **(II)**.

**L'ECONOMIE MONDIALISEE :
Contradictions d'hier, contraintes d'aujourd'hui ...**

*Par Smaïl BOUKHAOUA
ISE , Université de Sétif.*

Le Monde contemporain a connu un nombre appréciable d'événements et de faits; néanmoins, il existe au moins deux dates qui l'ont profondément marqué : il s'agit de la chute de Constantinople (devenue Istanbul) en 1453, (annonçant la fin de l'Occident à l'Est) et de Constantinople et de Grenade en 1492, marquant la fin de "l'orient à l'ouest". Le rappel de ces deux dates sied avec l'adage qui dit « l'arbre ne vit pas sans racines, et l'homme ne vit pas sans mémoires ». Ceci, pour dire qu'on ne peut comprendre ce qui se passe autour de nous que si on inscrit nos actes et notre comportement dans une référence déterminée et une dimension historique des faits. En effet, une analyse rigoureuse et une étude approfondie de la géohistoire seraient d'un grand apport quant à la compréhension de l'image actuelle du monde et cela sur plusieurs plans, entre autres dans celui de l'économie. Il faut dire que la renaissance européenne du 15^{ème} siècle a joué un rôle fondamental dans les transformations des relations Etat -Société- Economie, tant au niveau national qu'international.

Du fond des âges.

La double bifurcation de l'histoire a véritablement laissé son empreinte sur le façonnement de l'économie-monde.

Il serait capricieux de croire que « les choses de l'histoire », ont évolué de façon "linéaire". Bien au contraire, celles-ci ont toujours pris une allure zigzagante et labyrinthique, ce qui rendit leur appréhension objective, un exercice très délicat. Par conséquent, toute analyse les concernant ne peut que souffrir d'ambiguïté et d'ambivalence. Il est admis historiquement, que la période médiévale en Europe, s'est caractérisée par une stagnation quasi-totale dans beaucoup de domaines. Cependant, aidé par un ensemble de facteurs, le vieux continent réalisa une transformation radicale dans la nature même de sa structure sociale et économique, qui a d'ailleurs pris une allure de bouleversements se répercutant rapidement sur les pays européens en premier lieu et le reste de la planète ensuite. Une étude approfondie de ce qui est appelé la « géomorphologie économique », montrera qu'à un certain degré, les contradictions et les antagonismes des intérêts économiques, parfois aigus, engendrés par la dynamique formatrice des structures sociales et économiques en Europe et aux U.S.A.,. Donnèrent à la fin du siècle dernier les prémices de la configuration actuelle du monde économique. Sur le plan purement doctrinal, deux thèses situées aux antipodes vont marquer de tout leur poids le 20^{ème} siècle. Durant la période allant de 1800 à 1880, l'essor industriel connu par l'Europe et l'Amérique (et à un degré moindre, le Japon de l'après Meiji), va accélérer d'une manière remarquable la hiérarchisation de la production industrielle mondiale, montrant à cette époque là déjà, les ambitions économiques de la triade économique « dominante » d'aujourd'hui: les USA l'Europe, et le Japon. Néanmoins, la puissance britannique, et à un degré moindre celle de la France, n'était nullement négligeable. D'ailleurs, ce n'est pas un hasard si cette période fût baptisée par les historiens « PAX BRITANICA ». Mais les événements survenus entre 1913 et 1945, comme l'apparition du bolchevisme en 1917, puis la création de l'U.R.S.S. en 1922, la grande dépression de 1929 et les deux Guerres mondiales, allaient changer complètement l'ordre des choses dans le Monde. Aux Etats-Unis dès 1945, en Europe et au Japon, un peu plus tard, lors de la mise en place du plan Marshall ou des diverses aides américaines (comme le plan Dodge pour le Japon) qui donnera un coup de fouet à la reconstruction, la croissance économique est caractérisée par sa qualité exceptionnelle (croissance forte, durable, taux d'inflation faible) qui fait des trois décennies 1945-1975, l'âge d'or de la croissance, décennies baptisées par l'économiste Jean Fourastié du nom de « les trente glorieuses » qui en réalité ont duré jusqu'à la fin des années 1970, (phase de la stagflation). Cette croissance, inédite jusqu'alors, y compris au cours de la révolution industrielle, et jamais retrouvée depuis, a engendré un formidable changement quantitatif et qualitatif

dans le niveau de vie des pays à économie de marché. En effet, on assiste à un bouleversement de l'économie, le taux de croissance moyen n'a pas dépassé les 2% alors que la période 1945-75 a été par contre marquée par le doublement, le triplement, et parfois davantage. Le Japon a vu durant cette période (1950 -1973) son PNB se multiplier par huit. Toutefois, à cause des disparités, les taux de croissance sont plus élevés en Europe et au Japon qu'aux Etats-Unis. La croissance des "trente glorieuses" a permis la renaissance de l'Europe et du Japon en tant que puissances économiques et commerciales, sans pour autant arriver au rééquilibrage de l'économie mondiale tant "souhaité" ou recherché .

A vrai dire, dès 1945, le monde était ébahi par la superpuissance économique et culturelle des U.S.A., due essentiellement à la puissance des firmes américaines qui exportaient leurs produits et leur image au moyen de la publicité dans le monde entier d'une part, et d'autre part aux médias que sont la télévision et le cinéma, devenus des vecteurs des images de ce qui est appelé « AMERICAN WAY OF LIFE ». Cet état de fait donna naissance à la suprématie américaine qui va certainement continuer encore dans le troisième millénaire! De Yalta à Malta, le rééquilibrage économique international ne fût pas l'aspect prédominant des relations internationales. La priorité fût donnée au rééquilibrage idéologique et à la neutralisation internationale de la menace nucléaire. Par conséquent, l'enjeu géostratégique et le redéploiement géopolitique l'emportèrent sur l'enjeu économique (pas au sens de l'intérêt économique).

En résumé, l'économie mondiale allait être seulement ce que l'histoire avait décidé qu'elle serait.

De la Guerre à l'après-Guerre.

Instruite par l'expérience, la communauté internationale décide, bien avant la fin de la deuxième Guerre mondiale de réorganiser le monde de l'après-guerre. Pour éviter donc, la reproduction des épisodes dramatiques, il a été décidé de créer de nouvelles institutions qui prendraient en charge les affaires politiques et économiques de la planète.

Le point de départ de ce "chantier" ambitieux et louable fut la Charte de l'Atlantique du 14 août 1941. La fin de la Guerre était déclarée le 8 Mai 1945 et une cinquantaine de pays environ se sont retrouvés à San Francisco pour la signature de la Charte de l'Organisation des Nations Unies le 26 Juin 1945 (entrée en vigueur le 24 août 1945), pour remplacer la défunte SDN (Société Des Nations).

En plus de la garantie de la paix et de la stabilité dans le monde, la nouvelle organisation avait pour mission de trouver les mécanismes appropriés, nécessaires à la restauration d'un nouveau système international en remplacement de celui de l'Etalon d'or et de la réunion de Gênes en 1922. L'année 1928 a vu plusieurs pays (sauf l'Espagne et l'URSS) adopter de nouveau le système de l'Etalon d'or. Cependant, ledit système ne put résister aux multiples problèmes auxquels il faisait face dont le Crash de Wall street en 1929.

Cet état de délabrement des affaires monétaires internationales pousse les Américains et les Britanniques à émettre des propositions pour la création des nouvelles institutions monétaires et financières, d'où le plan américain de *White* et celui du britannique *Keynes* en 1943.

L'histoire étant ce qu'elle est, ce sont les thèses américaines, dans leur majorité, qui ont été retenues lors de la conférence monétaire et financière de l'ONU. Cette dernière s'est déroulée à Bretton woods du 1er au 22 Juillet 1944 et a donné naissance au Fonds Monétaire International. Le montant total des 44 pays (l'URSS avait refusé de participer) souscripteurs au capital initial du Fonds était de 8 milliards de dollars dont 2,7 milliards américains. Le monde est ainsi entré dans l'ère de la « pax americana ».

Gérer le nouveau par l'ancien.

A l'heure de la mondialisation, les économies nationales et régionales voient leurs interdépendances s'accroître. Basées essentiellement sur la productivité et la rentabilité que nous avons appelées "tendances productivistes-rentabilistes", la mondialisation est corroborée par des faits tels que la compétitivité et l'entreprise dite globale. Même s'il y a environ une centaine de pays qui sont classés comme les oubliés de la mondialisation (El Watan, 17/02/1997), elle est présentée par certains spécialistes comme étant le seul garant à l'heure actuelle qui fera éviter une « guerre économique mondiale » et bien d'autres déséquilibres.

D'ailleurs, la création de nouveaux regroupements commerciaux régionaux (NAFTA, U.E...) Et la signature des accords du GATT sont considérées comme le début d'un nouvel ordre économique qui cherche encore son point d'équilibre. L'idée d'un nouveau système ne date pas d'hier et certains autres spécialistes la font remonter au milieu du siècle dernier. En effet vers le milieu du 19ème siècle, Alexis de Tocqueville prédisait déjà l'émergence d'un nouvel ordre international qui s'étendrait de la Russie tsariste en tant que force continentale jusqu'aux USA en tant que force maritime.

Cependant, quelques facteurs internes propres aux deux pays, ainsi que ceux liés au système colonial de cette époque là, ont retardé la réalisation d'une telle oeuvre. Il a fallu attendre la fin de la deuxième Guerre Mondiale pour que se scelle définitivement la naissance d'un monde bipolaire après la réunion de Yalta en février 1945.

Les observateurs internationaux et les analystes s'accordent pour dire que le système économique international qui a vu le jour après la réunion de Bretton Woods en 1944, a considérablement contribué, d'une façon ou d'une autre, à la croissance et la stabilité de l'économie mondiale, et ceci durant une période d'au moins d'une cinquantaine d'années. Mais les nouveaux défis qui sont apparus durant l'actuelle décennie, comme à la fin de la guerre froide ainsi que la mondialisation des marchés laissent penser que ce système international pourrait être différent de celui d'aujourd'hui. Ceci nécessiterait, par conséquent, une autre approche de "gestion" avec l'élaboration de nouvelles règles et l'instauration de nouvelles institutions. La question qui est posée alors est de savoir quels seraient les instruments que la communauté internationale utiliserait dans cette nouvelle phase, caractérisée par de profondes transformations économiques. En réalité, il ne peut exister une réponse toute prête à ce type de question mais il est à noter que la communauté internationale en général et les pays industrialisés en particulier essaient d'apporter quelques éléments de réponse à tel questionnement, comme il est relevé dans un ouvrage collectif dirigé par P. Kenen qui prend en compte les résultats de la réunion de plusieurs économistes et hommes politiques d'Amérique, d'Europe et de l'Asie.

L'ouvrage en question traite de la gestion de l'économie mondiale de 1944 à 1994, faisant ainsi l'évaluation de 50 ans de règne du système de Bretton Woods, en essayant de voir comment est-il possible de la réadapter aux exigences du 21ème siècle ! De leur côté, les pays capitalistes avancés ont procédé à l'examen du système monétaire mondial, avec à sa tête, le Fonds Monétaire International. A fin de déterminer ce qui est impératif de faire sur le plan monétaire à l'échelle mondiale (réunion du G7, juin 1995) et malgré les efforts déployés pour la réactualisation et la réadaptation des institutions internationales, les pays riches notamment, continuent d'utiliser celles léguées par Bretton Woods dont principalement le FMI qui préconise une politique monétariste, afin d'assurer un certain degré de stabilité monétaire à la financiarisation de l'entreprise actuelle des pays de l'Union Européenne tentant de créer leur monnaie unique (l'Euro) avant la date butoir du 1er janvier 1999. Cette monnaie devrait entrer en vigueur à partir de 2002. Mais cela n'a pas empêché quelques banques de déclencher une campagne d'information pour sensibiliser les utilisateurs . L'Union Européenne vise par là à renforcer sa position concurrentielle par rapport au pôle nord américain (NAFTA) d'une part et le pôle asiatique naissant (Japon, Chine, sud est asiatique) d'autre part. C'est en quelque sorte le début d'une dynamique de recomposition de la triade économique mondiale : d'ailleurs pour comprendre l'état d'esprit européen, il suffit de rapporter les propos du président de la commission économique européenne : " ... Il n'est pas possible à l'Europe avec ses 370 millions d'habitants de continuer avec 14 monnaies nationales différentes, surtout après la « secousse » qu'avait connue le système monétaire européen en 1992 ..."

Ce qui est observé de nos jours, à l'échelle mondiale pourrait être résumé comme suit :

- Les pays industrialisés se donnent comme priorité la réduction des déficits budgétaires (en plus de l'emploi). Ce point est inscrit d'une manière systématique à l'ordre du jour des réunions des ministres des finances des pays du G7.

- La réalisation de 3% ou une tendance générale à la baisse du ratio "déficit budgétaire / produit intérieur brut", ce qui est critère de convergence préalable à tout pays européen voulant entrer dans l'union monétaire avant 1999.

Un grand nombre de pays en développement et pays de l'Est, essaient de réduire leur déficit budgétaire. Pour le ramener à un taux variant entre 10 et 25% du PIB, selon le cas.

Ces observations incitent à dire que le processus de la réorganisation des affaires financières et monétaires dans le cadre de la financiarisation mondiale se caractérise par une orthodoxie rigoureuse.

Réformes internationales : ... vent et mélodie.

Il serait « foolish » comme disent les anglais de croire que la réforme n'était que l'oeuvre des années 1990. Bien des pays ont procédé à des ajustements de leurs économies depuis plus d'une vingtaine d'années. De l'infatigable de l'Egypte en 1974 à « l'économie socialiste du marché » de la Chine populaire en 1979 - 1982, en passant par les accords Stand By avec le F.M.I. de Madagascar et du Zaïre pendant les années 1970, toute une « mécanique stabilisatrice » des économies nationales était mise en marche. Ceci dit, c'est l'ampleur de ce qui est appelé "l'implosion du communisme" au delà du rideau de fer qui s'est vue s'ouvrir pour certains analystes tous les espoirs à l'Est de l'Europe. Les tribulations du dirigisme bureaucratique, la planification autoritaire n'avaient pas engendré les demains qui chantent et n'avaient

pas réalisé les espoirs escomptés. Cet état de fait donne l'impression que les bouleversements de l'Est traduisent le rejet d'un communisme « pervers » et l'attrait d'un libéralisme scintillant.

L'économie de marché et la société de consommation font recette un peu partout dans le monde. Il est globalement incorrect et peut être profondément injuste de ne pas reconnaître la prépondérance des pays développés. Mais il ne serait pas précautionnant sur le plan intellectuel de ne pas prendre en considération certains faits, car les pays en développement ne « cessent d'exister parce qu'on les ignore ». En premier lieu, on doit dire que la fin de la bipolarisation idéologique n'est forcément pas parégorique. La rançon de la croissance n'est équitablement répartie et la mondialisation avance sur fond d'aggravation des inégalités entre le Nord et le Sud.

A en juger par les statistiques qui dans leur froideur révèlent que un milliard d'habitants détient environ 80 et 85% du commerce et de l'économie du monde pendant que les 4 milliards d'habitants restant possédant entre 15 à 20% (ONU Avril 1992). Selon une étude de S. George sur les « aides », il a été établi qu'entre 1982 et 1990, les PVD ont déboursé environ 1945 milliards de dollars au titre des intérêts et du service de la dette.

C'est donc à ce niveau que la mondialisation doit rechercher la création d'un climat de coopération internationale consolidée. Sinon à quoi servirait une « industrie » mondiale dynamique pleine de projets et d'innovation ? En seconde position, il faut dire que le processus de financiarisation de l'économie mondiale coïncide avec l'apparition du phénomène de la dollarisation dans plusieurs pays. Dans l'Amérique latine, après l'assouplissement des contraintes financières sur les « déposités » en devises (surtout le dollar américain) durant la moitié de la décennie 1970, le taux de dollarisation a été de 85% en Bolivie, 70% en Uruguay et 65% au Pérou. La même tendance a été observée dans les pays du Moyen Orient et en Turquie.

Ce phénomène peut paraître normal pour les pays ayant une économie plus au moins libérale, mais là où celui-ci est directement lié à la libéralisation de l'économie, c'est bien dans les pays à économie planifiée, à l'exception de l'ex-Yougoslavie et de la Pologne qui ont connu une dollarisation accrue, soit respectivement de 80% et de 70%. La cause principale de ce taux élevé de la dollarisation dans ces deux pays est l'inflation durant les années 1980. Dans tous les autres pays de l'ex-bloc communiste, la dollarisation n'est apparue qu'à partir des années 1990. Faisant partie du programme des réformes (1991-1993), la réduction et parfois la levée des contraintes sur le change des devises dans les pays dits à « économie en transition » a contribué considérablement à l'expansion d'un tel phénomène comme l'illustre le tableau suivant:

Pays	Taux dollarisation	Années
Albanie	20 %- 25 %	1993-1994
Roumanie	35 %	1994
Bulgarie	35 %	1994
Hongrie	15 %	1993
Pays Baltes	35 %- 60 %	1993
Russie	30 %- 45 %	1992-1993
Ukraine	30 %- 45 %	1992-1993

Pour ce qui est de la Hongrie, le taux de dollarisation était de l'ordre de 50% en 1989 et ceci s'explique par la politique prudente et graduelle en matière fiscale et monétaire, surtout au début de l'application des réformes dans ce pays. Par contre, la

Mongolie a connu une hausse vertigineuse de son taux de dollarisation qui est passé de 2% en 1984 à 40% en 1993.

Ces différents taux de dollarisation illustrent d'une manière éclatante, la pensée planétaire du capital qui s'appuie essentiellement sur les résultats de la révolution technologique actuellement menée par les pays riches et industrialisés. La mondialisation économique remplacerait alors l'internationalisation économique, elle-même, considérée comme une étape importante dans la construction de l'économie mondiale. En effet, ce qui se passe dans le monde, au plan économique, monétaire et commercial, est un phénomène unique en son genre. Force est de constater qu'au moment où l'on parle de plus en plus d'un monde économique nouveau de l'après Malta, on assiste au renforcement et à la réhabilitation des institutions de l'après Yalta. Les accords du GATT ont été signés il y a quatre années de cela à Marrakech, donnant ainsi naissance à l'organisation mondiale du commerce (OMC). L'OMC est la concrétisation du vieux projet, en l'occurrence l'organisation du commerce international (OCI) que les Etats-Unis n'avaient pas jugé utile de signer en 1974. Il est vrai qu'à cette époque, le monde traversait des périodes difficiles comme le premier choc pétrolier de 1973, la guerre d'Octobre 1973, le dialogue Nord-Sud. D'un autre côté, le FMI, une autre institution "Bretton Woodienne" continue de jouer un rôle prépondérant dans la gestion monétaire du monde. Les déclarations de ses responsables et quelques faits vécus confirment bien cette prépondérance dont jouit le FMI. En général, les déclarations des dirigeants du FMI peuvent être résumées dans ce qui suit : " l'entrée de la finance internationale dans l'ère de la libéralisation et des nouvelles technologies rend impératif, à n'importe quel pays dans le monde, l'application des politiques économiques et financières qui conviennent le mieux à la nouvelle situation de l'économie mondiale caractérisée par une concurrence terrible : tout pays qui refuse la mondialisation connaîtra vraisemblablement la stagnation et la marginalisation ..."

Pour ce qui est des faits économiques vécus, la crise financière qu'a connue le Mexique (dévaluation du *Peso* de 30%) était considérée comme le fait le plus marquant de l'économie mondiale en 1995. La crise financière mexicaine est survenue en décembre 1994, une opération de dévaluation du *Peso* non-maîtrisée avait causé une sortie massive de capitaux en quelques jours. C'est ce qui a nécessité une intervention rapide du FMI afin d'éviter tout effet de "contamination" et sauver ainsi le système monétaire international. La crise financière du Mexique est à ce titre considérée comme le point de départ de la réflexion sur le nouveau rôle du FMI dans la finance internationale à l'orée de la mondialisation et à partir duquel on décèle nettement la domination de l'économie boursière dont la vulnérabilité est justement signalée avec force par certains économistes comme B. Fred. Certains analystes n'ont pas manqué d'interpréter l'intervention du FMI dans la crise financière mexicaine comme étant un acte qui en dit long sur l'intention de l'institution internationale de protéger l'alena ou NAFTA (dont font partie en plus du Mexique les USA et le Canada). Ceci est d'autant vrai, si on se donne comme référence la proposition faite au FMI par la commission bancaire du Congrès américain. C'est d'ailleurs dans ce sens que B. Fred. avait formulé le vœux de voir le FMI se doter d'un nouveau mécanisme d'emprunt évalué à 100 milliards de dollars pour parer à toute éventuelle crise semblable à celle du Mexique. Il s'agit en fait d'une sorte de recommandations polies au FMI dirigé par les pays du G7 afin d'oeuvrer à l'installation d'un tel mécanisme. Il faudrait peut-être faire rappeler que pendant cette crise, les institutions de Bretton Woods ont versé au Mexique sous forme de prêt de 17,5 à 18 milliards de dollars en plus de l'aide américaine. Le but recherché est surtout la stabilité du système monétaire international. L'une des conséquences majeures de cette crise financière survenue au Mexique, c'est qu'elle a le mérite de déclencher le sonnette d'alarme pour signaler le danger qui guettait le monde de la finance. En guise de précaution, le FMI entama immédiatement une série de mesures dites de financement d'urgence, afin de

pouvoir mieux contrôler les politiques des pays membres et de prévoir en temps voulu toute crise latente éventuellement. Cependant, ce genre de programme se heurte en quelque sorte aux réticences et réserves des pays du G7 et autres bailleurs de fonds quant à la collecte des 55 milliards de dollars nécessaires au fonctionnement de ce fonds d'urgence.

Sur un autre chapitre le FMI se présente comme le "superviseur" de la conduite des réformes économiques dans plusieurs pays dans le monde. Cet état de fait est illustré d'une façon éloquente par la promesse de 5 à 6 milliards faite à la Russie en 1996 par le FMI pour protéger la démocratie ... Et sauver les réformes... "l'institution Bretton Woodienne" est en train de renforcer son rôle dans le monde, aidée dans cela par la mondialisation. A en juger par sa dernière action qui consiste à préparer un guide précis, destiné aux pays membres et visant entre autres :

- l'unification des données statistiques de ces pays ;
- un contrôle meilleur des politiques financières et économiques ;
- une utilisation de la comptabilité analytique par les banques centrales ;
- taux d'intérêts ;
- balances des paiements ;
- l'épargne internationale ;
- taux de change ;
- commerce de marchandises ;
- localisation des investissements étrangers.

Il est à noter avec vigueur, qu'il n'est pas dans notre intention de jeter de le " PAVE" sur une institution d'une telle envergure et à laquelle des pays souverains ont adhéré (et demandent toujours d'adhérer), mais il reste que la multiplication des tâches et l'ampleur de son rôle ces dernières années poussent à nous demander si le FMI n'est pas en train de devenir le nouveau ordonnateur du monde économique ?

- Plaider pour le renouveau.

Il faudrait être d'une dextérité inouïe et doté d'un bien-dire extraordinaire pour éviter tout "papotage". Si le changement est inextinguible, il serait naturel de dire qu'à chaque ordre ses nouvelles institutions et nouveaux mécanismes. Seulement et comme il a été rapporté, ce sont les mêmes institutions d'il y'a plus de 50 ans qui continuent d'être utilisées par la communauté internationale; et c'est ici que réside toute la problématique du monde économique. La question qui se pose d'elle même est la suivante : si le FMI a bel et bien rempli son rôle en répondant aux exigences de l'après chute du mur de Berlin en 1989, pourrait-il le faire encore après la chute du mur à l'envers en 1997 ? (les spécialistes des relations internationales utilisent cette expression pour parler du retour de Hongkong à la Chine après l'accord de 1985). Hongkong est un pays de 6 millions d'habitants : c'est la troisième place financière et la dixième puissance économique mondiale. C'est donc une situation qui n'a rien à voir avec celle qui prévalait en R.D.A. avant la réunification allemande. Il n'est pas possible de donner une réponse quelconque à la question déjà posée, pour la simple raison qu'on ignore la nature du système international qui va s'installer dans le troisième millénaire. Néanmoins, il y'a toujours dans toute analyse intérêt à fixer le vocabulaire. Deux expressions se trouvent par la force des choses largement utilisées : économie mondiale et économie-monde : l'économie mondiale s'enfonce et la notion d'économie-monde a été forgée par F. Braudel à partir de mot allemand; Weltwirtschaft.

Le monde dans lequel nous vivons, préfiguré par l'économie de marché et le capitalisme en expansion, plaide pour l'adoption de l'économie-monde. L'économie-

monde est l'économie d'une portion seulement de notre planète dans la mesure où elle forme un tout économique. Elle se définit par la triple réalité suivante :

- occupation d'un espace géographique donné, limité dans le temps et dans l'espace (mais qui peut changer).

- possession ou acceptation d'un pôle ou centre.

- partagée en zones successives; le coeur et la région s'étendent autour du centre, les zones intermédiaires autour du pivot central et les zones périphériques se trouvent dans la division internationale du travail beaucoup plus dépendantes que participantes.

On constatera que ce concept Economie-Monde est le mieux approprié pour mettre la lumière sur la configuration géopolitique et géoéconomique du monde contemporain. Si on reprend dans son ensemble l'expression d'Yves Lacoste, "la Méditerranée au pluriel", on trouvera qu'il y a l'heure actuelle la formation de trois pôles économiques : le " Nord Américain, Européen et Asiatique" autour desquels viennent graviter les autres pays. Chaque pôle est lui même confronté à de larges vagues de centrage, recentrage et décentrage. Le pôle européen par exemple est entrain de se subdiviser en pays de la banane bleue (G.B., pays Scandinave) et les pays de l'arc (France , Italie, Espagne) , avec une présence intense d'où Barcelone et le projet du partenariat euro-méditerranéen . Mais l'Europe regarde aussi vers l'Est. La fin du CAEM (conseil d'assistance économique mutuelle) et la disparition de l'URSS avaient poussé les pays de l'Europe centrale et orientale (PECO) à se rapprocher de l'Union Européenne.

En effet, on observe aujourd'hui que l'ancrage à l'ouest des PECO, en même temps que leur évolution vers l'économie de marché, se confirme par la multiplication des échanges commerciaux avec l'Union Européenne. L'Union Européenne accueille en 1992, 48% des exportations des PECO contre 22% en 1989 et fournit 44% de leurs importations contre 29% en 1988 (*Le Monde du 06-08-1994*) . La même remarque est valable pour L'Amérique du Nord et l'Asie qui préfèrent se regrouper dans le Forum de l'apec (environ 45% du commerce mondial). Que peut-on dire ? Sinon que paraphraser Braudel qui disait : *"Les pays nantis et les pays pauvres ne sont pas restés immuablement les mêmes. La roue a tourné, mais dans sa loi le monde n'a guère changé : il continue à se partager structurellement entre privilégies et non privilégies. Il y'a une sorte de société mondiale, aussi hiérarchisée qu' une société ordinaire et qui est comme son image agrandie, mais reconnaissable, Microcosme et Macrocosme c'est finalement la même texture , pourquoi" ?*

En historien, Braudel a évité de rentrer dans les détails pour une raison ou une autre. Cependant, est-ce une raison suffisante pour que les économistes s'empêchent de s'emparer des éléments analytiques de l'économie-monde.

La triade économique est faite de changements, de mutations et de bouleversements que connaît l'économie-monde depuis le début des années 1990 au moins. Ils pourraient constituer le fondement d'une ébauche à l'émergence d'une nouvelle "théorie" explicative et descriptive de l'économie. En écartant d'emblée toute prétention "pédantesque", un observateur attentif de chose économique, en collationnement d'une manière minutieuse ce qui se dit et s'écrit sur l'économie, relèverait qu'il y'a comme une sorte de cohue qui entoure une "triade conceptuelle à savoir : la mondialisation, l'économie de marché et le programme d'ajustement structurel (PAS), controversés et contradictoires. Le premier défend l'idée de "Moins d'Etat, mieux d'Etat" en s'appuyant sur la nécessité du désengagement économique de l'Etat par le biais de l'assainissement des finances publiques et se résume essentiellement à la réduction des dépenses budgétaires. On assiste en quelque sorte

à la résurrection de la courbe d'Arthur Laffer (économiste américain) sur la relation entre la pression fiscale et les recettes fiscales. En somme, il ne faut pas tuer l'assiette de l'impôt. Le second débat prend une dimension internationale. Il est axé principalement sur le phénomène de la globalisation et de la compétitivité des entreprises dans/sur un " marché planétisé " avec l'aide de l'Etat supranational.

Les entreprises économiques engagées sur un marché international demandent d'une manière incessante, l'intervention de l'Etat pour les protéger de la concurrence. Au-delà du débat sur le rôle qu'aura à jouer l'Etat à l'échelle internationale et son désengagement de la sphère de la gestion économique au niveau national, il est utile de noter que la "triade conceptuelle Mondialisation , Economie de marché, P.A.S, pose sous une autre forme le problème lié à la délocalisation- relocalisation et l'investissement-désinvestissement. Le problème cité est posé en ces termes :

- uniformisation des économies nationales par l'adoption de celles-ci, le concept de l'économie de marché;

- rationalité économique et équilibres macro-économiques au moyen de politique budgétaire rigoureuse -surtout en matière de dépenses publiques- par le biais du PAS du FMI;

- accroissement des gains de productivité et réduction des coûts par la mondialisation : les experts s'accordent à dire que les années 1990 s'annoncent hyper-industrielles, on pourrait se demander peut-être quelles seraient alors la nature des années 2000 !

Il est difficile de répondre, tant l'actualité se charge ces temps-ci de démentir les pronostics. Cependant, il faudrait espérer peut être que le vent de la mondialisation permettra la naissance d'un monde nouveau. En attendant, le monde de l'économie continue son petit bonhomme de chemin, en ayant un regard attentif sur Denver et Birmingham....

Références bibliographiques.

- 1 - BOUKHAOUA Smaïl : "l'idée du Nouvel Ordre Mondial" in les actes du séminaire "Le Nouvel Ordre International et les intérêts des pays du Tiers-Monde", Université de Blida, 24-26 mai 1993, pp. 96 - 166), (en arabe).
- 2 - BOUKHAOUA Smaïl : "Economie de marché ou capitalisme réinventé?" In, El-Watan du 7/12/1995.
- 3- BOUKHAOUA Smaïl : "Economie tourmentée" in, El Watan du 24/08/1996.
- 4 - BOUKHAOUA Smaïl : "Economie de marché : attentes et inquiétudes" in, la revue de l'économie, n° 39, déc. 1996.
- 5 - BOUKHAOUA Smaïl : "La mondialisation : quelle signification?" In, la revue de l'économie, n° 42, avril 1997.
- 6 - F. BRAUDEL : "La dynamique du capitalisme", Editions Artrand, Paris, 1985; 120p.
- 7 - Christian Charles et François MASSEPORT : "La hiérarchie des puissances économiques depuis 1945", Ellipses, Editions Marketing, Paris, oct. 1995.
- 8 - A. COHEN et M.C FERRANDON : "Comprendre les problèmes monétaires", tome 2 : Le système monétaire international, Hatier, Paris 1980.
- 9 - Jean-Pierre de DELAS : Economie contemporaine (faits, concepts, théories), Ellipses, Editions Marketing, Paris, Novembre 1991.
- 10 - Quotidien national El-Watan du 17/02/1997.
- 11 - P. KENNEN : Managing the world economy : fifty years after, Bretton Woods, international business and the development of the world économie, 1994.
- 12 - Le Monde du 06/08/1994.
- 13 - Transnational Focus; Groupe mixte CEA/CNUCED des sociétés transnationales, n° 10, Décembre 1993.
- 14 - Ratna SAHAY and Carlos A. VEGH : Dollarization in transition economies, Finance and Development, march 1995, pp. 36-39.

QUELQUES EFFETS DU P.A.S SUR LE SECTEUR AGRICOLE :
Présentation et essai d'explication des premiers résultats.

Par : Abdel-Madjid DJENANE
ISE Ferhat Abbas, Sétif.

Malgré la multitude des réformes et restructurations auxquelles il a dû être confronté avant 1987¹, le secteur agricole public algérien a toujours trouvé des voix pour défendre son autonomie de gestion ainsi que sa privatisation.

La privatisation de ce secteur, dissimulant quelque peu l'incapacité de l'Etat à faire face à la *contrainte financière extérieure* qui a commencé à se manifester par la baisse des revenus pétroliers extérieurs en 1986, a été finalement amorcée à la fin de l'année 1987. Mais peu d'indices indiquaient alors que le remplacement des DAS par des exploitations agricoles plus petites, collectives et individuelles, en fait par des exploitations semblables -tant par leur nature que par la qualité de leurs relations avec les structures d'encadrement- à celles du secteur privé, allait conduire en un temps relativement court au démantèlement systématique du secteur agricole public, à la suppression des subventions aux intrants agricoles mais aussi à toute forme d'intervention directe de l'Etat dans ce secteur : on parlait alors de *réorganisation* du secteur public, un secteur d'ailleurs habitué aux restructurations et réformes. Les réformes ainsi entamées ou, pour être plus précis, le PASA² mis en place, sans avouer encore son nom, a été cependant précédé, depuis 1984-85 déjà, par quelques mesures de libéralisation du système des prix agricoles³ et a débouché sur la restitution en 1991 des terres nationalisées à leurs anciens propriétaires de 1971-73. Au milieu de l'année 1992, soit quatre années et demie après le lancement de l'opération de réorganisation, le secteur agricole public est quasi-entièrement privatisé et le libéralisme comme mode d'organisation et de régulation par le marché de l'activité agricole est enfin de rigueur en Algérie.

Dès lors, l'objet de ce papier tente d'identifier, la finalité de la réforme de 1987 étant connue : l'*autosuffisance alimentaire*, naturellement- et d'expliquer les "premiers résultats" de cette nouvelle expérience d'organisation et de gestion du secteur agricole. Nous commencerons par présenter les résultats physiques qui plaident en faveur de cette réforme; nous parlerons alors, pour adopter la nouvelle terminologie, de "*performances*" du secteur agricole réorganisé. Ces performances étant -cela ne peut constituer l'objet d'une trouvaille- peu nombreuses ou, peut-être, non encore suffisamment perceptibles⁴, c'est pourquoi nous essayerons alors de rappeler dans un second temps les caractéristiques traditionnelles de ce secteur, celles qu'aucune réforme ne soit encore parvenue à résorber. Dans ce sens, il nous a paru utile de tenter dans un troisième et dernier point une explication des causes de l'échec de la nouvelle politique agricole.

I. LES " PERFORMANCES " DU SECTEUR AGRICOLE REORGANISE.

Sans être nihiliste, nous relèverons que les résultats du secteur agricole réorganisé sont modestes et même non significatifs. Ils sont par moment néfastes, même si en situation de "crise", le secteur agricole paraît plus "performant" que le secteur industriel.

¹ - 1962-63 : regroupement des fermes coloniales en DA. 1966-67 : création des CAPAM. 1971-73 : avènement de la RA. 1975 : remembrement des DA. 1980-83 : restructuration des DA, CAPRA et GMV et émergence des DAS.

² - Les fondements et causes qui sont à l'origine du programme d'ajustement structurel dans l'agriculture algérienne ont fait l'objet, dans le champ de la recherche universitaire, d'une présentation synthétique par le Prof. S. BEDRANI dans : " Agriculture, politique de stabilisation et d'ajustement en Algérie", IRMC, Tunis, 1995.

³ -Se conférer à A.M DJENANE : Prix, subventions et fiscalité agricole en Algérie. Illustration par le cas de la wilaya de Sétif, Séminaire RAFAC, 1993.

⁴ - L'absence de publications officielles de données chiffrées durant ces dernières années est significative à plus d'un titre : les nombreuses revues du Ministère de l'Agriculture, les séries agricoles, ont soudainement laissé place à des dépliants.

1. Le secteur agricole plus "performant" que le secteur industriel.

C'est ce que l'on peut en effet constater en considérant ces deux secteurs sous l'angle de leur participation à la création de nouvelles richesses matérielles identifiées par la comptabilité nationale. La *valeur ajoutée agricole* (VAA), comparée au PIB, est passée de 8.7 % en 1984 à 11.5 % en 1988 et à 12.8 % en 1993. Aux dates respectives la *valeur ajoutée industrielle* (VAI), rapportée au PIB, est de 16, 13.6 et de 10.5 %⁵ : les tendances spécifiques à chaque secteur décrivent une évolution à moyen terme en *forme de ciseaux*.

L'écart enregistré, favorable donc au secteur agricole, ne se mesure pas seulement en valeur relative mais dénote aussi de la capacité du secteur agricole à générer en un même laps de temps plus de valeur que le secteur industriel. En dinars courants, la VAA a été multipliée par 3.6 entre 1987 et 1993 : elle passe de 41.1 à 147 milliards de DA de la première à la seconde date. La VAI passe, quant à elle, de 43.7 milliards de DA en 1987 à 120 milliards de DA en 1993 soit une multiplication par 2.7⁶.

Les performances récentes du secteur agricole peuvent également être appréciées dans le domaine de la création de l'emploi. En effet, bien que la création de nouveaux emplois au niveau de l'économie entière fût faible entre 1987 et 1993, le secteur agricole demeure l'un des rares secteurs économiques où le nombre moyen annuel de postes de travail créés entre 1988 et 1993 est supérieur au même nombre moyen entre 1984 et 1987 : 29 700 nouveaux emplois ont été créés de 1984 à 1993 dans le secteur agricole pour un effectif global de 160 500 postes pour toute l'économie⁷. Notons au passage que le secteur industriel n'a créé durant toute cette période, quant à lui, que 13 000 emplois seulement, c'est-à-dire que pour chaque poste de travail créé dans l'industrie, on en crée 2,3 dans l'agriculture. Mais il faut peut être relativiser cela en rappelant que le taux de chômage au niveau macro-économique est passé de 9,7 % en 1985 à 18.1 % en 1989, puis à 21 % en 1991 et probablement à 30 % aujourd'hui.

Mais importe peut être peu le chômage lorsque la production physique en augmentation permet de subvenir aux besoins nutritionnels de tous!

2. Une production agricole en hausse mais toujours fluctuante.

La "crise" de récession qui affecte l'économie depuis 1985-86, les réformes auxquelles fait face cette dernière, semblent opérer des changements appréciables dans la tendance générale de la production agricole. Cette dernière se caractérise, malgré les fluctuations, par une hausse.

Si on prend en effet comme année de base, les années de lancement des réformes, 1987 et 1988, on pouvait remarquer en 1993-94 déjà que la production des cultures

⁵ - Les chiffres ont été essentiellement tirés de : "Review of agricultural policies and agricultural services 1987-1993", Banque Mondiale, Déc. 1994.

⁶ - On peut bien penser que la différence de croissance entre les deux secteurs est un signe révélateur des progrès réalisés dans le premier secteur et de maturité de ces mêmes progrès dans le second. En fait, ceci aurait été vrai et même un miracle dans le cas d'une croissance réelle. En réalité cette dernière est moins importante que ne l'indiquent ces chiffres lorsqu'on sait que l'équation : 0.869 DA = 1 FF en 1987 est subitement devenue 10 DA = 1 FF en 1995. La croissance réelle pourrait être même négative dans les deux secteurs.

⁷ - Se conférer également à S. BEDRANI : "L'intervention de l'Etat dans l'agriculture en Algérie : constat et propositions pour un débat", Options. Méd., Série B, n° 14, CIHEAM, 1995.

industrielles a été multipliée par 3, celle du maraîchage a augmenté de 16 %, l'oléiculture de 8 %, les fruits frais de 53 %, les agrumes de 26 % et les viandes rouges de 36 %.

Inversement, les viandes blanches enregistrent une baisse de 7 % de leur production, les légumes secs de 14 %, les fourrages de 45 % et les céréales de 22 %⁸.

Comme il ressort de ce qui précède, ce sont les principales cultures ou cultures dites autrefois *stratégiques* qui voient leur production baisser après la privatisation du secteur agricole. C'est ce qui nous amène à présenter certains aspects négatifs, ceux que la réorganisation du secteur agricole n'est pas encore parvenue à résorber.

II. LES INSUFFISANCES OU LA PERSISTANCE DES TENDANCES TRADITIONNELLES DU SECTEUR AGRICOLE.

1. La libéralisation du système des prix sans effet sur les importations alimentaires .

Les "performances" récentes enregistrées par le secteur agricole ne signifient pas cependant une plus grande indépendance alimentaire du pays. Mesurée en termes de quantités alimentaires importées, celle-ci est moindre après les réformes de 1987-88. Bien que les importations alimentaires tendent à diminuer en valeur (indice 94 en 1993 et 100 en 1987-88, une diminution liée aux fluctuations de la production et à la politique du commerce extérieur), leur part dans les importations totales tend, au contraire, à augmenter. Elle passe de 25.5 % en 1984 à 33.9 % en 1987-88 et à 32.4 % en 1993, 27.5 % en 1994 et 30 % en 1995. On rappellera que les années 92 à 94 correspondent dans la politique économique du pays à la phase des *"importations incompressibles"* et de gestion plus rigoureuse de la *"contrainte financière extérieure"*. A ce dernier propos, il est également utile de relever que parmi les importations incompressibles, les céréales et les produits laitiers continuent à voir leurs volumes augmenter à l'importation. Les importations de céréales, de lait et de leurs dérivés représentent plus des 6/10 de la consommation totale de ces produits.

Vu sous l'angle de l'autosuffisance alimentaire, le secteur agricole réorganisé ne participe guère à la couverture des besoins en certains produits qu'à concurrence de 33 % pour les céréales et dérivés, 11 % pour les légumes secs, 65 % pour les fruits, 74 % pour les viandes rouges et 40 % pour le lait (données de 1990)⁹.

2. Une agriculture atteinte d'immobilisme.

Les résultats physiques de l'agriculture algérienne des dix dernières années sont mitigés. Certaines spéculations ont vu leur production augmenter et d'autres stagner,

⁸ - Chiffres tirés du doc. cité en note 3 et de "L'agriculture par les chiffres 1993-94, MARA, 1995". Le même document indique que le poids relatif de chaque culture dans la production moyenne totale pour la phase allant de 1986 à 1995, aux prix de 1995. Elle est de 34.52 % pour l'élevage, de 16.79 % pour les produits de l'élevage, de 15.27 % pour la céréaliculture, de 11.09 % pour les cultures maraîchères, de 5.36 % pour les dattes, de 1.1 % pour les cultures industrielles, de 2.29 % pour les cultures fourragères, etc...

⁹ - Chiffres empruntés à :

- S. BEDRANI : "Agriculture et alimentation en Algérie : faiblesses du passé et politiques actuelles", CREAD - INA, Alger, 1993.

- R. AMELLAL : "La filière lait en Algérie : entre l'objectif de la sécurité alimentaire et la réalité de la dépendance", Options. Méd., n° 14, 1995.

- O. BESSAOUD et M. TOUNSI : "Les stratégies agricoles et agro-alimentaires de l'Algérie et les défis de l'an 2000", OM, n° 14, 1995.

sinon baisser. Il s'agit ici de résultats de courte période qu'il faut situer dans une phase d'observation plus longue.

Ainsi, si nous prenons le cas des céréales, une culture vivrière qui occupe chaque année la moitié environ de la SAU (terres céréalières emblavées et au repos), il est alors permis de penser que l'agriculture algérienne est atteinte d'*immobilisme*. En matière de céréales donc, la superficie moyenne décennale qui lui a été consacrée de 1940 à nos jours décrit une droite dont la pente d'évolution est pratiquement nulle. Cela signifie que l'ensemble des terres qui peuvent être affectées à cette culture l'ont déjà été depuis un siècle déjà (2 753 000 ha emblavés en 1881-1890 et 2 701 000 ha en 1990-93).

Disposer d'une superficie céréalière limitée qui doit faire face par ailleurs à un accroissement démographique galopant et à une urbanisation accélérée devrait pousser en principe à la recherche de moyens appropriés qui permettent d'accroître le rendement physique de cette culture. En Algérie, cela n'est pas apparemment le cas, puisque le rendement moyen d'un siècle et demi de pratique céréalière (1851-1993) est très faible : 604 kg/ha seulement. Le rendement décennal le plus élevé, 982 kg/ha, a été obtenu durant la décade 1915-1924 contre 630 kg/ha en 1980-89 et 701 kg/ha en 1990-93¹⁰.

Ainsi derrière l'échec de la politique agricole céréalière, se dissimule un autre échec; c'est celui de la politique agricole, qui est aggravé par la mise sous ajustement structurel du secteur agricole.

Mais quelles sont alors les causes les plus influentes?

III. TENTATIVE D'EXPLICATION DE L'ECHEC DE LA REFORME DU SECTEUR AGRICOLE.

Nous retenons deux causes essentielles.

1. La libéralisation : une nécessité malmenée.

La réforme de 1987 est, contrairement aux précédentes, d'inspiration libérale¹¹. Elle se donne pour objectif de libérer les énergies, à même d'accroître la création des richesses agricoles tout en diminuant les dépenses publiques.

Dans cet esprit, la loi 87-19 dénie à l'Etat le droit d'intervenir directement dans la réorganisation du secteur agricole public. Le remembrement des DAS, comme *droit réel*, est confié aux travailleurs de la terre eux-mêmes auxquels la loi précitée

¹⁰ - Chiffres empruntés à :

- P. LAUMONT : "La céréaliculture algérienne", INA, 1937.

- Ministère de l'Agriculture : Statistiques agricoles, 1940-1993.

¹¹ - C'est du moins ce que nous retenons du constat que fait la Banque Mondiale de la période d'avant 1987. "Pendant vingt-cinq ans, depuis son accès à l'indépendance nationale en 1962, l'Algérie a opté pour la voie socialiste de développement se caractérisant par un système de planification centralisé et une industrialisation lourde. A la fin des années soixante-dix, cependant, les inconvénients du système de planification centralisé commencent à apparaître, particulièrement dans le secteur agricole public qui représente la plus grande part des potentialités agricoles du pays. En dépit de gros investissements publics dans le secteur d'Etat, la production demeure faible et le pays fait de plus en plus recours aux importations qui n'ont cessé d'augmenter. Les effets des investissements publics dans le secteur agricole sont lents, particulièrement dans le secteur domestique dans lequel le capital mobilisé durant cette longue période n'a donné aucun effet. En sus, les réalisations industrielles tournent en deça de leurs capacités", BM op cité,

reconnait également le droit de se regrouper par *cooptation directe* de même qu'elle interdit d'autre part, aux institutions de l'Etat de s'immiscer dans le remembrement des unités de production. C'est pourquoi, cette opération, contrairement aux précédentes, va-t-elle se caractériser par l'absence d'un *modèle technique de réorganisation* préalablement défini et c'est pourquoi aussi les producteurs directs de l'ancien secteur agricole public vont-ils être poussés à copier le *schéma foncier* en présence dans le secteur privé¹².

Cette démarche s'est soldée, ainsi que nous tenterons de le montrer, par plusieurs effets néfastes :

1.1. La prédominance de la petite exploitation ou le nivellement par le bas.

Le phénomène de l'émiettement des DAS, puis des EAC s'est accéléré en 1991-92 avec la décision de restitution des terres nationalisées à leurs anciens propriétaires. Dans la wilaya de Sétif, une wilaya qui a toujours bénéficié de l'appui des pouvoirs publics à cause de sa tradition céréalière plusieurs fois séculaire, 16 000 ha ont pu être restitués à 634 propriétaires. Cette superficie a été prélevée sur le patrimoine foncier de 105 EAC, 16 EAI et 997 AIRA et lots marginaux : 06 EAC ont été dissoutes de fait pour cause d'absence d'assise foncière.

Mais ce n'est pas du tout la restitution des terres à leurs anciens propriétaires qui est le phénomène économique qui doit retenir l'attention. C'est plutôt la tendance au passage de la *grande* à la moyenne exploitation puis de cette dernière à la petite, voire à la *micro-exploitation*.

Dans cette wilaya donc, la tendance au *démembrement* sans limite des exploitations est, on ne peut, plus claire. Les données disponibles sur ce sujet montrent que :

- la superficie moyenne par attributaire est passée de 39.5 ha en 1988 à 30.3 ha en 1992 soit une diminution de 25 % environ de la superficie par attributaire,

- le phénomène de la prolifération de la petite et de la micro-exploitations ne cesse de se développer. En 1988, les exploitations de moins de 10 ha ne représentaient que 1.4 % seulement de l'effectif total des exploitations alors que ce taux s'élève à 11.4 % en 1992. A cette dernière date, il n'existait plus d'exploitation issue de l'ancien secteur public et qui ait encore sa superficie supérieure à 60 ha alors que au mois de juin 1988, sept mois après le lancement de l'*opération de réorganisation*, 10 % des exploitations avaient encore leur superficie supérieure à cette limite.

Enfin ne faudrait-il pas relever toujours pour la même wilaya que 18 % des EAI - devenue la *forme de propriété ultime* dans l'ancien secteur public- avaient en 1996 leur superficie inférieure à 5 ha et que 40% avaient leur superficie inférieure à 10 ha!

Cela n'est-il pas le signe suffisant d'une évolution rapide vers le modèle d'exploitation agricole privée dominée à son tour par la micro-exploitation qui dans la wilaya de Sétif est prépondérante : la micro-exploitation, celle dont la superficie est inférieure à 1 ha représente 13 % de l'effectif total des exploitations privées et celle

¹² - Voir AM. DJENANE : L'exploitation agricole familiale comme modèle de restructuration des exploitations du secteur public : cas du sétifois ", OM, Série B, 1997.

dont la superficie est inférieure à 5 ha représente 64 % de ce même effectif global! La libéralisation de l'activité agricole en zone de plaine, en zone céréalière devrait-elle alors signifier l'atomisation de l'exploitation agricole?

On ne peut que se poser des questions sur ce phénomène lorsqu'on sait que la libéralisation a conduit ici, en Algérie, à l'effritement des exploitations agricoles alors qu'on assistait au même moment, entre 1980 et 1987, à l'accroissement de 10 % environ de la taille moyenne des exploitations de la CEE. Au Royaume Uni, le pays d'où est partie durant l'époque tatchérienne l'idée de la privatisation totale, de l'ultra-libéralisme, la réforme de l'agriculture s'est soldée au cours de la période allant de 1972 à 1987 par un accroissement de 69 % de la taille moyenne des exploitations laitières et de 46 % de celle des exploitations céréalières!¹³

1.2. La référence au secteur agricole privé , un leurre :

Le secteur privé a été imposé depuis le début des années 80 déjà, comme *modèle de référence* et d'organisation des exploitations de l'ancien secteur public¹⁴.

Sans chercher à dissimuler aujourd'hui les faiblesses et contradictions qui traversaient à cette époque là l'ancien secteur agricole public, il faut cependant souligner que la référence au secteur privé comme *modèle de référence économique* est un leurre. Les "performances" relatives du secteur privé ne s'expliquent que par les avantages culturels dont il avait bénéficiés. Dans ce sens, ne faudrait-il pas relever que pour la période allant de 1971 à 1987, le secteur privé agricole avait disposé des 2/3 des superficies utilisées par l'agriculture, de 60 % des terres affectées aux cultures herbacées, de 62 % des plantations d'arbres fruitiers et de 15 % seulement des terres affectées à la vigne, de 66 % des superficies affectées au maraîchage, de 64 % des superficies réservées aux céréales et de 1/3 seulement de celles affectées aux légumes secs, aux fourrages artificiels et aux cultures industrielles?

Dans ce contexte, on relèvera :

- que le secteur agricole privé s'est vu réserver les spéculations à *forte valeur ajoutée* tels que le maraîchage ou l'arboriculture fruitière alors que les cultures dont les *prix ont toujours été fixés* par l'Etat (légumes secs, cultures industrielles, fourrages artificiels, vignobles) ont été allouées au secteur public qui détenait les 2/3 des superficies réservées à ces dernières cultures,

- que le secteur agricole privé est moins intensif puisqu'il comptabilisait la plus grande partie des terres mises au repos (78 %)

- que le secteur agricole privé obtenait toujours des rendements à l'unité de terre cultivée, du moins en ce qui concerne les céréales, inférieurs à ceux du secteur public. De 1971 à 1987 il a disposé de 64 % des superficies céréalières mais n'a réalisé que 52 % de la production nationale de cette culture. C'est dire que ses rendements céréaliers n'ont représenté pour phase de référence que les 2/3 de ceux obtenus par le secteur public.

¹³ - Ian Goldin et Dominique Vander Mensbrugge : "la libéralisation des échanges : quel enjeu? Centre de Développement de l'OCDE, Cahier de Politique Economique n° 5, Paris, 1992.

¹⁴ - C'est du moins ce que nous retenons du traitement différencié de la restructuration de 1981-83 où seules les exploitations du secteur public ont été touchées. Les exploitations du secteur privé, même imbriquées ou ayant des enclaves dans l'ancien secteur étatique n'ont jamais fait l'objet d'un quelconque remembrement. Voir notamment notre mémoire de magister : la restructuration du SAE : discours et pratiques, ISE Alger, 1985.

Ainsi le démantèlement du secteur public, au lieu de se fixer des objectifs de rationalisation des moyens fonciers et matériels limités, de réduction de la dépendance alimentaire vis à vis de l'extérieur en promouvant les cultures vivrières, il semble contribuer à l'aggravation des résultats, déjà fragiles. Mais on peut cependant penser que la privatisation de l'agriculture algérienne finira par la conduire à une plus grande *spécialisation* en adoptant petit à petit le principe des *avantages comparatifs* agricoles et à s'insérer dans le marché mondial des produits agricoles au moyen des spéculations à forte valeur ajoutée.

Cette idée aurait pu être réconfortante si elle tenait compte des conditions réelles d'insertion de tout nouveau pays dans les marchés extérieurs. La conquête des marchés extérieurs, notamment agricoles, suppose en effet :

- la capacité à investir et à innover en matière de commerce extérieur, ce qui n'est pas le cas pour l'Algérie qui traverse une crise financière aiguë;

- la capacité à arracher des parts de marché, ce qui n'est pas également le cas étant donné d'une part, la forte concurrence qui caractérise le marché mondial des produits agricoles et d'autre, part la réglementation astreignante qui caractérise ces marchés (qualité, quantité et calendrier de livraison)¹⁵.

Enfin et en supposant que tous ces obstacles soient levés, il faudra alors parvenir à changer les *tendances lourdes du marché mondial des produits agricoles*, qui se caractérise par une hausse progressive des prix des céréales et du lait, principaux produits importés par l'Algérie, et par une baisse continue du cours des produits maraîchers et fruitiers, spécialisation projetée de ce pays. C'est dans une situation de *détérioration des termes de l'échange* des produits agricoles en particulier et de *paupérisation croissante*¹⁶ de l'Algérie, à cause de son ouverture totale sur l'extérieur, qu'il est lui est recommandé, comme à plusieurs autres du Sud d'ailleurs, de spécialiser dans les cultures maraîchères et autres produits exotiques.

2. Le désengagement de l'Etat : le parti pris des arbitres.

Le désengagement de l'Etat est considéré dans les milieux décisionnels mais aussi par les spécialistes comme un moyen d'équilibrer le budget de l'Etat mais aussi de possibilité de ré-allocation des ressources financières en faveur des secteurs les plus vulnérables. Dans le même ordre d'idées, le désengagement de l'Etat signifie que les activités d'intérêt public sont financées par le Trésor alors que l'activité de production, notamment lorsqu'elle est lucrative, est prise en charge par les investisseurs privés dont les banques. Ces principes sont-ils satisfaits dans le cadre de l'agriculture algérienne? Nous les appréhenderons par rapport au système des prix et des subventions, à l'investissement, et à la politique du crédit.

2.1. Le système des prix et des subventions :

Les prix agricoles, inputs et outputs, ont connu durant les vingt dernières années deux phases d'évolution. La première, 1973-1984, se caractérise, il faut le rappeler,

¹⁵ - Voir publications de Solagral relatives notamment à : 1 - Le marché des fruits et légumes dans le monde, Doc. Pédagogiques, Paris, 1997; 2 - Les distorsions des politiques agricoles communautaires, Paris, 1996.

¹⁶ - Une étude de prospective, le modèle RUNS (rural/urbain-nord/sud) appartenant à la catégorie des modèles d'équilibre général appliqués et tenant compte des fonctions d'offre et de demande des différents secteurs de l'économie et non uniquement de celles des secteurs auxquels on s'intéresse, montre que dans le cas de la libéralisation complète de leurs commerce extérieur, les pays du Maghreb subiraient une diminution de 1,9% de leurs revenus extérieurs pour la période allant de 1990 à 2002, aux prix de 1990., tiré de Ian Goldin et Dominique van der Mensbrugge, op cité.

par le blocage de l'ensemble des prix, à l'exception cependant de ceux dits des produits stratégiques -les céréales et les légumes secs- qui ont connu des accroissements conséquents +151 % pour le blé dur, +156 % pour le blé tendre, +146 % pour l'orge, +258 % pour les lentilles et +400 % pour les fèves.

La seconde phase, 1984-1993, se caractérise par une hausse généralisée de l'ensemble des prix; une hausse qui est dans un premier temps (1984-1989) de *type arithmétique* et dans un second temps (1989-1993) de *type géométrique*. L'augmentation varie, selon les groupes de produits¹⁷ de 230 à 500 %.

Tableau 1 : Coefficient de multiplication des prix des produits agricoles entre 1984 et 1993.

Type de produits	Nbre de produits	Coefficient de multiplication des prix durant la phase de référence
Matériel des grandes cultures	11	6.5 en 93/86
Fertilisants	03	6 en 93/84
Matériel d'irrigation et plastiques	04	4.6 en 92/86
Aliments bétail et avicoles	07	3.7 en 92/84
Semences de céréales et de lég. secs	10	5 en 93/84
Semences potagères	13	3.8 en 92/90
Céréales	04	5.7 en 93/84
Légumes secs	05	6 en 93/84
Lait de vache	01	4.3 en 93/84
Viande de poulet	01	3.3 en 93/84

D'une façon générale, le système des prix appliqué depuis 1984 favorise les intrants, autrement dit un *transfert de valeur* vers le secteur industriel. Ceci est ce qui est confirmé par l'étude comparative des prix entrant dans la production des céréales et le prix des céréales elles-mêmes, qui représentent, comme déjà mentionné, la principale spéculation agricole.

Pour revenir donc au prix des céréales que nous illustrerons pour les besoins de l'exposé par le cas du blé dur, celui-ci est passé de 160 DA/q en 1984 à 1025 DA en 1992 et à 1900 DA en 1995 soit un accroissement de 1088 % en l'espace de onze années.

Le sextuplement du prix des céréales entre 1984 et 1992 n'a pas cependant une signification économique particulière. En effet, alors que la quantité de 1175 qx de blé dur rapportait en 1984 à l'exploitant agricole 1 tracteur à roues de 60 cv, 30 qx d'engrais, 1 moissonneuse batteuse, 1 semoir, 1 cover-crop, 1 presse ramasseuse, 10 qx de blé tendre et 10 qx d'orge, il fallait disposer en 1992 de 1480 qx pour acquérir le même matériel, soit 305 qx supplémentaires produits sur 50 ha supplémentaires, que malheureusement l'exploitation-mère a dû livrer, à son extinction, à ses exploitations-filles, les EAC et EAI, sous forme de nouvelles pistes d'accès.

C'est dire donc que le désengagement de l'Etat du secteur agricole pousse à l'abandon des cultures céréalières et à leur remplacement par des cultures à plus forte valeur ajoutée.

La préférence pour le développement des cultures à plus forte valeur ajoutée est assez prononcée chez les décideurs qui, au moyen de la loi 83-19 du 18-12-83,

¹⁷ - Voir AM. DJENANE : Prix, Subventions et fiscalité agricoles en Algérie : illustration par le cas de la wilaya de Sétif, op cité.

relative à la "Contribution Unique Agricole", introduisent des avantages en faveur de toutes les activités agricoles et d'élevage réalisées sur les terres nouvellement mises en valeur, la mobilisation des ressources hydrauliques, les grandes cultures industrielles, les plantations rustiques et les palmeraies, etc... qui sont exempts d'impôts directs.

Dans le même sens, l'Etat ne fait plus de prélèvement fiscal dans les régions et zones agricoles qui sont à l'avant-garde des reconversions culturelles : elles sont soumises à un système fiscal de plus en plus formel¹⁸ et les mesures prises en faveur d'un système fiscal souple et dégressif semblent être également favorables à l'investissement agricole.

2.2. l'investissement agricole.

Considéré dans le temps, l'investissement agricole a été multiplié par 2.5 en 1992-93 par rapport à 1986-88 : il est passé en effet de 8 659 millions de DA de la première date à 21183 millions de DA durant la seconde date. Mais rapporté à l'investissement total réalisé dans l'économie, il accuse un léger recul : 12.1 % de 1986 à 1988 contre 10.3 % entre 1989 et 1991.

Par origine géographique, on relève que l'investissement agricole (ne paraissant pas dans les données officielles) extérieur octroyé par les pays de l'OCDE sous forme d'aide est, dans la situation de cessation des paiements qu'a connue l'Algérie, non négligeable. Il s'élève à plus de 29 millions de dollars entre 1989 et 1993. Durant le même laps de temps, la part du secteur privé dans l'investissement agricole total s'est élevée à 58 % (56 % en 1989, 61 % en 1991 et 56 % en 1993).

Tableau 2 : Evolution de l'investissement agricole total, de l'aide octroyée par les pays de l'OCDE et de la part du secteur privé de 1989 à 1993.

Désignation	1989	1990	1991	1992	1993	total
Inv. total en 10 ⁶ DA (1)	8 970	9 458	13 313	17 860	24 506	74 197
Aide extér. au secteur agric. en 10 ⁶ \$	1 593	10 251	2 549	10 547	4 148	29 088
Part du sect. privé dans (1) en %	56	57	61	60	56	58

Source : ONS + PNUD.

Ce tableau montre clairement le recul de l'investissement public dans le secteur agricole, recul qui n'a pas été sans effet sur les conditions de production. En matière de conditions générales de production, on assiste là aussi à une détérioration qui se manifeste par l'émergence de deux phénomènes contradictoires.

D'une part, la fertilisation, qui est d'habitude considérée comme un *facteur d'intensification de base*, est en situation de nette régression. La consommation des engrais a connu en effet une diminution de moitié en 1992-94 (moyenne triennale) par rapport à 1986-88 : elle passe de 122.9 kg/ha en 1986-88 à 46.1 kg/ha en 1989-91 et à 75.7 kg/ha en 1992-94. S'agissant des produits phytosanitaires, la quantité consommée est elle aussi en baisse : elle est passée de 5.7 kg/ha en 1980-82 à 1.9 kg/ha en 1992-94.

¹⁸ - Dans la région de Sétif et dans certaines circonscriptions fiscales autrefois réputées à vocation céréalières mais lancées depuis peu dans la reconversion culturelle, la constatation fiscale est passée de l'indice 100 en 1985 à 43 en 1988 à 20 en 1990 et à 0 en 1992 ...

D'autre part, la détérioration des conditions générales de production est synonyme de surmécanisation du secteur agricole. L'effectif des tracteurs est passé de 48 000 unités en 1981 à 98 000 unités en 1989, celui des moissonneuses-batteuses est de 4 590 et de 9 400 aux dates respectives. Mais il faudrait ajouter que la développement de la mécanisation ne semble pas profiter au secteur agricole puisque :

- le parc disponible est globalement vétuste : 49 % des tracteurs avaient leur âge supérieur à 9 ans en 1991-92; ce taux est de 57 % pour les moissonneuses batteuses et de 40 % pour le matériel de fanage.

- les systèmes de culture n'ont pas encore enregistré des changements significatifs qui puissent justifier l'évolution constatée du taux de mécanisation : la céréaliculture occupe, en 1980 comme en 1990, 38 % de la SAU, les fourrages 7 et 5 %, les cultures industrielles 11 % et la jachère 44 %. La SAU est passée quant à elle de 7.508 à 7.730 millions d'ha.

Sous le même angle d'analyse, on relèvera que la préférence donnée au développement des cultures à forte valeur ajoutée notamment aux cultures maraîchères ne s'est pas encore soldée par le développement de l'irrigation qui est le principal *facteur limitant de l'intensification* agricole. De 1990 à 1994, la superficie irriguée n'a augmenté que de 6 % seulement, puisqu'elle n'est passée que de 386 000 à 407 610 ha. La superficie maraîchère irriguée est même en stagnation : 173 000 ha aux deux dates.

Enfin il faut ajouter que le secteur agricole se caractérise, ainsi que l'ont déjà relevé plusieurs auteurs¹⁹ par le faible niveau de technicité des exploitants, qui sont de plus en plus livrés à eux mêmes.

2.3. La bancarisation agricole ou une banque agricole de moins en moins impliquée dans le crédit agricole.

Le désengagement de l'Etat du secteur de la production doit être compensé par un engagement plus important du secteur bancaire, a-t-on déjà mentionné.

Cela n'est pas le cas en Algérie où on constate que la banque créée à cet effet, la BADR, est de moins en moins impliquée dans le crédit agricole. Le crédit et le financement bancaires enregistrent en effet une diminution drastique. Les montants octroyés par la BADR au secteur agricole sont passés de 8 888 millions de DA en 1984 à 12 347 millions de DA en 1987 et à 1 629 millions de DA en 1991 soit une diminution de 87 % entre ces deux dernières dates.

C'est parfois difficile de comprendre pourquoi le même Etat qui a négocié et obtenu trois rééchelonnements successifs, en 1989, 1991 et 1994 de sa dette extérieure et dont le montant global cumulé s'est élevé à 4,709 milliards de \$, qui a accordé entre 1992 et 1997 une subvention totale de 900 milliards de DA aux entreprises du secteur industriel, pourquoi donc c'est le même Etat qui refuse de rééchelonner la dette du secteur agricole (8 milliards de DA en 1993 et 27 milliards de DA en 1996) et qui continue à appliquer sur un secteur fragile des taux d'intérêt de plus en plus élevés : 5-6 % avant les réformes de 1987 puis 10 et 22 % après celles-ci : 25 % seulement des crédits ont été consommés en 1993! C'est pourquoi on doit alors souligner que même

¹⁹ - Se référer à 1) S. BEDRANI : Agriculture et alimentation en Algérie, op cité 2) F. CHAUME : Agriculture et réforme agraire en Algérie in BIE du 03/04/1991.

avec un nouvel appui de l'Etat, le financement bancaire ne bénéficie plus qu'à moins de 100 000 agriculteurs...

CONCLUSION.

Il nous paraît enfin logique de poser au terme de cet exposé la question de savoir si la situation actuelle de l'agriculture algérienne peut lui assurer, comme semblent le colporter certains courants de pensée, une quelconque insertion dans les marchés extérieurs, notamment euro-méditerranéens. Non, sommes-nous tenté de répondre. Car l'agriculture algérienne est la moins performante de la Méditerranée occidentale, sinon de toute la Méditerranée qui constitue pourtant son ensemble naturel d'appartenance.

Il reste alors à savoir si les agricultures les plus développées ne sont pas celles qui ont toujours bénéficié de l'appui de leurs Etats respectifs et celles qui sont, sous le vent foudroyant de la libéralisation des échanges et de la mondialisation des économies, les plus "dirigées" et les "protégées" de la concurrence internationale?

**LES EFFETS SOCIAUX DU P.A.S. DANS LE CAS DE
L'ALGERIE**

*Par : Baya ARHAB
Chargée de cours C.U. de Bejaïa*

Introduction

La période de transition à l'économie de marché est redoutée en Algérie, essentiellement en raison des sacrifices qu'elle impose à la population déjà assez éprouvée par la gestion précédente de l'économie. En fait, les résultats de l'instauration d'une économie régie par les lois du marché, sont à court terme négatifs et mènent à la paupérisation de la population. Notre communication sera consacrée à l'étude du cas de l'Algérie et portera sur deux points:

- 1- Les formes que peuvent prendre ces coûts sociaux et qui aboutissent tous à l'appauvrissement de la population (chômage, érosion du pouvoir d'achat, perte de prestations de services gratuits,...).
- 2- Les mesures d'accompagnement arrêtées par le gouvernement pour prendre en charge les couches sociales les plus affectées par l'application des mesures du plan d'ajustement.

I- Le coûts sociaux de la période de transition

1- Le chômage

L'une des mesures décidées dans le cadre du plan d'ajustement, est la réhabilitation de l'entreprise comme lieu de création des richesses. Le comportement de l'unité de production va changer en conséquence, privilégiant le calcul économique. Chaque décision sera prise après avoir évalué minutieusement son opportunité et son apport en termes d'efficacité à l'entreprise. C'est ainsi qu'une nouvelle politique d'embauche s'impose: l'ère de la distribution d'emploi sera révolue. Les entreprises entament de vastes opérations de compressions d'effectifs, l'objectif de la rentabilité économique les y oblige.

Du coup, ce sont des dizaines de milliers de travailleurs qui se trouveront au chômage et sans ressources pour prendre en charge leurs familles. L'entreprise ne gardant que les éléments capables de contribuer à l'amélioration de sa performance et de son développement, les premières victimes du licenciement seront les ouvriers les moins qualifiés et ceux approchant l'âge de la retraite. Dans les deux cas, ce sont les travailleurs qui ont le moins de chance de se réinsérer dans la vie active.

Dans le cas de l'Algérie, les années 90 resteront marquées par des compressions massives des effectifs. Les ouvriers licenciés viennent gonfler le nombre d'actifs déjà au chômage, suite au coup d'arrêt donné à l'investissement durant les années 1980. Le taux de chômage n'a cessé d'augmenter depuis cette date, comme l'indiquent les chiffres du tableau ci-dessous.

Tab. 1: Evolution du taux de chômage

Année	1985	1986	1989	1991	1994	1995	1996
%	16	18	19,1	21	24,4	28,1	28,3

Source: ONS, numéro spécial 35.

Tout porte à croire que ces chiffres ne reflètent pas la réalité du chômage en Algérie. En premier lieu, il y a manque de données statistiques fiables sur le taux de chômage; les informations officielles disponibles à ce sujet, changent selon la source. A titre d'illustration, le taux de chômage avancé par le Chef du Gouvernement pour 1995 s'élève à 24,1 %, chiffre contredit par l'ONS qui donne un taux de 28,1%. Ensuite, la manière de procéder au calcul du taux de chômage, tend à réduire l'acuité du problème. Le calcul s'effectue sur la base d'un taux d'activité bas, puisque la majorité des femmes ne sont pas comptabilisées comme recherchant un emploi alors qu'elles représentent environ 51% de la population totale. Le calcul ne prend pas en ligne de compte les milliers de jeunes ayant atteint l'âge de travailler mais restent dans le système d'éducation nationale et d'enseignement supérieur, à redoubler les années, alors que d'autres s'inscrivent dans des centres de formation professionnelle, uniquement pour justifier le sursis vis à vis du service national.

2- L'érosion du pouvoir d'achat

Le PAS stipule aussi que l'Etat doit s'engager à annuler toutes les subventions et soutien de prix, même des biens de large consommation. C'est ainsi que le prix du pain grimpe de 1,50 DA à 2,50 DA, atteint 4 DA en 1994 pour ne plus se vendre à moins de 8 DA actuellement. Quant au lait, l'autre produit de base, son prix passe de 4 DA à 8 DA en 1996 et 20 DA 1998. Hormis la suppression des subventions, les augmentations des prix, pratiquement de tous les produits, sont renforcées par les dévaluations successives de la monnaie nationale. En fait, la parité du dinar par rapport au dollar est passée de 5 à 1 en 1988, en moyenne, à plus de 60 à 1 en 1998.

Plus frustrant encore, est le fait que l'inflation qui était de 25% en moyenne au début de la décennie 90, profite à certaines catégories de la société, au moment même ou ce phénomène ruine le pouvoir d'achat de millions de personnes, les réduisant à la pauvreté absolue. A l'instar des pays engagés dans les réformes économiques profondes visant à instaurer l'économie de marché, il existe en Algérie une minorité, détentrice de fonds et spécialiste des pratiques spéculatives, qui tire de grands profits de la situation. En revanche, la majorité de la population redoute cet « impôt sur les pauvres », qui détériore son pouvoir d'achat et lui interdit l'accès même aux produits de consommation de base. Selon quelques chiffres, le pouvoir d'achat des ménages les plus défavorisés a diminué de 45,3% en 1994 et de 42,8% en 1995, pour ne citer que ces deux années. Le tableau 2 compare l'évolution des revenus et de la consommation des ménages avec celle des prix durant la période 1989 /1995.

Tab. 2: Evolution des revenus des ménages, de la consommation et des prix

Désignation / Année	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Revenus disponibles des ménages (%)	-	15	29,2	36,2	27,4	19,3	-
Consommation des ménages (%)	-	14,2	22,5	33,8	23,1	30,8	31,1
Prix (%)	18,3	23,8	33,2	26,5	19,4	31,5	28

Source: La Tribune du 12/2/1996

Les catégories les plus touchées par ce phénomène sont celles qui vivent de revenus fixes, ou de transferts divers (bénéficiaires de l'allocation chômage, retraités, handicapés, veuves...). Ces personnes ne disposent d'aucun moyen de pression pour faire indexer leurs revenus sur la variation des prix. Les salariés ne sont pas non plus épargnés par la dégradation du pouvoir d'achat. En effet, avoir un travail n'est plus une garantie suffisante pour toucher un salaire à la fin du mois. Très nombreuses sont les entreprises qui accumulent des arriérés de salaires de plusieurs mois. L'exemple le plus édifiant est celui des entreprises du BTP en 1995: plus de 250 000 travailleurs ont peiné sans toucher un centime pendant des périodes allant de 6 à 18 mois.

3- Déficit en infrastructures sociales et suppression de prestations de services gratuits

Dans une économie obéissant aux règles du marché, tout se paie. L'Etat ne se désengage pas simplement de la sphère de la production, mais il est aussi appelé à combattre le déficit budgétaire, entraînant des coupes dans le budget des infrastructures sociales. En Algérie, les soins qui étaient gratuits pour tous depuis l'instauration de la médecine gratuite en 1974, deviennent payant avec l'introduction des réformes économiques du PAS. Les prix des médicaments, importés à concurrence de plus de 80% des besoins nationaux, ne sont plus subventionnés. Dans le secteur de la santé, on est passé d'une situation où tout était fourni par l'Etat à l'autre extrême, ou rien ne l'est plus. Ainsi, les centres de santé et salles de soins manquent même du matériel de première nécessité attendent pour des opérations chirurgicales urgentes. Les transferts de patients à l'étranger sont réduits en raison du manque de devises et les opérations techniquement réalisables au niveau national sont reportées pour des semaines, voir des mois, faute de produits tels que les clichés pour radio, fil chirurgical...

Le déficit important au plan des infrastructures sociales suite à la réduction des dépenses publiques pour ce chapitre, a conduit à la détérioration du cadre de vie des citoyens. En raison du déficit en logements, les gens s'entassent à plusieurs dans une pièce (le taux d'occupation par logement est de 8 personnes et la seule stabilisation de ce taux nécessite la construction de près de 1,2 million d'unités). L'habitat précaire se développe, contribuant à la dégradation des conditions sanitaires, dégradation marquée notamment par la réapparition d'épidémies telles que le choléra, la typhoïde. La recrudescence de ce genre de maladies est liée à l'absence de réseaux d'assainissement ou leur mauvais état, les captages d'eau mal entretenus, le manque et les pannes des stations d'épuration. Nous avons tous en mémoire l'épidémie de typhoïde qui s'est déclarée à Ain Taya et qui a touché environ 1100 personnes. A l'origine de cette épidémie qui a coûté des milliards de centimes au budget de l'Etat et des souffrances inutiles à la population, c'est la panne des stations d'épuration et la contamination des captages d'eau potable par les eaux usées.

4- Autres coûts sociaux des réformes

Mis à part la paupérisation, les réformes font naître d'autres injustices et des frustrations diverses. Ne pas avoir d'emploi, après avoir obtenu des diplômes ou des qualifications, pire encore, perdre son poste de travail après des années de services et en raison d'erreurs commises par d'autres, ne pas disposer de moyens de subvenir aux

besoins élémentaires des siens, ... sont des choses très mal acceptées et durement ressenties. Ce sont des facteurs qui portent directement atteinte à l'équilibre mental de la personne et conduisent très souvent à des actes dramatiques: disputes et éclatement de la cellule familiale, suicides, maladies mentales, crimes, vols... Ces atteintes à la personne et la paupérisation de pans entiers de la société algérienne qui se sont développées dès la fin de la décennie 1980 et aggravées par la mise en application du PAS, se lisent au quotidien dans les villes et villages du pays. Jamais par le passé on a vu autant d'hommes, de femmes et même d'enfants, mendier dans les rues et les places publiques, pour survivre. De même, le nombre de malades mentaux qui circulent librement, faute d'une prise en charge par les services concernés, ne cesse d'augmenter. Un autre phénomène, signe des temps qui changent, est la prolifération des marchands de fripes. Les pères de familles, même salariés, n'ont plus les moyens d'habiller neuf leurs enfants, à la rentrée des classes ou à l'occasion des fêtes.

Selon les chiffres de l'ONS, le nombre d'algériens vivant au dessous du seuil de pauvreté s'élève à 4 millions. Ces personnes n'ont comme ressources que les sommes qu'elles touchent au titre du filet social. Cette expansion de la pauvreté et la fragilisation de larges couches de la population compromet aussi l'avenir des tout jeunes. D'une part, l'accroissement sensible des coûts de la scolarisation (fournitures scolaires, habillement, transport), pousse de plus en plus de parents à ne pas envoyer leurs enfants à l'école, les petites filles étant bien entendu les premières victimes de cette sanction. D'autre part, les mauvaises conditions d'existence et de travail des petits (exiguïté du logement, manque du minimum de mobilier, indisponibilité des parents, car très absorbés par les préoccupations quotidiennes pour consacrer du temps à l'aide dans les devoirs des enfants ou suivre de près leurs progrès scolaires), font augmenter l'échec scolaire. Les déperditions scolaires s'élèvent en moyenne à 400 000 jeunes par an.

Ces effets négatifs sur le plan social, peuvent gêner la conduite jusqu'à terme des réformes, en ce sens que la performance des travailleurs et leur rentabilité se trouvent affectées. Les ouvriers peuvent se montrer hostiles aux réformes et exprimeront leurs frustrations par des sabotages, des grèves, ... Pour éviter d'en arriver là et compromettre le cours des réformes, les gouvernements accompagnent le PAS par des mesures destinées à prendre en charge les couches des marginalisés. Cet ensemble de mesures est autrement désigné par "le filet social".

II- Les mesures du dispositif de la protection sociale

Depuis 1991, l'Algérie a commencé à mettre en place les éléments d'un dispositif de protection sociale pour venir en aide dans l'immédiat aux catégories les plus nécessiteuses, et les aider à réintégrer la vie socio-économique le plutôt possible, en retrouvant un emploi.. Ce système comprend trois types de mesures: versement d'allocations diverses (telle que l'AFS), aide à l'emploi (ESIL, IAIG) et aide occasionnelle en nature.

En 1992, au moment où ont été entreprises les premières actions de libéralisation des prix et l'abandon des subventions des produits de large consommation, les

responsables décident d'instituer une indemnité en faveur des personnes sans revenu. Indemnité aux Catégories Sociales sans Revenu (ICSR). Celle-ci était d'un montant dérisoire de 120 dinars par mois et par personne à charge. Un montant de 5,8 milliards de dinars a été distribué en faveur de 6,4 millions de personnes, dans le cadre de cette aide. Cette première expérience de mise en application de l'ICSR révéla les limites de ce système. D'abord, la valeur de cette indemnité est insignifiante comparée aux coûts de la vie. Ensuite, un nombre très important de personnes n'ouvrant pas droit, touchait cette indemnité et les véritables nécessiteux ne perçoivent pas un revenu leur assurant le minimum vital. Enfin, le nombre important de bénéficiaires crée des problèmes de gestion aux APC, qui sont chargées de procéder au versement de l'ICSR.

En Octobre 1994, la formule ICSR fût revue et remplacée par deux indemnités: allocation forfaitaire de solidarité (AFS) et l'indemnité d'activité d'intérêt général (IAIG). L'AFS s'élève à 600 DA/mois majoré de 120 dinars/mois, et par personne à charge jusqu'à concurrence de trois personnes. Elle est octroyée aux chefs de famille du troisième âge (âgés de 60 ans et plus) et qui sont sans revenu ainsi qu'aux personnes handicapées, inaptes au travail. Plus tard, le montant de cette indemnité est relevé à 900 dinars/mois.

Quant à l'IAIG, elle est versée aux personnes d'âge actif, sans revenu, en contrepartie de leur participation à des activités d'intérêt général, dans le cadre de chantiers organisés par les communes. Le montant de l'IAIG était de 2 100 DA/mois, puis augmenté à 2 800 DA/mois, soit à peine plus de 50% du SNMG. L'IAIG est payée au prorata des journées effectivement travaillées. En 1995, plus de 945 000 ménages ont bénéficié de l'aide de l'Etat à travers le filet social au sens précédent. Le financement de ses actions est assuré par un Fonds d'Aide aux Catégories Sociales Défavorisées, installé en 1994.

Après une année de mise en application, ce dispositif commence à montrer ses limites. Il s'agit notamment, des difficultés relatives à la sélection des personnes réellement nécessiteuses et la mise sur pied des chantiers dans le cadre d'activités d'intérêt général par les APC, chargées d'appliquer ce nouveau dispositif. Pour remédier à ces lacunes, une opération d'épuration des fichiers relatifs à l'AFS et l'IAIG, a été entreprise en 1996, ce qui a permis d'éliminer les indus-bénéficiaires, tels que les retraités, les pensionnés, et de réduire considérablement le nombre de personnes à prendre en charge (voir tableau 3).

Tab. 3: Evolution des effectifs des bénéficiaires du filet social

Bénéficiaires du filet social	31/12/95	2 ^{ème} trim. 96
Nombre de bénéficiaires	512 758	423 570
AFS :personnes à charge	420 533	420 000
Total	933 391	843 570
Nombre de bénéficiaires	588 212	283 094
IAIG :nombre de chantiers	31 474	17 242
Total bénéficiaires (AFS + IAIG)	1 521 603	1 126 664

Source : La tribune du 10/03/98

Un autre problème qui entrave ce système de protection sociale et que nous avons souligné plus haut, est l'incapacité des communes à le gérer. Celles-ci, sous-encadrées, arrivent difficilement à assumer leurs attributions d'état civil et assurer l'enlèvement des ordures ménagères. Charger ces collectivités de recenser, sélectionner les personnes ouvrant droit à l'AFS et mettre sur pied des chantiers d'activités d'intérêt général, sans les doter des moyens humains et matériels nécessaires, c'est compromettre dès le départ, la réussite du programme de prise en charge des personnes défavorisées. Les responsables semblent conscients de cette difficulté; une nouvelle institution chargée de piloter le filet social a, en effet, été créée en Septembre 1996. Il s'agit de l'Agence de Développement Social (ADS). Sa mission est de promouvoir, sélectionner et financer les actions et les interventions en faveur des populations démunies et activer les leviers du développement communautaire.

A mesure que la mise en application du PAS procède, le nombre d'entreprises restructurées ou dissoutes augmente et plus nombreux sont les travailleurs qui se voient congédiés. Pour ceux qui approchent l'âge de la retraite, il s'agit d'un départ volontaire et ils bénéficient des mesures de la retraite anticipée. D'autres, perdent involontairement leur emploi, et toucheront, sous certaines conditions, une indemnité versée par la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC). Ce sont deux mesures instituées en 1994. Ces nouveaux instruments de protection sociale se débattent à leur tour dans de multiples problèmes, tels que l'établissement des listes des compressés et leur validation, la difficulté des entreprises dans le paiement de leurs redevances, notamment de la cotisation d'ouverture de droit (COD), ...

A la fin décembre 1996, le bilan du gouvernement indiquait qu'environ 50000 travailleurs ont été licenciés alors que les agences locales d'emploi comptabilisaient juste 30310 bénéficiaires de l'assurance-chômage. Les difficultés éprouvées par ce dispositif à prendre en charge ceux qui ont déjà perdu leur emploi, ne pourraient que s'aggraver davantage si on se fit aux chiffres officiels qui prévoyaient 130000 licenciements pour les années 1997/98. Plus encore, l'affiliation à la CNAC ne garantissant qu'une couverture financière de 12 à 36 mois dont l'allocation est dégressive, et le système productif national étant incapable pour le moment d'offrir des opportunités d'emploi en nombre conséquent, les travailleurs en fin de droit viendront grossir le nombre de ceux qui souffrent de conditions de vie précaires. A ce titre, le nombre d'indemnisés par la CNAC ayant épuisé leurs droits s'élevait à 5203 en 1996 et a déjà atteint 21 845 au début de l'année en cours (1998).

Les dernières mesures prises par la CNAC, à savoir la promotion du travail indépendant et l'aide à la recherche de l'emploi sont des mesures actives louables. La première mesure consiste à mettre en service un Centre d'Aide au Travail Indépendant (CATI). Le chômeur intéressé et inscrit à la CNAC est pris en charge pendant 52 semaines par des experts - algériens et canadiens pour la première expérience lancée. Il apprendra durant cette période à développer ses capacités en matière de montage de projets et de leur conduite. Plus précisément, le chômeur va mûrir une idée pour en faire une activité réelle avec les conseils et l'aide des experts du CATI. Cette expérience peut être d'un apport considérable, en particulier pour les jeunes, puisque nombreuses sont les coopératives de jeunes qui ont échoué en raison des faiblesses et du manque

d'expérience de leurs membres en matière de montage de projet et de gestion. Quant à l'autre idée lancée par la CNAC, c'est le Centre de Recherche d'Emploi (CRE). L'objectif dans ce cas, est de former le chômeur à être efficace dans sa quête d'un poste de travail, de lui apprendre à convaincre son éventuel futur employeur. L'aide du CRE est aussi appréciable en matière de logistique qu'elle met à la disposition des inscrits à la CNAC (téléphone, fax, dactylographie...).

Une autre idée expérimentée dans certaines wilayas est la création de cellules de proximité. Une cellule de proximité est définie comme une enceinte située au cœur d'un quartier défavorisé constituant une poche d'exclusion sociale et de pauvreté. L'action de cette organisation est du genre d'aide aux démarches administratives, de soutien psychologique, de prévention de l'échec scolaire, et de la délinquance. Cette idée semble intéresser la Banque Mondiale qui décide de participer au financement des 20 cellules mises en place en Algérie, avec un apport de 50 millions de dollars.

Ce type de prestation a été critiqué par certains qui lui reprochent son coût élevé, du fait qu'elle requiert un haut niveau d'encadrement (psychologue, assistante sociale, sociologue, médecin...). Si ce personnel est à recruter spécialement pour cette mission et n'est pas détaché d'autres institutions, l'opération sera onéreuse. Un autre argument retenu contre cette expérience est son opportunité dans le cas socio-économique spécifique à notre pays. En fait, cette idée de cellule de proximité est empruntée aux pays occidentaux qui l'ont entreprise pour atténuer la tension dans les cités dites difficiles. En Algérie, le problème de la pauvreté n'est pas proscrit à un quartier, une wilaya ou même une région. La pauvreté affecte tout le pays et n'épargne qu'une petite classe de privilégiés. Les chiffres parlent d'eux mêmes: 4 millions d'algériens vivent au dessous du seuil de pauvreté tandis que 14 millions sont classés parmi les défavorisés, selon les données de l'ONS.

Toujours dans une tentative de réhabilitation d'un tissu social sévèrement ébréché par les contrecoups de la récession économique, un autre dispositif d'insertion et de récupération des populations vulnérables, a été mis en œuvre. Il s'agit du Dispositif Professionnel d'Insertion des Jeunes (DPIJ). Ce dernier consiste en l'occupation temporaire des jeunes dans le cadre des Emplois Salariés d'Initiative Locale (ESIL). Le recrutement des jeunes se fait par le biais des collectivités locales au titre de chantiers d'utilité publique pour une période de 6 à 12 mois. La rémunération de ces travaux était fixée au SNMG de 1991, soit 2500 DA/mois.

Des postes de travail étaient offerts par des entreprises locales sous réserve d'une subvention du Fonds d'Aide à l'Emploi des Jeunes (FAEJ). Cette subvention couvrait les coûts salariaux requis et était assortie d'une condition de permanisation d'une partie des jeunes insérés dans les entreprises. Cette forme de permanisation est restée marginale: 3% des jeunes (à l'exception de l'année 1992 où la proportion était de 4,3%) ont fait l'objet d'un recrutement définitif à l'issue de la période de l'ESIL.

Sur la période allant de 1990 à 1994, 332 000 jeunes ont bénéficié au titre de l'ESIL, d'un emploi temporaire d'une durée moyenne de 6 mois, ce qui reste loin des objectifs assignés à ce dispositif, à savoir la création de 500 000 emplois permanents

pour une durée moyenne de 12 mois. Cependant, l'ESIL présente des points positifs: il permet aux chômeurs et dans l'attente d'un emploi permanent, de percevoir un revenu minimum, et de se présenter à l'embauche avec une certaine expérience.

III- Quelques propositions

Certaines des idées mises en œuvre dans le cadre du filet social sont intéressantes, mais souffrent de problèmes de gestion. Conduire et mettre en œuvre un dispositif de protection sociale est une question qui nécessite compétence et imagination, du fait de la diversité des cas à prendre en charge et la modicité des moyens financiers disponibles. Dans ce cadre, voici quelques propositions à étudier:

1- Le rôle de l'Etat

Le volet social ne peut être dissocié de la dynamique du développement économique d'un pays. Après tout, le but ultime de toute action, activité et de toute politique économique, consiste en l'amélioration des conditions de vie de la société et son épanouissement. Par conséquent, le désengagement de l'Etat en économie de marché ne signifie pas la fin de son rôle. Il doit plutôt, laisser libre cours aux mécanismes du marché dans la sphère de production et de distribution des biens et services, pour se concentrer sur un rôle plus important et qui relève de son seul ressort: assurer la cohésion sociale à travers la redistribution des revenus, l'investissement dans le capital humain et l'implication de la société dans le processus du développement. L'Etat a tout intérêt à limiter les inégalités flagrantes et procurer les mêmes chances pour tous, pour que seuls le travail et les capacités individuelles constituent les facteurs de la réussite et de la promotion sociale. Il doit assumer ce rôle, non pas juste par soucis d'équité, mais aussi pour des motifs d'efficacité économique. C'est ce qui ressort du rapport de développement dans le monde, publié par la Banque Mondiale en 1991.

Le conseil de la BIRD, à l'issue de l'étude des expériences de quelques pays sous-développés en matière de croissance, est d'investir au maximum dans le capital humain et d'intervenir au minimum sur les forces du marché. Ceci étant pour le cas des économies où le minimum des mécanismes de l'économie de marché sont déjà instaurés. Pour ce qui est de la période de transition à ce type d'économie, des actions, en vue d'alléger la pauvreté, les souffrances des couches sociales touchées par les transformations économiques, doivent accompagner les réformes économiques. Le rôle des pouvoirs publics doit consister également, à notre avis, à encourager les personnes ou entités qui œuvrent dans le sens du développement et prennent le risque d'investir, de se lancer dans une activité quelconque.

2- Les injustices à réparer

Il convient de préciser que la notion d'équité recherchée, ne signifie pas égalitarisme à tous points de vue, mais certaines inégalités sont même nécessaires dans l'immédiat. Il est tout à fait normal qu'une entreprise ou une personne qui participe à la création de la richesse, à la mise en valeur des ressources nationales ou apporte des

idées qui stimulent l'économie nationale... soit mieux rémunérée que ceux qui attendent des subventions de l'Etat et refusent de prendre le moindre risque. Ce type d'inégalité est souhaité car il est à la base de la dynamique du développement économique. Comme exemple d'injustice non nécessaire, nous retenons la différence dans la rémunération des travailleurs des entreprises publiques, à qualifications égales, sur la base de la classification de ces entreprises effectuée dans les années quatre-vingt. Ainsi, il est plus gratifiant d'occuper le poste de secrétaire, de gardien, à la Sonatrach que de travailler au même poste à la Sonitex; deux camarades de promotion ayant obtenu la même Licence en Sciences financières, seront rémunérés différemment si l'un est employé par un établissement financier et l'autre par la Sonipeç, l'avantage allant au premier... Le tableau suivant relate quelques exemples.

Tab. 4: Salaires nets moyens du personnel permanent (1994, en DA)

Secteur d'activité	Qualification		
	Cadres	Maîtrise	Exécution
1- Hydrocarbures et services pétroliers	23.749	19.352	16.483
2- Industrie	14.893	11.666	9.633
3- BTP/ non pétroliers	13.998	9.602	7.885

Source: K. Chehrit, « Guide des indicateurs économiques et sociaux ».

Une autre injustice à combattre est celle vécue par les membres défavorisés de la société du fait de leur âge, handicap physique ou mental. En aucun cas, les vieux, les handicapés ou les veuves ne doivent être abandonnés à leur sort. Les transferts financiers, la prise en charges de soins, doivent aller en priorité vers ces catégories. En revanche, la meilleure aide que l'on pourrait apporter aux personnes aptes est de leur offrir un moyen de se prendre en charge: un emploi. C'est un moyen qui leur procure de surcroît, cette satisfaction d'être utile à la communauté, au lieu de vivre à ses dépens. Or, la satisfaction de la demande d'emploi exprimée actuellement, reste conditionnée par la relance du système productif. Ceci dit, en attendant que les conditions de cette relance soient réunies, il faut entretenir tous les nécessiteux et leur procurer le soutien moral pour les aider à tenir jusqu'à l'avènement de jours meilleurs.

Une action tout indiquée pour renforcer la cohésion sociale consiste à réviser le système fiscal. Le système actuel se caractérise par son injustice et son inefficacité et ce pour diverses raisons. D'abord, le gros de la fiscalité ordinaire a pour assiette les salaires et la consommation. Ensuite, les salariés sont pratiquement les seuls à s'acquitter normalement de leur impôt (IRG) du fait qu'il s'agit de revenus visibles et enregistrables et que cet impôt est retenu à la source. Les différentes formes d'imposition proposées sur les patrimoines foncier et immobilier n'ont jamais été mises en application. Enfin, les commerçants et entrepreneurs privés sont très habiles en matière d'évasion fiscale.

3- Le financement des mesures du filet social

Le financement des mesures du filet social doit être assuré de façon à réduire le gap entre les standards de vie des différentes couches sociales. Pour distribuer le plus équitablement possible les effets néfastes de la transition, les responsables doivent taxer les revenus de ceux qui profitent des possibilités offertes par les transformations en cours (pratiques spéculatives) ou encore les grands propriétaires fonciers. Les travailleurs du secteur public se seraient passés d'une ponction sur leur salaire, dont le pouvoir d'achat est déjà assez érodé par l'inflation et la suppression du soutien des prix des produits de consommation de base. En bref, les salariés ne doivent pas être transformés en vache à traire et la solidarité nationale ne doit pas rimer avec la généralisation de la pauvreté.

Il faut aussi combattre les pratiques de fraude et d'évasion fiscales et affecter le produit au Fonds de Solidarité Nationale pour financer les actions de prise en charge des personnes nécessiteuses. Une évaluation du CNP, pour 1992, situe la fraude fiscale à 25 milliards de dinars. Si on se base sur cette hypothèse - bien que le chiffre doive être plus élevé en raison du nombre important de commerces et activités privés qui se sont développés depuis cette date - le montant de la fraude fiscale entre 1990 et 1997 sera de l'ordre de 200 milliards de dinars. En outre, un rapport du ministère de l'économie indique que le recensement fiscal établi pour 1992, a permis de répertorier 97 000 activités non déclarées. Le manque à gagner pour le budget de l'Etat est considérable et les frustrations qui découlent n'œuvrent pas dans le sens du respect des institutions de l'Etat et ne peuvent ainsi qu'entraver le cours des réformes.

4- Le ciblage des personnes ouvrant droit à la protection sociale

La sélection des personnes ouvrant droit à l'aide de l'Etat, doit tenir compte du fait que celles-ci ne sont pas affectées au même degré et de la même façon. A titre d'illustration, les personnes vivant de retraites ou de pensions ne connaissent pas toutes le même niveau de pauvreté. Les pensions perçues par des anciens travailleurs émigrés sont qualifiées de pensions d'or. Ces travailleurs peuvent s'assurer une vie assez confortable en effectuant leur change au marché parallèle, voire même au marché officiel. Ces retraites en provenance de l'étranger bénéficient en effet d'une plus-value importante, en raison des dévaluations successives du dinar et son taux de change sur le marché parallèle. Pour être efficace, il faut travailler méthodiquement. L'action dans le cadre du filet social doit avoir pour point de départ, la définition d'un seuil de pauvreté selon les normes actuelles de la société algérienne. On peut commencer par établir un panier représentant un minimum vital auquel chaque algérien ouvre droit et accorder l'aide sur la base de ce panier.

On pourrait aussi prendre en considération d'autres critères d'appréciation de l'état de dénuement du ménage qui cherche à accéder au secours du filet social, tel que la propriété ou non de lopin de terre, d'animaux domestiques, de logement, le nombre d'enfants en bas âge... La protection sociale peut aussi prendre la forme d'une prise en charge, totale ou partielle par l'Etat, des personnes handicapées ou souffrant de maladies chroniques et des enfants qui nécessitent un suivi médical continu.

5- Les cellules de proximité

Contrairement à ceux qui ne voient pas l'opportunité des cellules de proximité dans le cas de notre pays, nous pensons que l'idée peut avoir un apport appréciable aux catégories qui se trouvent au bord de l'exclusion sociale. Orienter ces personnes vers l'organisme capable de leur procurer une assistance matériel, les aider dans leurs démarches administratives - surtout que l'analphabétisme touche un nombre important d'adultes et les jeunes qui ont été rejetés tôt du système scolaire éprouvent des difficultés pour comprendre les procédures administratives, ou même écrire correctement une demande manuscrite -, leur procurer tout simplement un appui moral et psychologique..., peut les aider à surmonter leur détresse et éviter quelques actes dramatiques.

Ces actions peuvent être assurées par des personnes qui vivent elles mêmes cette situation d'exclusion, faute d'un poste de travail. Il existe des milliers de diplômés universitaires dans des spécialités différentes qui attendent toujours un poste d'emploi. On pourrait éventuellement faire appel à ces jeunes, dans le cadre de l'opération de la promotion de l'emploi, même pour une période limitée. Enfin, l'on peut également faire appel au concours du mouvement associatif (associations de quartiers, ...) pour le recensement, la prise en charge, la solidarité et l'entraide (multiformes) pour la réinsertion des chômeurs et/ou des jeunes en quête d'emploi.

6- L'aide à la recherche d'emploi

En plus de la création du CATI et du CRE dans le cadre des mesures actives d'aide aux chômeurs, la CNAC peut aussi jouer le rôle d'un espace de rencontre, d'échange d'idées et de moyens entre les demandeurs d'emploi. Chaque chômeur viendra pour exposer une idée et essayer de trouver un ou des partenaires intéressés par le même créneau; qui possèdent des capacités et/ou quelques moyens de base pour démarrer l'activité. Le rôle de la CNAC se limitera à mettre à la disposition de ces chômeurs de simples moyens de communication (une salle pour les rencontres, un espace pour l'affichage). En fait, il s'agit de créer un véritable espace d'échange où chacun vient chercher de l'aide mais propose quelque chose en contre partie. Ce genre d'initiative permettra de cultiver l'esprit d'entreprise et de combattre la mentalité d'assisté - encouragé par les mesures passives du filet social- parmi les demandeurs d'emploi. C'est une occasion pour ces derniers de montrer leur volonté de s'en sortir par leurs propres moyens et de ne plus solliciter la CNAC que pour leurs indemnités de chômeurs (d'autant plus que l'indemnisation est limitée dans le temps).

7- Amélioration du dispositif d'insertion des jeunes

Le dispositif, bien qu'il soit une initiative louable en ce moment de fort niveau de chômage des jeunes, présente quelques lacunes, et gagnerait en efficacité et équité avec quelques changements. Au lieu de créer des pseudo-emplois, pour occuper des jeunes quelques heures par jour, il serait plus judicieux de créer l'équivalent de ce volume d'emploi, en postes permanents là où le besoin se fait ressentir. N'est- il pas préférable

de proposer un emploi permanent à quelques dizaines de milliers de jeunes qui quitteront définitivement le cercle des chômeurs au lieu d'employer des centaines de milliers d'entre eux à temps partiel et pendant quelques mois? N'est-il pas aussi préférable que les jeunes occupent des postes qui leurs permettent de contribuer à la création de la richesse, à l'amélioration du bien être social et rémunérés en conséquence que de faire semblant de travailler pour justifier un salaire inférieur au SMIG?

Par soucis d'équité et de justice sociale, il faut veiller à que ces emplois bénéficient d'abord aux jeunes issus de familles dont aucun membre n'est déjà occupé. Cette préférence est justifiée par le fait que dans notre société, contrairement aux sociétés occidentales, il existe encore une solidarité familiale qui permet d'assurer un minimum de besoin à tous les membres de la famille si l'un d'entre eux travaille. Le principe « un emploi par ménage » peut servir de critère pour l'octroi du secours dans le cadre du filet social.

Des actions d'encouragement peuvent être initiées au profit de jeunes ayant des prédispositions pour l'exercice d'une activité artistique quelconque. A titre d'exemple, il serait intéressant de faire connaître leurs activités, récompenser les meilleurs d'entre eux à l'occasion de concours, leur faire appel pour des opérations de décoration des places publiques, des citées,... Ils pourraient même faire profiter les écoliers de leurs dons en organisant régulièrement des ateliers au sein des écoles. Pour les chômeurs de la tranche d'âge 16-20 ans n'ayant aucune qualification, il est plus indiqué et plus rentable à long terme (pour eux et pour la société) d'être placé en apprentissage chez un artisan. Au bout de la période d'apprentissage, le jeune multiplie ses chances de trouver une place dans le monde du travail. Quant à la société, elle gagne par le fait que des métiers traditionnels et des trésors de son artisanat soient préservés et perpétués à travers leur transmission à la nouvelle génération.

En résumé, faute d'un poste de travail permanent pour tous, objectif difficile à réaliser dans les conditions actuelles de l'économie, il est urgent d'occuper les jeunes chômeurs à d'autres tâches. Il faut leur permettre de se rendre et se sentir utiles, de retrouver dignité et ambition et de leur éviter de tomber dans l'oisiveté, source de tous les dangers et qui peut être fatale pour eux et pour la société.

Quelques indications bibliographiques

- 1- Documents de l'Institut National du Travail, « Préservation de l'emploi et élargissement de la couverture sociale des salariés : Textes et contexte »
- 2- Documents du ministère du travail et de la protection sociale : dispositif relatif au soutien de l'Etat aux catégories sociales défavorisées (1995).
- 3- La situation des enfants dans le monde en 1992, UNESCO 1992.
- 4- K. Chehrit, « Guide des indicateurs économiques et sociaux », 1997.
- 5- L'économie, revue mensuelle de l'APS, n°19 de nov.94 & n°36 d'oct.96.
- 6- ONS, édition spéciale n°35.
- 7- Presse nationale, divers numéros de La Tribune.

**LE BILAN DE L'AJUSTEMENT STRUCTUREL : LE NOUVEAU
STATUT DE LA RENTE PETROLIERE EN ALGERIE.**

*Par : Youcef BENABDALLAH
Chargé de cours I.N.P.S. ALGER*

Introduction.

La nécessité de l'ajustement s'imposa de fait à l'Algérie dès 1986. L'excès structurel de la demande a pu être comblé par le passé grâce à un endettement facile, gagé sur la rente pétrolière à court et moyen terme et sur les résultats attendus du système productif dans le long terme. Le contre-choc pétrolier eût pour effet immédiat de durcir la contrainte extérieure de l'Algérie et de mettre en évidence par conséquent le gap entre l'offre et la demande intérieure. Ce dernier révèle à notre avis les difficultés structurelles de construire un système productif et non la crise de ce dernier comme le soutiennent certaines analyses. L'alternative d'un ajustement sous la houlette du Fonds Monétaire International se dessine alors peu à peu à en juger par la nature des réformes initiées dès 1988.

Les tentatives d'auto-guidage de l'ajustement, en empruntant une démarche gradualiste avec beaucoup d'hésitation compte tenu du climat politique et social menaçant, ne résistent pas au durcissement de la contrainte extérieure. Le niveau atteint par le service de la dette à la fin de l'année 1993 contraint les autorités à faire connaître leur intention de rééchelonner la dette extérieure.

Les programmes de l'ajustement en cours actuellement relèvent d'une démarche globale et cohérente. Elle est orchestrée quasi unilatéralement par le Fonds Monétaire International qui, à la faveur des changements intervenus sur la scène mondiale, est devenue une incarnation du système mondial. En conditionnant l'accès à ses propres ressources et en étendant son contrôle aux autres ressources, il rend impérative l'exécution de ses programmes. A ce titre, il devient un censeur du développement en imposant une philosophie unique de ce dernier. Stabilisation puis ajustement structurel proprement dit sont les deux phases successives d'un processus par lequel le Fonds Monétaire International entend uniformiser les structures économiques et institutionnelles à l'échelle de la planète. En un mot, les pays sous ajustement devront accepter un autre mode de société.

A l'heure actuelle, l'Algérie a négocié quatre accords de confirmation avec le Fonds dont un dit élargi. Les deux derniers sont soutenus par des rééchelonnements qui ont eu pour effet de libérer d'importantes ressources financières. En échange le Fonds a exigé la mise en œuvre de son cortège de conditionnalités dont le contenu pourrait être ramené à un seul principe : installer une économie de marché.

Qu'en est-il de l'Algérie ? Les résultats des programmes en cours actuellement en Algérie sont qualifiés d'"impressionnants" par le Fonds Monétaire International. Excédent des finances publiques, libéralisation assez avancée de la politique des changes, hausse importante des réserves de change, contrôle rigoureux du crédit intérieur... sont autant de critères dits «critères de performances» à la base des satisfecit délivrés par le Fonds Monétaire International. L'application "plus que" rigoureuse des programmes et un marché des hydrocarbures favorables en sont les seules explications.

Ces performances sont somme toute relatives quand on connaît l'influence du prix des hydrocarbures sur ces mêmes performances. Dans un premier point, nous essaierons de mettre en évidence les principaux résultats macro – financiers obtenus à l'issue des différents accords de confirmation qui ont lié l'Algérie à la conditionnalité du Fonds Monétaire International. Le deuxième et le troisième points seront consacrés

aux effets de ces mêmes performances sur l'économie réelle et le nouveau statut de la rente pétrolière en Algérie.

1- Les résultats macro – financiers.

Nous ne disposons que d'informations partielles sur l'ensemble des programmes négociés avec le Fonds. Elles concernent essentiellement le dernier "stand by" et l'accord élargi. Ces deux accords font suite au relâchement, dès le début de l'année 1992, de l'effort d'ajustement entrepris depuis 1989. La déprime du marché pétrolier en 1993 a resserré davantage la contrainte sur les ressources extérieures et priva par conséquent le retour à des politiques économiques "nationalistes" d'un moyen essentiel.

L'analyse des statistiques ne manquera pas de révéler que les résultats impressionnants dont il est question ne sont pas les faits exclusifs de la discipline et de la rigueur observées dans l'exécution des programmes. L'amélioration des prix du pétrole est probablement le facteur explicatif essentiel. L'effet de cette amélioration a des effets directs et indirects sur les critères de performances relatifs aux plans budgétaire et monétaire d'une part et à l'équilibre extérieur et au taux de change d'autre part.

1-1- Le plan budgétaire.

La récupération d'une partie plus substantielle de la rente, jointe aux effets de la dévaluation du rééchelonnement et de la rigueur sur la dépense, a permis au Trésor de financer des opérations de restructuration et de se désendetter vis à vis du système bancaire. Les résultats, exception faite de l'année 1994 laquelle a été marquée par une baisse des prix sur le marché des hydrocarbures, dépassent les prévisions. Le déficit global du trésor est inférieur de 0,2 du PIB par rapport aux prévisions en 1995. En 1996, l'excédent global s'élève à 2,99 % du PIB, soit à 2,6 points de plus par rapport à l'objectif ciblé.

On peut souligner par ailleurs que le niveau inattendu des recettes au titre de la fiscalité pétrolière n'a pas induit de relâchement de la rigueur concernant la dépense.

On recherche à travers l'austérité de ce programme à ralentir le rythme de progression des dépenses de l'Etat par une "modération salariale" notamment, soutenir le taux de change du dinar par une réduction de la demande et dégager les ressources budgétaires nécessaires au financement de la restructuration des entreprises publiques et des banques ¹.

A très moyen terme, cet excédent devra être affecté au service de la dette publique interne et externe.

1-2- Le plan monétaire.

La nouvelle aisance financière de l'Etat jointe à la rigueur budgétaire contribuèrent à rendre plus facile la reprise de la politique monétaire restrictive mise en œuvre dans le cadre de la loi sur la monnaie et le crédit et interrompue par les dérapages des années 1992 et 1993.

¹ Document portant "information sur l'ajustement structurel", sans référence.

Le nouveau stand-by d'avril 1994 se fixe comme objectifs de² :

- réduire l'expansion de la masse monétaire de 21 % en 1993 à 14 % en 1994 ;
- relever le taux de réescompte à 15 %, le taux pivot de la Banque d'Algérie à 20 % et le taux sur le découvert à 24 % ;
- plafonner le taux de marge des banques commerciales à 5 % ;
- relever le taux sur l'épargne liée au logement à 10 % et de servir 14 % sur les autres livrets ;
- de faire porter le taux sur bon d'équipement à 16,5 %.

Ces mesures vont être revues et complétées par d'autres avec la signature de l'EFF lequel va prolonger l'action de stabilisation par l'ajustement structurel. On recherche à travers ce programme à :

- réduire l'expansion du crédit intérieur tout en restructurant les contreparties de la masse monétaire au profit de l'économie, soit à réduire l'effet d'éviction ;
- limiter l'appel à la monnaie centrale. L'action sur la structure des taux d'intérêt et les plafonds des montants éligibles au réescompte doivent inciter le système bancaire à drainer les ressources d'épargne et d'éviter corrélativement un recours exagéré à l'institut d'émission ;
- faire converger le taux d'inflation vers celui des principaux partenaires commerciaux ;
- soutenir enfin le cours du dinar.

A la fin 1995, le taux d'expansion monétaire est de 10,5 % seulement contre 21,5 en 1993 et le coefficient moyen de liquidité à 38,6 % contre 49,2 en 1993. En 1996, les deux ratios se situent à 14,14 et 36,5% respectivement. Ces résultats sont conformes aux objectifs. Ils contribuent à réduire l'inflation et à rendre plus attractifs les taux d'intérêt.

Sur la période 1994-1997, l'indice des prix à la consommation marque une nette tendance à la baisse qui signifie à la fois une stabilisation du taux de change en fin de période et un quasi - achèvement du processus de libération des prix intérieurs. En moyenne annuelle, il passe de 29,8 % en 1995 à 18,7 en 1996. En glissement annuel, la décélération est encore plus importante. De 50,8 en 1994, taux le plus élevé, l'indice passe à 19,8 % en 1995 et à 15 % en 1996. Selon l'office national des statistiques, les prix à la consommation n'ont cru que de 10,2 % durant le premier trimestre de 1997 par rapport au même trimestre de l'année précédente. Ce qui a permis de clôturer l'année avec un taux d'inflation, selon le Conseil National Economique et Social³, de 5,7% seulement. Ce qui est notablement inférieur au chiffre prévisionnel avancé par le Fonds Monétaire International et qui est de 9,7.⁴

² A. BENBITOUR (Ministre des Finances) : Présentation du programme économique et financière soutenu par un accord de confirmation avec le Fonds Monétaire International, in Présidence de l'Etat : Journée d'information sur l'accord stand-by, Avril 1994, p. 97 et suivantes

³ Conseil National Economique et Social (CNES) : Rapport sur la conjoncture du second semestre 1997, p.18.

⁴ F.M.I : Troisième revue des programmes.

Selon la Banque d'Algérie, l'année 1995 a vu apparaître des taux d'intérêts positifs. Le processus de libération des prix est pour ainsi dire achevé. Aussi l'inflation est-elle orientée à la baisse dans un contexte de restriction monétaire. Il en a résulté une relative détente sur le marché monétaire et une stabilisation du taux de change.

Le coût d'obtention des ressources tombe de 17.79 en août 1996 à 15.1 en janvier 1997 et 12.7% et août de cette dernière année. Cette tendance baissière fait suite principalement à celle du taux de réescompte qui passe à 14% en août 1996⁵. Elle se confirme davantage suite à l'annonce, faite au cours du dernier trimestre 1997, d'une baisse de 2 points et d'une autre encore, en février 1998 qui porte ce taux à 9.5%. En janvier 1998, les taux bancaires sont ramenés à une fourchette comprise entre 10 et 12.5% au lieu de 18.5 et 23.5 en 1995.⁶ Ces taux sont ramenés à un chiffre à la fin du premier semestre 1998.

1-3- Les équilibres extérieurs.

Sur le plan extérieur, les résultats sont tout aussi impressionnants. L'amélioration des recettes au titre des exportations d'hydrocarbures, la baisse de la demande d'importation en raison de la contraction de la demande globale ont permis de dégager des excédents commerciaux et courants d'une part et de reconstituer à un niveau très appréciable les réserves de change. Par ailleurs le ratio du service de la dette a été ramené à un niveau bien plus faible que celui qui était prévu.

Les résultats du commerce extérieur, obtenus au cours des années 1995 et 1996 dépassent largement les prévisions. Les calculs prévisionnels du programme d'ajustement ont été établis sur la base d'un prix moyen du baril de 16,15 dollars pour 1995 et de 16,45 pour 1996. Les prix réalisés sont bien supérieurs à ces hypothèses. Ils ont été de 17,58 et 21,69 respectivement. Les exportations en valeur ont haussé de 1,5 milliards de dollar en 1995 et de 3 milliards en 1996⁷. La structure des exportations reste dominée à hauteur de 95 % par les hydrocarbures. Les autres exportations restent négligeables même si leur montant a doublé entre 1993 et 1996. Une telle structure des exportations reste très vulnérable à la baisse des prix sur le marché des hydrocarbures. A titre d'exemple, la baisse de ce prix de 20.12 dollars à 19.5 du premier au second semestre de 1997 a entraîné un manque à gagner de 600 millions de dollars.

Après une hausse de 1,5 et 1 milliard de dollars en 1994 et 1995 respectivement faisant suite à la levée des restrictions, les importations sont revenues à un niveau légèrement inférieur à celui de 1990, soit 11,24 milliards. La contraction de la demande provoquée par la dévaluation et la détresse financière des entreprises en sont les causes essentielles.

Tous les autres indicateurs, utilisés habituellement, semblent aller dans le sens d'un desserrement important de la contrainte extérieure. L'excédent courant, à hauteur de 1,2 milliards de dollars en 1996 et de 3.4 milliards en 1997, joint aux fonds apportés par le rééchelonnement et les financements multilatéraux ont permis de financer le déficit de la balance globale tout en reconstituant les réserves de change. De 2,11 milliards (or exclu), ces dernières passent à 4,50 en 1996, soit à près de 5 mois d'importations⁸. Cette tendance a continué à prévaloir en 1997 puisqu'on avance le

⁵ Banque d'Algérie, doc. Op.cité.

⁶ El Watan (quotidien national) du 02. fév. 1998.

⁷ FMI : Algeria, third review under the extended arrangement, Dec, 1996, p. 12

⁸ Idem.

chiffre de 6,4 milliards⁹ à la fin juin de cette même année. Le chef du gouvernement annonce un chiffre de 8.5 milliards en février 1998.¹⁰

On peut noter, enfin, que l'accumulation des réserves a permis à la Banque d'Algérie d'améliorer l'offre de devises et de mettre fin à la dérive du taux de change du dinar. De 56.2 à la fin de 1996, ce taux passe à 58.4 à la fin de l'année 1997.

Il est clair que les performances macro – financières mises en évidence ci-dessus ne relèvent pas que de la seule rigueur observée dans l'application des programmes d'ajustement. Le différentiel entre les prix prévisionnels du baril et ceux qui ont été réalisés expliquent en partie ces performances. Le prix du baril est une variable d'ajustement cruciale en Algérie. Il conditionne le taux de change et par voie de conséquence la majorité des prix compte du niveau de dépendance de l'économie algérienne. L'état des finances publiques en dépend directement. On peut noter, par ailleurs, une influence indirecte mais certaine du prix du baril sur le taux d'expansion monétaire. L'excédent des finances publiques a permis à l'Etat de se désendetter et de réduire par conséquent les poussées inflationnistes.

Libéralisation des prix des biens et services, rigueur monétaire et budgétaire, ajustement du taux de change et taux d'intérêt réels positifs sont donnés par la pensée libérale comme les seules incitations qui peuvent entretenir durablement la croissance économique sans supporter de coûts de distorsion. Qu'en est-il en Algérie ?

2- Les effets de l'ajustement sur l'économie réelle.

Sur la base de 1989 et exception faite des branches de l'énergie, des hydrocarbures et des matériaux de construction, tous les autres ont connu un déclin important de leur production. Entre 1989 et 1995, l'indice de la production industrielle hors hydrocarbures a perdu plus de 17 points. Le mouvement baissier s'accélère plus en 1996 puisque le secteur enregistre un taux de croissance de -10,6 %, soit un taux supérieur à la moyenne de la période. L'indice de la production manufacturière qui représente le mieux les capacités industrielles tombe à 68,7 % en 1996, soit à près d'un tiers de moins que son niveau de 1989. L'accélération à la baisse est nettement remarquable en 1996. Cette remarque peut être étendue à l'ensemble des branches, exception faite de celles qui ont été signalées plus haut.

Les industries les plus touchées par les effets de la récession sont celles qui concernent le travail des cuirs et des textiles à cause probablement de la concurrence qu'elles ont eu à affronter depuis plusieurs années à travers une plus grande ouverture du marché au capital privé national et le développement du secteur informel.

Le second groupe, d'une toute autre importance, est constitué des industries sidérurgiques, métallurgiques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMMEE). Il s'agit du noyau de l'industrie algérienne, celui autour duquel on devait précisément construire tout le tissu industriel. En 1996, il représente encore 30 % de la valeur ajoutée du secteur public industriel. Il a vu sa production chuter de 25 % entre 1989 et 1995, compte tenu d'une croissance de 9,2 % pour cette dernière année, et de 20 %

⁹ CNES : Rapport sur la conjoncture du premier semestre 1997, oct. 1997, p.19.

¹⁰ Intervention du chef du gouvernement devant les membres de l'assemblée nationale (7 fév. 1998).

encore entre 1995 et 1996, date à laquelle sa production ne représente plus que 60 % de celle de 1989.

Dans ce groupe, la baisse, en 1996, est faite de 22,7 % pour la mécanique/métallurgie et 12 % pour la sidérurgie/métallurgie. La baisse est encore plus importante pour l'année 1997 puisqu'elle est de 27.6 et 17.6 pour les deux secteurs respectivement.

Comparé au secteur industriel dont les signes de reprise tardent à venir, tout porte à croire que les hydrocarbures vont connaître un très large développement dans l'avenir compte tenu de l'élargissement des réserves, l'amélioration des techniques d'extraction et l'ouverture sur le partenariat étranger.

En effet, le secteur des hydrocarbures et de l'énergie a connu une reprise dès 1995. A la fin de 1994, la production globale du secteur marquait un recul de - 2,4 % avec - 3,4 % pour les hydrocarbures. Depuis, le secteur semble avoir repris de la vigueur et s'imposer, encore une fois, comme "moteur de la croissance", à en juger par l'état des réalisations et de celles en cours.

En 1996, les seuls hydrocarbures, énergie exclue, ont cru à un taux de 6,4 % contre 8 % attendus.¹¹ Les prévisions pour 1997 portent ce taux à 11 %. La croissance du secteur global devrait se stabiliser à une moyenne de 5,6 % d'ici à l'an 2000.¹² "Les hydrocarbures demeureront longtemps encore un élément essentiel de l'économie nationale"¹³. Un ambitieux programme d'exploration et d'investissement est en cours actuellement grâce notamment aux effets de la loi de 1986 sur les hydrocarbures et son amendement en 1991. Les objectifs visés par ce programme sont :

- l'intensification des travaux d'exploitation ;
- l'amélioration des taux de récupération dans les gisements déjà exploités ;
- le développement et l'exploitation des gisements de gaz découverts ;
- l'augmentation des capacités d'exportation de gaz.

Pour réaliser ces objectifs, SONATRACH prévoit d'ici l'an 2000, un investissement équivalent à 17 milliards de dollars dont 9 en devises, non compris les investissements devant être réalisés par ses filiales. La possibilité du partenariat, ouverte par la loi sur les hydrocarbures, a permis déjà la signature de 23 contrats avec 18 opérateurs étrangers différents.

Sur la période 1995-1996, 70 puits ont pu être forés. Les travaux concernant 33 d'entre eux ont été achevés à la fin de 1996 dont 11 par SONATRACH et 22 en association avec des partenaires étrangers.

Les exportations en volume devraient hausser, selon ce programme, de 46 % pour le pétrole brut, 75 % pour le gaz naturel (GN et GNL) et de 75 % pour le GPL. En taux moyen, la structure des exportations d'hydrocarbures devrait évoluer entre 1996 et l'an 2000 comme suit :

GPL :	17 %
GN :	10,46 %

¹¹ Conseil National à la Planification : Tableaux de bord de l'économie 1996, Sept. 1996, p. 4.

¹² Idem.

¹³ Services du Chef du gouvernement : Programme du gouvernement, juil. 1997, p.27.

GNL :	9,15 %
Pétrole brut :	7,38 %
Condensât :	- 0,17 %
Produits raffinés :	- 1,61 %

L'assainissement du cadre macro - financier ne semble pas avoir influencé positivement l'économie réelle. Exception faite du secteur des hydrocarbures, on peut aisément soutenir le contraire. S'agit - il de simples effets récessifs de court terme ? Quel temps faut il à une économie pour réagir aux nouvelles incitations ? La baisse continue de la production industrielle ressemble davantage à une désindustrialisation. Le traitement répété des seuls aspects financiers des difficultés de l'industrie algérienne a montré ses insuffisances à enrayer l'économie d'endettement. La restructuration physique du système productif, mise en œuvre actuellement, intervient dans un contexte contraint par le nouveau cadre macroéconomique, la rareté de l'investissement, la concurrence étrangère et une absence de l'Etat qui encourage les secteurs spéculatifs au détriment de la production.

Tous ces aspects sont aussi importants les uns que les autres. Il en est un, cependant, qui n'attire pas l'attention mais qui n'est pas moins important. Il s'agit du nouveau statut de la rente pétrolière. Un des effets essentiels de l'ajustement structurel concerne la stérilisation, au moins partielle, de la rente pétrolière.

3- Le nouveau statut de la rente pétrolière.

S'interroger sur le nouveau statut de la rente pétrolière est un véritable thème de transition compte tenu du rôle que cette dernière a joué dans l'expérience algérienne de développement jusqu'au milieu des années quatre-vingt. Cette importance peut se lire aux différents niveaux suivants :

- l'amélioration du rapport de force dans le partage de la rente au profit des pays producteurs a eu pour effet d'élargir le surplus disponible pour le développement et d'inciter souvent à des choix ambitieux. On peut rappeler à titre d'exemple que l'enveloppe du second plan quadriennal a été revue à la hausse deux fois suite au premier choc pétrolier. Sur la période 1972/1984, la fiscalité pétrolière a pu financer l'investissement dans une fourchette allant de 32 à 80% ;

- la hausse des recettes d'exportation a élargi à son tour la solvabilité extérieure de l'Algérie et a donné lieu, par conséquent, au développement d'un endettement facile ;

- en faisant face au service de la dette sur les seules recettes d'exportation d'hydrocarbures, la politique de développement adoptée entendait exonérer l'industrie des prélèvements nécessaires pour le remboursement des dettes ;

- la rente pétrolière a permis de se soustraire aux difficiles arbitrages entre les aspects sociaux et économiques qui accompagnent normalement tout effort de développement. L'expérience de développement est vécue jusqu'au milieu des années quatre-vingt comme un large consensus. Ce dernier est orchestré par l'Etat qui administre alors la rente au profit du développement et de la société. Entre 1974 et 1985, la fiscalité pétrolière a contribué dans une fourchette allant de 50 à 63% aux ressources de l'Etat.

Pour résumer ce point, nous pouvons avancer que l'expérience algérienne de développement a consisté en une tentative de transformation de la rente pétrolière et

des ressources d'emprunt en système productif. Le retournement du rapport de force en faveur des pays consommateurs de pétrole en 1986 a mis clairement en évidence l'échec de cette tentative. L'amenuisement de la fiscalité pétrolière et les changements initiés par les réformes et les programmes de l'ajustement structurel mettent en évidence la contrainte qui pèse sur les ressources de l'Etat tout comme elles mettent en évidence comment cette contrainte va être reportée sur l'économie et la société lesquelles ont vécu jusque-là à l'ombre de la rente pétrolière.

La stérilisation de la rente pétrolière dont nous avons déjà fait référence consiste à couper le lien entre la rente et le développement. L'Etat algérien continuera, certes, à être rentier compte tenu de la proportion de la fiscalité pétrolière dans son revenu. C'est au niveau du volume et de l'usage de cette dernière que de profonds changements se sont produits. En effet :

- la contrainte faite à l'Etat par la loi sur la monnaie et le crédit de réduire le stock de sa dette intérieure et l'obligation de s'acquitter du service au titre de son endettement extérieur limitera le rôle de la sphère budgétaire dans l'activité économique dans le court et moyen terme. En 1997, le service de la dette publique devait atteindre 4% du PIB. Tout indique que ce poids devra s'alourdir davantage à partir de 1998, année qui marque la reprise des paiements au titre du service de la dette rééchelonnée,

- ce reflux de la rente vers les créanciers pose le problème du financement de la reprise de la croissance en des termes nouveaux. Comment faire pour drainer une épargne suffisante vers les secteurs productifs. Jusqu'ici, les capitaux étrangers se sont montrés réticents compte tenu du climat politique qui règne. Exception faite du secteur des hydrocarbures, l'Algérie reçoit, ces dernières années, des montants négligeables comparativement à ses voisins et ce malgré la taille de son marché et des dispositions réglementaires prises pour attirer les financements étrangers. Faut-il compter alors sur la seule épargne privée dans le court et moyen termes ? Selon la Banque Mondiale, la réduction de l'inflation devrait orienter la consommation à la hausse. Par ailleurs, l'Etat semble encourager implicitement la tertiarisation de l'économie. Les activités spéculatives restent très attractives compte tenu du peu de risque et de la forte rentabilité qu'elles offrent.

Le mouvement de libéralisation tel qu'engagé semble favoriser les activités tertiaires au détriment de la production. La plus grande ouverture sur le secteur privé s'est faite plutôt dans le prolongement de l'informel que dans la transparence. Il est naturel que les entrepreneurs privés soient attirés par ce type d'activité compte tenu de la logique qui consiste à réduire le risque, récupérer rapidement le capital et réaliser une meilleure marge. Autrement dit, le secteur industriel est peu attractif compte tenu de son marasme actuel.

Conclusion.

Il semble difficile de croire que le secteur des hydrocarbures pourra jouer, comme par le passé, un rôle de "moteur de la croissance". Un des effets de l'ajustement structurel est d'avoir justement stérilisé la rente pétrolière. Elle continuera certainement durant longtemps à fonctionner comme un stabilisateur des variables macro-économiques (budget de l'Etat, taux de change) et de faire face au service de la dette extérieure.

En l'absence d'une stratégie de reprise où l'Etat devra jouer pleinement son rôle de régulateur, l'Algérie risque de se réinsérer dans la division internationale par son seul secteur des hydrocarbures qui ne pourra plus, comme par le passé, offrir une protection au reste de l'économie. Le contrôle des transactions aux frontières, la recherche de formes de protection sans retourner toutefois aux mécanismes de l'économie administrée, l'encouragement de la production au détriment de la spéculation et la lutte contre la corruption généralisée sont autant de thèmes qui restent à défricher.

Dans l'acception générale, voire même celle des pouvoirs publics, le libéralisme implique une absence de l'Etat. En Algérie, ce processus se situe dans le prolongement de l'économie informelle où les réservoirs de profits spéculatifs sont plus importants que jamais. A l'opposé, l'extension rapide de la pauvreté aux couches moyennes joue dans le sens d'un mouvement socialement destabilisant. La création d'emplois pour mettre fin à la montée du chômage est inconcevable sans la reprise du secteur industriel qui dépend des capacités de l'Etat à canaliser l'épargne vers l'investissement et assainir le climat général.

Il serait sans doute naïf de croire que la production nationale pourrait acquérir spontanément une compétitivité à même de lui faire reconquérir une part plus substantielle du marché dans le court et moyen termes. Celle-ci est davantage liée à l'activité dans le long terme, soit à l'investissement. Dans le court et moyen termes, la réflexion doit s'orienter plutôt vers la recherche de formes de régulation adéquates pour freiner la dégradation de l'état des entreprises. C'est la seule voie possible pour arrêter le processus de désindustrialisation à l'œuvre depuis plusieurs années et éviter une réinsertion à la division internationale du travail par le seul secteur des hydrocarbures.

BIBLIOGRAPHIE

- BENABDALLAH. Y : Le surendettement d'une économie rentière, le cas de l'Algérie, thèse de doctorat, 1998 (en attente de soutenance)
- BANQUE D'ALGERIE : Rapport 1997.
- BANQUE MONDIALE : 1) Mémoire Algérie 1987.
2) Mémoire Algérie 1993.
3) Rapports sur le développement 1983, 1984, 1986.
4) Les dépenses publiques : vers une plus grande efficacité, rapport Algérie, juil. 1997.
- BENBITOUR. A (Ministre des Finances) : Présentation du programme économique et financière soutenu par un accord de confirmation avec le Fonds Monétaire International, in Présidence de l'Etat : Journée d'information sur l'accord stand-by , Avril 1994.
- CONSEIL NATIONAL ECONOMIQUE ET SOCIAL : Rapport sur la conjoncture du second semestre 1997.
- CORDEN.W.M :1) Inflation, exchange and the world economy, in FMI, document INST/92, 1992.
2) Booming sector and dutch diseases économiques : Survey and consolidation in Oxford economics papers n°36, 1984.
- CORDEN.W.M et NEARY.J.P : Booming sector et industrialization in a small open economy, the Economic Journal n° 92,dec. 1982.
- El Watan (quotidien national) du 02 . fév. 1998.
- FMI : Algeria, third review under the extended arrangement, Dec, 1996.
- GELB.A et COMWAY.P : Windfalls in a socialist economy, doc. photocopié 1986.
- GERONIMI.V :Les économies pétrolières du Golf de Guinée face au choc : Portée et limites des modèles du syndrome hollandais, thèse de doctorat, Par Nanterre, 1992 .
- ILMANE.M.C : La relance de la réforme économique en Algérie depuis 1994, conférence au CERDI, Clermont Ferrand, mai 1997.
- L'HERITEAU.M..F : Le Fonds Monétaire International et les pays du Tiers-monde, IEDES, 1988.

**« COMPATIBILITE P.A.S. ET CROISSANCE :
Les politiques contradictoires récessionnistes Inhérentes aux P.A.S. »**

*Par : Abdelkrim MIRAOUI
Institut des Sciences Commerciales
Université d'Oran.*

RESUME:

L'objet de ce papier est d'analyser le lien entre le PAS et la croissance, c'est-à-dire la compatibilité ou non de la mise en œuvre des PAS et de la croissance tant sur le plan théorique que factuel aussi bien sur le plan général que sur le plan particulier concernant l'économie algérienne depuis le rééchelonnement du 10 avril 1994.

Pour les besoins de notre analyse, nous devons tout d'abord procéder à un rappel sur les plans d'ajustements structurels (PAS tant en ce qui concerne leur finalité, leurs objectifs que leurs moyens.

Les limites engendrées par les politiques contradictoires récessionnistes inhérentes aux PAS se déduisent des 4 grandes catégories de mesures décelées par les experts du F.M.I. pour assurer le succès des PAS et donc celui de générer la croissance, ceci en raison des difficultés de les combiner positivement c'est-à-dire de pouvoir bénéficier des effets mutuels et synergiques. Bien avant les émeutes populaires du Venezuela (1989), une certaine prise de conscience des limites des PAS mis en œuvre jusque-là est perceptible dans la critique formulée dans le modèle de Meuris, ce qui engendrera une nouvelle génération de PAS à la suite du modèle de Dornbuscher.

La critique la plus élaborée est celle de Lance Taylor qui attire, dès 1988, l'attention sur les effets récessifs des politiques « orthodoxes » de stabilisation et d'ajustement et concluait à l'incapacité de ces politiques à restaurer les conditions d'une croissance durable. Selon notre analyse, la restauration des grands équilibres macro-économiques (monétaires, financiers...) suite à l'assainissement de l'environnement macro-économique (grâce en partie au rééchelonnement de la dette extérieure : la dette privée algérienne négociée par le Club de Londres porte sur un montant global de 3,2 milliards \$; l'Algérie a en outre signé une série de 17 accords portant sur le rééchelonnement de 12,3 milliards \$ de dettes publiques conclues avec le Club de Paris ») est relativement aisée à atteindre.

L'expérience algérienne le prouve puisqu'elle parvient à atteindre des résultats significatifs suivants (tous les satisfecit délivrés à l'Algérie par les institutions financières internationales reposent sur ces derniers) :

- le taux d'inflation : 1995 : 29,8% ; 1996 : 18,7% ; 9,8% en mars 1997,

- l'objectif de réduction du déficit budgétaire à 1,3% du produit national brut contre 2,8% en 1994-95 est largement atteint puisque les finances publiques dégagent un excédent budgétaire en 1997. Le processus de désendettement du Trésor s'est poursuivi et s'est traduit par le remboursement d'un total de 120 milliards DA. Selon le ministre délégué au Budget, M. Ali Brahiti, «200 milliards de DA seront remboursés pour paiement de la dette publique (environ 2000 milliards DA) en 1998 »(2). La norme de 3% définie par les Européens en matière de déficit en application des accords de Maastricht, a été réalisée également par l'Algérie. Mieux selon le chef du gouvernement, il y aurait en AVRIL 1998 un excédent budgétaire de 70 milliards DA (cet excédent est devenu fragile depuis le fléchissement du prix des hydrocarbures en avril-mai 1998 tout au moins en déca de 15 \$/ le baril), soit 2,2% si l'on exclut le service de la dette qui, dans aucun pays au monde, n'est intégré dans le calcul des ratios liés au déficit budgétaire.

le commerce extérieur de l'Algérie : un excédent de 4,3 milliards \$ pour l'année 1996 après que le pays a connu 2 années durant une balance commerciale déficitaire de 521 millions \$ en 1995 et de 864 millions \$ en 1994.

les taux d'intérêt, véritable moteur d'une économie ont été réduits progressivement jusqu'à la fourchette allant de 10 à 12% ce qui devrait inciter l'investissement dont a grandement besoin le pays au lieu des 24 à 29% pratiqués en 1996.

le compte courant de la balance des paiements : 1995 : déficitaire (-5,9% du PIB); excédentaire en 1996 (excédent de 1,7 Milliard \$ grâce à un excédent commercial FOB-FOB de plus de 4,5 milliards \$).

le doublement 4,6 mois d'importations biens et services, réserves de change ont atteint un montant de 5,3 milliards \$ en mars 1997, correspondant à 6 mois d'importation pour atteindre 8,8 Milliards \$ en avril 1998, soit 12 mois de capacités d'importation, l'équivalent de 3 fois la norme admise en la matière pour juger de la bonne santé financière d'un pays.

L'annuaire statistique de l'Algérie n°17 - 1996 p.396 nous fournit l'évolution des réserves brutes :

Unités : milliards \$	1994: 2,64	1993: 1,510	1992: 1,509
Unités : en mois d'importation			
	1994: 2,98	1993: 1,95	1992: 1,89

- le recouvrement des impôts ordinaires a suivi l'évolution suivante : 172,274 milliards DA en 1997.

- le ratio des services de la dette ne dépasserait pas les 29% par rapport au PIB, et cela durant les périodes même où la contraction des remboursements sera des plus extrêmes; ceci diverge de la situation antérieure jusque 1994 comme le montre le tableau suivant :

- évolution du service de la dette : Source Annuaire statistique de l'Algérie n°1 Edition 1996 p.397 (source : CNP/Banque d'Algérie) :

Service de la dette en %

Recettes d'exportation	Total	Intérêt	Principal	Année
66,4	8,891	2,162	6,729	1990
73,9	9,508	2,286	7,222	1991
76,5	9,278	2,274	7,004	1992
82,2	9,050	1,900	7,150	1993
93,4	8,960	1,840	7,120	1994
Avant rééchelonnement				
47,1	4,520	1,390	3,130	1994
Après rééchelonnement				

L'annuaire statistique de l'Algérie n°17 - ONS, Edition 1996 p.397 nous retrace l'évolution de la dette extérieure de l'Algérie (en milliards \$) au 31/12 comme suit: (voir en annexe les données depuis 1995).

	1994	1993	1992	1991	1990
Dettes à MT et LT	28,850	25,024	25,886	26,636	26,588
Dettes à court terme	0,636	0,700	0,792	1,239	1,791
Total	29,486	25,724	26,678	27,875	28,379

En revanche, la concrétisation de la relance (croissance) de l'économie est plus difficile à réaliser(3) comme le montre le tableau suivant :

Evolution du taux de croissance de l'économie algérienne :

1993: - 2%

1994: + 0,3% 1 ou 2% selon le CNES (les prévisions tablaient sur 3%)

1995: les prévisions tablaient sur 6%

1996: 4%

1997: agriculture - 10%

industrie publique: 7,2%

BTPH: = 2,5%

Parce qu'elle suppose la relance des investissements productifs au niveau des opérateurs économiques comme le reconnaît le DG du F.M.I.(4) (une croissance de 5,4% du PIB est attendue pour 1998, un chiffre qui aurait pu déjà être atteint en 1997 si les résultats de l'agriculture n'avaient pas été affectés par la sécheresse; un taux de chômage atteignant les 30% de la population active soit 2,2 millions de chômeurs et même 3 millions selon l'UGTA), laquelle obéit à la loi de la rentabilité micro-économique des projets envisagés, ce qui suppose préalablement la définition et la vision claire d'une politique industrielle (cette dernière est une tâche éminemment plus complexe comme le reconnaissent les experts en économie industrielle et les praticiens algériens ainsi du reste le Chef du gouvernement(5). En d'autres termes, cela implique que l'amélioration des indicateurs macro-économiques notamment monétaires engendrés par les politiques de stabilisation et d'ajustement structurel (les effets macro-économiques bénéfiques notamment l'assainissement macro-économique ou des facteurs d'environnement) se traduise sur le plan micro-économique ou méso-économique par des actes de gestion et des projets d'investissement rendant possible la relance de l'économie(6) productive, source richesses et d'emploi. A titre illustratif, sur les 6.734 projets d'investissements déposés auprès de l'APS, seuls 431 d'entre eux sont opérationnels en début de 1998). Sur ce plan. « Les américains estiment que les algériens sont sur la bonne voie et qu'ils doivent poursuivre les réformes avec davantage de détermination. Après la macro-économie, l'Algérie, conseillent-ils, à intérêt à passer à l'étape suivante en allant vers la micro-économie, ce qui suppose l'élimination des goulots d'étranglement générés par une bureaucratie archaïque ». (7). En résumé, nous pouvons conclure que le problème central posé ici est celui du passage du niveau macro-économique où les facteurs de stabilisation et d'équilibre sont bien identifiés, à celui du niveau micro-économique où les facteurs favorisant la relance sont moins bien connus notamment en raison d'une » part du caractère micro-économique de l'acte d'investissement et d'autre part des phénomènes d'anticipation des agents économiques qui jouent aussi bien positivement que négativement et qui se fondent généralement non seulement sur ces éléments de l'environnement mais aussi et surtout sur l'appréciation des évolutions attendue reposant sur des éléments non seulement objectifs mais aussi psychologiques (la confiance en l'avenir).

La récente expérience algérienne corrobore cette analyse comme le montrent les données suivantes:

- la croissance avoisine 4% en 1996,
- l'industrie publique: -7,2% en 1997; le taux de croissance de la production industrielle réalisé en 1996: 1er semestre 1996: -8%; 2eme semestre 1996: -9,2%
- la croissance de la production agricole: 1995 15% 1996 : 21,3% (grâce essentiellement à la production des céréales qui a atteint environ 50 millions de quintaux) mais -10% en 1997.
- la croissance du secteur BTP : 1994: 0,7%; 1995/ 2,7%; 1996: 4,5%; + 2,5% en 1997.
- la croissance de l'épargne extérieure: 1995 : 3%; 1996 : 3,5%
- le recul de la consommation finale de 0,5% en 1997.

Or, selon l'analyse de J.M. Fontaine, seuls 2 régimes de relance ou de reprise sont envisageables, à savoir :

- la relance par réanimation de la demande en régime stagnationniste,
- et la reprise par restauration de l'offre en situation d'éréthisme.

En se référant à ce type d'appareillage théorique, il conclut que « Lance Taylor classe les politiques de Breton Woods du côté exhilarationniste, principalement parce qu'elles visent à opérer un « choc de l'offre » plutôt qu'une réanimation de la demande ».

Cependant, sur le plan factuel, la compatibilité PAS-croissance semble être possible si nous nous référons aux NPI du sud-est asiatique et à certains pays d'Amérique latine, sans que ce cas de figure ne puisse être généralisé (ainsi dans l'absolu, il n'existe pas de cercle vicieux à la croissance économique pour un pays soumis à un P.A.S.). Même cette dernière appréciation doit être prise avec beaucoup de précaution depuis les douloureux dérapages économiques et financiers (spéculations financières) connus par les pays généralement désignés comme des modèles par les institutions financières internationales comme le Mexique, les pays du sud-asiatique notamment la Corée du Sud et plus récemment le cas de l'Indonésie en avril-mai 1998 (ce dernier était présenté comme l'un des rares pays pétroliers à avoir échappé à l'économie rentière).

Enfin, l'étude du cas algérien nous permettra de déceler les limites engendrées par le PAS mis en place depuis 1995 ne permettant pas de conclure à la croissance durable de l'économie algérienne.

INTRODUCTION :

L'examen de la relation entre PAS et croissance revient à étudier la compatibilité ou non de l'objectif de croissance économique avec le PAS.

Dans cette perspective, nous décrivons tout d'abord le lien existant entre le PAS et la croissance eu égard aux objectifs assignés aux PAS. Pour cela, il nous semble utile tout d'abord de procéder à un rappel sur les plans d'ajustements structurels (PAS) au regard notamment de l'objectif de croissance.

Puis, nous tenterons de démontrer aussi bien sur le plan théorique que sur le plan factuel l'incompatibilité entre le PAS et la croissance tant en recourant aux analyses des expériences vécues de par le monde qu'en nous penchant sur l'exemple concret de l'Algérie depuis 1995 c'est à dire en abordant les limites engendrées par les politiques contradictoires récessionnistes inhérentes aux PAS.

Ce n'est qu'après ce bref rappel, que nous évoquerons les limites que nous avons décelées dans le cas de l'Algérie, en l'occurrence :

- la bancabilité de l'EP envisagée comme un handicap; ce dernier est saisissable à travers les crédits accordés à l'EP,
- la fragilisation des EP suite à la lenteur des décisions imposées par la situation,
- l'orientation du commerce extérieur orienté davantage vers les importations de biens de consommation que vers les investissements (en dehors, il est vrai du secteur des hydrocarbures),
- la compression de la demande,
- la privatisation inexistante ou lente en dehors de l'hôtellerie jusque début 1997,

- le faible impact des réformes économiques sur le plan des investissements étrangers en Algérie en dépit de la réforme fort libérale du code des investissements étrangers intervenue en octobre 1993,

- l'impact relativement marginal des privatisations des EP en cours de réalisation à la date de fin avril 1998,

- la persistance du comportement bureaucratique en Algérie.

1. Rappel sur les programmes d'ajustement structurel : objectifs et moyens au regard de la croissance.

Les PAS sont intimement associés au F.M.I. Cet organisme international dispose de toute une panoplie de PAS dont l'administration devra s'effectuer en tenant compte des problèmes à résoudre.

Parmi ces derniers, il recense différents types, en l'occurrence :

- la forte inflation,
- la croissance faible voire négative,
- les graves distorsions structurelles.

Le monde des 20-21/3/94 rappelle l'importance de la fameuse lettre d'intention entre le pays débiteur et le F.M.I., considérée comme condition préalable à tout rééchelonnement : parce qu'elle est perçue comme « une garantie nécessaire » souligne un banquier, car elle oblige le pays endetté à s'engager sur des objectifs en matière de croissance, d'inflation et de déficit ».

- les pénuries de réserves de change,
- les difficultés d'accès aux marchés internationaux de capitaux.

La finalité des PAS est présentée par Mme Chanpen Puckahtilom (du département de l'élaboration et de l'examen des politiques du F.M.I.) de la manière suivante : « ils ont pour principaux objectifs de freiner l'inflation, d'assurer la reprise de la croissance et de renforcer la balance des paiements »(8).

Quant aux mesures à prendre pour y parvenir, elle les classe en 4 grandes catégories suivantes :

- des mesures de stabilisation(9) propres à maîtriser la croissance économique et de la masse monétaire,
- « une politique budgétaire qui permette de ramener le déficit des finances publiques à un niveau acceptable,
- des mesures structurelles de nature à corriger les distorsions profondément enracinées dans l'économie,
- des initiatives qui facilitent la mobilisation de financements extérieurs »(10).

Ainsi, d'emblée le PAS se propose sur le plan théorique de prendre en charge

l'absence de croissance ou sa faiblesse et cherche à inscrire dans ses objectifs la préoccupation d'engendrer la croissance.

Mais la simple lecture de ces 4 dernières mesures et de leur combinaison possible nous permet de relever d'emblée la difficulté d'agir immédiatement sur certaines d'entre elles au moment précisément l'économie concernée est en difficulté.

Cette observation établie au premier degré va engendrer une certaine forme de distorsions dans l'application de telles mesures se concrétisant dans la mise en œuvre des mesures présentant un certain degré d'élasticité et à l'intérieur de ces mesures, l'action sur les instruments les plus accessibles; ceci provoquera inéluctablement des déformations ayant un impact direct sur le coût social de la politique menée, notamment sur les couches sociales les plus pauvres (une grande précarité d'une importante de la population voire sa marginalisation laminant même couches moyennes constituées par les cadres moyens et employés).

L'exemple de la politique budgétaire constitue, sans doute, la meilleure illustration d'une telle pratique consistant à agir principalement sur les paramètres présentant une marge d'autonomie ou d'application pour l'économie concernée.

En termes simples, cela veut dire que le pays aura tendance à privilégier l'action sur les dépenses - constituant un élément relativement plus contrôlable - que celle sur les recettes (les rentrées fiscales sont plus aléatoires en raison notamment de l'incertitude planant sur l'économie et du ralentissement de l'activité économique notamment constatée dans la sphère de la production industrielle en 1996, 1997 et 1998 et plus généralement depuis le contre-choc pétrolier de 1986 dans le cas de l'Algérie).

Mais, nous connaissons les limites au-delà d'un certain taux d'imposition (en Algérie, la pression fiscale aurait atteint son niveau maximum estimé autour de 30% du PIB durant la décennie 1990).

Ceci peut être traduit sous l'expression de Michel Albert (1991 p187) "trop d'impôt, tue l'impôt" signifiant que les motivations de travail disparaissent au-delà d'un certain seuil d'imposition.

C'est pourquoi, cet expert reconnaît la difficulté des choix à réaliser dans le domaine de la politique budgétaire alors que "celle-ci est souvent au cœur même du programme" celle-ci est souvent au cœur même du programme", bien que les objectifs soient admis par les gouvernements concernés.

Ce même auteur précise à ce sujet que "la correction durable des déséquilibres budgétaires suppose un délicat dosage des efforts demandés du côté des recettes et des dépenses. Il convient à la fois d'élargir ou de restructurer la base d'imposition pour assurer une plus grande élasticité des recettes fiscales(11), et d'opter pour des réformes d'imposition plus efficaces qui encouragent davantage l'épargne et l'investissement. Mais ces réformes demandent du temps".

Pour illustrer les difficultés d'une telle politique visant à mobiliser davantage les recettes fiscales, nous pouvons mentionner l'ampleur prise par le phénomène de la fraude et de l'évasion fiscales en Algérie, phénomène dont l'existence est inhérente à l'économie informelle (dite parfois économie souterraine ou qualifiée parfois de marché noir ou "trabendo") occupant une place importante en raison notamment de la persistance des pratiques rentières dont l'origine remonte à l'économie administrée des années 1970 et 1980.

Pour avoir un aperçu des répercussions de cette économie informelle, nous

pouvons rappeler les chiffres avancés par le Directeur du Trésor :

"Sur la décennie 1983-1993, le PIB n'a pas augmenté pendant que la masse monétaire a été multipliée par 4 " ce qui veut dire, selon Baba Ahmed, que pour la même quantité de biens et services offerts sur le marché, la demande solvable est aujourd'hui 4 fois supérieure, d'où la dérive inflationniste qui se nourrit dans le marché informel, tout en l'alimentant"(12).

Fraude et évasion fiscales en Algérie :

En Algérie, plusieurs tentatives d'évaluation de ce phénomène de fraude et d'évasion fiscales ont été engagées ou formulées mais sur des bases non clairement énoncées et donc difficilement crédibles sur le plan strictement scientifique.

La fraude fiscale(13) est estimée entre 40 et 80 milliards DA(14). De son côté, Nordine Grim l'évalue à 50 milliards DA en 1994(15). Enfin, les possibilités seraient encore plus grandes si nous accordons un certain crédit au point de vue suivant : "l'argent échappant à tout contrôle fiscale a atteint en 1992 47% du PUB qui s'est élevé à 987 milliards DA soit 463 milliards DA"(16). La fiscalité ordinaire attendue est de 223,2 milliards DA en 1992 (soit près de 22% du PIB) ce qui constitue une performance de plus de 57,18% par rapport à 1991 (17).

Remarque : Ces 463 milliards Da représentent la masse monétaire en circulation sur le marché parallèle.

Lors la table ronde organisée la veille du 1er mai, 1995, le Secrétaire général de l'UGTA, Feu. A. Benhamouda, donne les indications suivantes : "300 milliards DA de masse monétaire se trouvent dans les circuits parallèles et l'évasion fiscale serait de l'ordre de 100 milliards DA par an".(18)

Le travail relativement efficace, eu égard aux moyens dont dispose l'administration fiscale, explique le phénomène nouveau cherchant à intimider l'administration fiscale sous des mots d'ordre religieux, ce qui semble laisser croire à l'existence d'une forme de mafia économique(19).

Par ailleurs, les potentialités en matière de financement du secteur privé ont été largement révélées grâce à "la libéralisation du commerce extérieur qui a amélioré la bancarisation de l'économie" ; en effet "les impôts bancaires ont enregistré une hausse de 58% en 1994 par rapport à 1993, due principalement au secteur privé", note le Ministre délégué au Trésor, M. B. Nouioua.(20)

Selon nous, cette dernière tendance peut s'expliquer par l'obligation de la domiciliation bancaire faite aux opérateurs économiques pour toute opération liée au commerce extérieur (en fait, surtout les importations puisque les exportations hors hydrocarbures représentent un montant relativement dérisoire).

"La rationalisation des dépenses budgétaires(21) , poursuit Michel Albert, est tout aussi importante, car elle permet d'éliminer les dépenses improductives (si la marge de manœuvre est limitée du côté des recettes, l'accent doit être mis davantage sur les compressions de dépenses)".

Or, celles-ci s'opèrent le plus simplement par la voie de la suppression des subventions sur les produits de consommation notamment de base (en Algérie, le lait reste le seul produit encore subventionné depuis le premier janvier 1996), mais aussi

par la diminution de la masse salariale des fonctionnaires, soit par la baisse sensible des traitements, soit par la suppression des emplois non justifiés entraînant le licenciement des fonctionnaires occupant jusqu'alors ces postes (en Algérie, les 1.200.000 fonctionnaires devraient se réduire à 800.000 en 1997-98) ; parfois ces 2 méthodes sont combinées pour réduire des effets sensibles (c'est le cas observé en Algérie).

Mais en procédant ainsi, le consensus national ne peut être obtenu puisque les couches sociales les plus défavorisées en font les frais en supportant les plus lourds sacrifices ; entraînant parfois des émeutes sociales comme ce fut le cas au début de 1989 au Venezuela à la suite de relèvement du prix des produits pétroliers et des tarifs des transports publics entrant dans le cadre d'un pays.

Ceci a été le cas de la Tunisie lors de l'augmentation du prix du pain à la fin du règne du Président Bourguiba, inhérente au plan d'austérité mis en place avec le concours du FMI en 1983 (plus précisément en janvier 1984 "révolte du pain"), et du Maroc pour le même motif à peu près à la même période (janvier 1984 "les émeutes de la faim dans l'ensemble du royaume" selon ATLASCO 1986 p201 suite à l'adoption des règles du FMI en 198) ou de la Jordanie (1996) et plus récemment de l'Indonésie en avril et mai 1998.

Par ailleurs, les autorités doivent réduire les dépenses d'investissements (y compris les grands projets comme c'est le cas du complexe sidérurgique de Bellara ou de la construction du métro d'Alger) ; ce qui traduira nécessairement par une baisse de l'activité, tout au moins sur le court terme.

Bien avant les émeutes populaires du Venezuela, une certaine de conscience des limites des PAS mis en œuvre jusque-là est perceptible dans la critique formulée dans le modèle de Meuris, ce qui engendrera un nouvelle génération de PAS à la suite du modèle de Dornbuscher. Cette amélioration du PAS de seconde génération va consister précisément à introduire des mécanismes de lutte contre la pauvreté dans les PAS.

La mise en place de système de protection sociale des catégories les plus vulnérables de la société doit être assurée ; en d'autres termes, l'austérité inhérentes à tout programme d'ajustement structurel n'exclut nullement un plan social en faveur des plus démunis, tâche d'autant plus délicate qu'en règle générale, les pays soumis à tels plans d'ajustement structurel ne disposent nullement d'un appareil statistique fiable leur permettant de les identifier et de leur destiner l'aide en fonction de leur situation réelle.

Cet habillage social des PAS n'exclut nullement la précarité et la marginalisation d'une partie importante de la population ne bénéficiant pas du seuil social minimum (en Argentine entre 1989 et 1993, une étude menée à Buenos-Aires révèle que la population vivant en dessous du seuil minimal passe de 37% à 29%).(22)

Le monde des 20-21/3/94 souligne à ce sujet qu'en 10 ans, l'attitude du Fonds a toutefois évolué. Plus question pour lui d'imposer des plans concoctés à Washington, qui faute d'avoir pris en compte leurs conséquences sociales, entraînent des émeutes sociales, des émeutes populaires, comme au Venezuela en 1989 ou Indonésie en mai 1998. Pour redorer son blason entaché des "morts de la dette", il veille à ce que les politiques d'ajustement incluent un volet social important".

Le Mexique semble être parvenu à mettre en place un système de protection sociale pour les personnes les plus démunies, ceci en accord avec le FMI. Dans ce

sens, nous avons relevé toute une série de critiques concernant le FMI ou plus exactement une approche des PAS.

Ainsi, Patrick Lenain indique à propos du FMI que "ses recommandations macro-économiques mettent surtout l'accent sur l'austérité monétaire et budgétaire ainsi que sur la réduction de la demande interne.(23) Cette orientation est parfois considérée comme difficilement supportable par les PED".(24) il est vrai, dit-il, que "ces critiques contribuent à faire évoluer son approche".

Cette position défendue par Lenain reprend une critique formulée dès 1984 par la Banque Mondiale.

M. Boughton mentionne à ce sujet, "l'édition de 1984 du Rapport sur le développement dans le monde, publié par la Banque Mondiale qui remettait en cause le modèle d'ajustement structurel traditionnel fondé exclusivement sur les agrégats macro-économiques nationaux".(25)

Selon Génia Boutaleb, "la Commission économique pour l'Afrique (ONU) a publié un rapport pour critiquer l'étude de la BM ("Ajustement et croissance de l'Afrique dans les années 90"). C'est le "maniement sélectif et contradictoire des données économiques qui auront conduit le FMI à affirmer que les pays ayant adopté à ignorer le "grave impact social qu'entraîne l'application des politiques d'ajustement".(26)

Les critiques sont également parvenues des universitaires, des organisations non gouvernementales (UNICEF) et même d'autres organisations inter-étatiques. A titre d'exemple, Jeffrey Sachs de l'Université Harvard a critiqué l'approche de l'ajustement adopté par le FMI.

De son côté, Antoine Brawand confirme cette prise de conscience lors de l'étude de l'exemple ghanéen puisqu'il écrit qu'en 1998, le gouvernement a lancé un programme d'atténuation des coûts sociaux de l'ajustement (PAMCAD) avec l'appui même des bailleurs de fonds. Ce programme s'inspirant de la réflexion menée par l'UNISSE sur "l'ajustement à visage humain "(la BM a ensuite défini le concept des "dimensions sociales" de l'ajustement)".(27) Une telle préoccupation est à mettre en relation avec le concept de l'indice de développement humain (IDH) élaboré en 1991 par le BIRD. En Algérie, ce Processus a pris la forme de ce que l'on a coutume de désigner depuis la fin de 1994 par le vocable de filet social.

Enfin, Jacques Polak, du département des études du FMI, écrivait déjà en 1991 que "l'ajustement par le haut" prôné traditionnellement par le FMI n'était pas suffisant pour remédier au problème de la pauvreté".(28)

2 Incompatibilité théorique du PAS et de la croissance :

Sur le plan théorique, la critique la plus élaborée de la relation PAS croissance est celle de Lance Taylor. Le point de vue de Lance Taylor est synthétisé par Jean-Marc Fontaine qui affirme : Lance Taylor dans une série d'études de l'institut Wider des Nations-Unies publiées en 1998, attire l'attention sur les effets récessifs des politiques "orthodoxes" de stabilisation et d'ajustement et concluait à l'incapacité de ces politiques à restaurer les conditions d'une croissance durable. Basée sur l'analyse de 17 pays, l'étude de Taylor avait néanmoins été considérée par la Banque Mondiale et le FMI comme un exercice de faible portée pratique (in Finances Développement, juin 1990)".(29) (30)

Selon l'analyse de J.M Fontaine, nous pouvons distinguer en fait 2 régimes de

relance ou de reprise, à s'avoir :

- La relance par réanimation de la demande en régime stagnationniste ;
- et la reprise par restauration de l'offre en situation d'éréthisme. (31)

En se référant à ce type d'appareillage théorique, il conclut que "Lance-Taylor classe les politiques de Bretton Woods du côté exhibitarionniste, principalement parce qu'elles visent à opérer un "choc de l'offre" plutôt qu'une réanimation de la demande".(32)

La coloration libérale du FMI est perceptible dans son refus de s'immiscer dans la question délicate de la distribution des revenus, c'est-à-dire de la justice sociale(ceci en adéquation avec la position des néoclassiques qui la considèrent comme une donnée); celle-ci ne relève pas du mandat du FMI.

La question de l'intervention du FMI dans la distribution du revenu est soulevée par Mme Nancy Alexander de l'ONG (bread for the world) ; mais le FMI exprime sa réticence à "intervenir dans la distribution des revenus dans un sens qu'il juge satisfaisant".(33)

Cette attitude est conforme au fait que "ni le FMI, ni les autres organisations internationales ne disposent encore de la base nécessaire pour faire des recommandations quant à la "justice" distribution des revenus qui devrait résulter des PAS". (34)

Pourtant, dans le prolongement d'autres auteurs, Omar Aktouf préconise exactement le contraire des recommandations du FMI dans la distributions des revenus pour le cas algérien : "Pour tempérer ses effets il est nécessaire d'appliquer une meilleure distribution des richesses pour l'amélioration et l'identification de l'origine des revenus et des fortunes. Ce sont là les mesures préliminaires pour mieux cerner les perspectives économiques nationales".

Remarque relative à l'exemple del'Algérie : point de vue d'Aktouf Omar

Dans l'entretien accordé à El Watan du 9/7/94 p7, Omar Aktouf critique les 3 mesures préconisées par le FMI (la dévaluation de la monnaie nationale, la privatisation des EP et la vérité des prix et des salaires) :

"Le FMI veut nous entraîner vers une situation inverse, compte tenu qu'en la conjoncture actuelle que vit notre pays, il est impossible de créer un marché libre.

Je rappelle que le marché occidental s'est libéré après avoir atteint un certain niveau de richesse". "Il est donc nécessaire que les mesures du FMI soient renégociées. En aucun cas, ces mesures ne doivent être imposées".

P.A.S. : élaboration par le FMI ou par le pays concerné

La presse de beaucoup de pays en voie de développement ainsi que les gouvernements de ces pays prétendent souvent que le FMI leur impose les mesures entrant dans le cadre du PAS, ce serait là une ingérence directe dans les affaires intérieures.

Cette argumentation fallacieuse n'est destinée qu'à faire apparaître les mesures draconiennes et forcément impopulaires comme imposées par un organisme international (FMI) et ainsi dévier et canaliser quelque peu le mécontentement populaire vers ces organismes présentés comme des "monstres" n'obéissant à aucune

logique sociale, donnant du FMI l'image d'un "démon" et d'une institution froide.

Cette "externalité" des décisions impopulaires remplit ainsi une fonction sociale et politique à résonance interne.

Le FMI apparaît alors comme un "bouc émissaire aux gouvernements amenés à prendre des mesures impopulaires".(35)

Ainsi, au début de 1989, les troubles sociaux et les émeutes provoqués par les mesures prises par le Venezuela dans le cadre d'un PAS appuyé par le FMI ont donné naissance à une polémique autour de la responsabilité des événements.

M. Carlos Andres Pérez a fait parvenir une correspondance à M. Michel Camdessus, "critiquant le rôle du FMI dans la formulation du programme".

M. Camdessus a, dans sa réponse, précisé que si le FMI confirmait le bien-fondé des mesures d'ajustement prévues dans le programme, "c'est l'une des prérogatives des Etats souverains d'arrêter eux-mêmes les mesures indispensables au redressement aussi ingrates soient-elles"?

Cette lettre du DG du FMI publiée dans les grands quotidiens et dans le Bulletin du FMI du 13/03/1989 a marqué un tournant décisif dans les relations du FMI avec les Etats-membres, en, indiquant publiquement que ce sont les pays qui sont en dernier ressort responsables de leur politique d'ajustement.

Désormais, sur ce point la position du FMI est très claire, comme le rappelle Madame Chanpen Puckahtikom, du Département de l'élaboration et de l'examen des politiques du FMI, "qui insiste sur le fait que la formulation de la politique économique est du ressort des autorités nationales. Le FMI leur donne des conseils de politique économique et examine avec elles les options possibles. Mais en dernière analyse, ce sont elles qui fixent les modalités du programme".(36)

Le Directeur du Département Relations Extérieures du FMI, M. Shailendra Anjaria, précise de son côté que la "politique du FMI, conditionnalité comprise, est décidée d'un commun accord par les Etats membres, petits ou grands. C'est donc une erreur de laisser entendre que le FMI impose la conditionnalité à un pays ou à un groupe de pays".(37)

Dans la même page, le FMI est présenté comme "une institution coopérative dont les 175 (aujourd'hui 179) membres sont convenus de travailler ensemble à préserver la santé, la croissance et l'ouverture de leur économies".

L'accès au financement du FMI est fonction de la quote-part (participation) de chaque pays membre et non des ressources dont dispose cette Institution.

Cette démystification de la mission jouée par le FMI doit être pourtant nuancé dans la mesure où tout conseil apparaît en fait comme une suggestion, voire même une recommandation à mettre en œuvre. Cet aspect ambigu entre conseils et décision valable dans toutes les autres sphères économiques ou techniques l'est davantage entre un organisme international disposant de spécialistes confirmés et les pays en voie de développement se trouvant en état d'infériorité d'une part en raison de l'urgence d'obtenir des financements du FMI, celles-ci est d'autant plus pressante qu'un certain nombre d'institutions régionales ou de groupes financiers lient leurs aides ou crédits à l'appréciation donnée par le FMI, d'autre part en raison de l'indisponibilité de cadres et experts en mesure de négocier avec les experts du FMI faute

d'expérience dans ce genre d'activités (ce n'est pas toujours le cas en raison de l'existence d'anciens experts du FMI dans certains PED).

De plus, l'expérience acquise dans l'élaboration et la mise en œuvre des pas par le FMI ainsi que l'amélioration de sa compréhension des réalités politiques avec lesquelles ces pays doivent compter, viennent conforter la position défendue par le FMI qui semble s'imposer aussi bien dans les PED, dans les pays de l'ex-europe de l'est et dans les pays du sud-est asiatique.

Dès lors, les commandements(38) du FMI finissent par s'assimiler à une nouvelle "**sagesse des nations**" selon l'expression d'André de Lattre. "**Celle-ci veut dire que les déficits budgétaires, principaux destructeurs de l'épargne nationale, soient réduits puis éliminés, que les entreprises d'Etat qui perdent de l'argent soient redressées puis privatisées, que les taux d'intérêts réels négatifs soient proscrits parce qu'ils encouragent une mauvaise allocation des ressources, que la surévaluation de la monnaie nationale ne soit pas tolérée car elle pénalise les exportations et encourage les sorties de capitaux. L'extraordinaire progrès de ces idées, saines mais dont la mise œuvre requiert courage et persévérance. Elles sont admises aujourd'hui par tous. C'est probablement là le succès du FMI (Accords de Bretton Woods)**"(39).

Pourtant, en dépit de leur caractère de plus en plus universel, les recommandations du FMI et les PAS en découlant sont loin d'engendrer systématiquement la croissance aussi bien sur le plan théorique que sur le plan empirique comme nous allons le voir dans le point suivant.

3. Analyse de la compatibilité PAS-croissance à la lumière des expériences vécues par les différents pays :

Sur le plan de l'efficacité des PAS, nous relevons un certain nombre d'appréciations positives, mais aussi négatives du reste sur les mêmes exemples généralement cités comme référence (Mexique, Pologne, Ghana, Chili).

Le Bulletin du FMI du 23/05/1994. p. 155 évoque les réussites de plusieurs pays dont l'Argentine, le Chili, la Chine, l'Inde, le Mexique.

Cependant, Philippe NOREL in Ajustement Structurel : la théorie contre le développement évoque de manière critique les réussites chilienne, mexicaine ou ghanéenne.(40)

En outre, ce dernier note que "les NPI d'Asie ont fait à peu près tout le contraire de ce que recommande le FMI (Taiwan, Corée du Sud)".(41)

Madame PUCKAHTIKOM note que "l'expérience de la dernière décennie montre que les programmes d'ajustement structurel ont tendu à privilégier les réformes structurelles qui peuvent favoriser la croissance et renforcer la situation extérieure du pays".(42)

Ceci peut-être tiré de l'observation d'un certain nombre de pays à revenus intermédiaires d'Asie du sud-est et d'Amérique Latine qui sont parvenus à retrouver le chemin de la croissance malgré l'adoption d'un plan d'ajustement structurel (démontrant ainsi la possibilité de la compatibilité croissance-ajustement).

Pourtant, lisons-nous "le bilan est encourageant (sans pouvoir généraliser) mené

pour la trentaine de pays à faible revenu que le FMI a appuyés dans le cadre de la FAS et de la FASR".

Par conséquent, dans l'absolu, il n'existe pas d'obstacles insurmontables ou de cercle vicieux à la croissance économique d'un pays soumis à un PAS puisque certains pays en développement sont parvenus à retrouver le chemin de la croissance malgré l'adoption de plans d'ajustements structurels (notamment les NPI du Sud-est asiatique et les pays d'Amérique Latine).

Remarque : le Bulletin du FMI du 12/04/1993, p. 107, évoque "l'échec - triple échec- (Argentine, Chili et Uruguay) qui s'explique (durant la décennie 1970) pour une large part des incompatibilités entre la réforme budgétaire d'une part, la gestion micro-économique, la politique des revenus et des mesures financières de l'autre".

Partage des rôles entre le FMI et la BM :

Selon l'article paru dans le Matin n° 847, une répartition des tâches existe entre les 2 institutions financières internationales.

"Le FMI intervient à travers un programme dont les principaux éléments sont les ajustements du taux de change, du dinar, des taux d'intérêts et de la libéralisation du commerce".

Le FMI apporte un soutien financier au PAS de l'économie.

Par contre, "la BM intervient, en parallèle, dans la restructuration de l'appareil économique et productif. A travers des prêts et indépendamment du FMI, la BM soutient la restructuration des entreprises publiques, du système bancaire et de l'environnement régulateur. Cette intervention concerne aussi les programmes de privatisation. La BM accorde aussi des prêts destinés à la construction de logements, de barrages, etc..."(43)

Après cet éclairage relatif aux programmes d'ajustement structurel et aux rôles respectifs du FMI, de la BM et des pays concernés dans la formulation de ces PAS, nous pouvons passer à la présentation des différentes limites engendrées par les politiques contradictoires et récessionnistes inhérentes aux PAS dans l'exemple de l'Algérie. De telles limites sont saisies au niveau micro-économique et non plus à celui de la macro-économie comme dans les points précédents.

4. Limites empiriques engendrées par les politiques contradictoires et récessionnistes inhérentes au PAS recensées dans l'exemple algérien :

Seule l'étude des 4 principales limites décelées en Algérie sera envisagée au niveau de ce point.

A. La bancabilité des EP constitue un frein aux EP et à leur relance car ne disposant pas des contreparties pour accéder à l'achat des devises.

La bancabilité des EP est venue constituer un frein au financement des EP et donc à leur relance pour la simple raison qu'il leur faille disposer des contreparties en dinars pour pouvoir prétendre à l'achat des devises nécessaires tant à l'acquisition de leurs consommations intermédiaires importées (matières premières, consommables, pièces

de rechange) que de leurs équipements ou enfin du financement de leur recours aux prestations de services.

Cette forme d'inégalité est perceptible à travers le mode de paiement privilégié selon le secteur juridique.

Mode de paiement privilégié selon le secteur juridique :

cash :	69%
dont :	
secteur public :	67%
secteur privé :	82%

Ce tableau synthétique permet de montrer l'accès plus facile au financement extérieur du secteur privé en raison de bancabilité imposée pour l'accès à la devise; de même nous constatons l'importance relativement plus conséquente des importations de matières premières et produits semi-finis au regard de leur poids relatif. (Le Matin avance que le niveau des importations a atteint 8,366 milliards de \$ durant le second semestre 1994).

B. La lenteur des solutions apportées aux EP a renforcé la fragilisation et même engendré le pourrissement des autres EP se trouvant en bonne situation au départ (stratégie de saupoudrage ou au contraire stratégie d'écramage) :

Cet aspect a été longuement abordé en filigrane lors de l'étude des stratégies financières adoptées entre 1991 et 1994. Il n'y a donc pas lieu d'insister davantage sur ce point; en effet, les causes et les implications ont été bien identifiées dans les développements précédents, et notamment au moment de l'examen de l'opération assainissement financier des EP mais surtout au niveau de la partie 3 chapitre 1 paragraphe 2 point 2 intitulé « Attentisme et coût social » en raison de la politique d'attentisme et des hésitations et de la lenteur de la transition vers l'économie de marché.

Par conséquent, ce point n'est ici rappelé que pour mémoire en raison de son importance capitale en temps que limite importante du redressement des EP.

C. Analyse de l'emploi des crédits obtenus par le rééchelonnement ou analyse des importations qui avantage davantage la consommation que les investissements des EP ou analyse de la structure du commerce extérieur de 1994 et du 1er trimestre 1995 :

EI-Watan apporte des éclaircissements relatifs aux opérations d'importations (des 2 secteurs public et privé) durant la période d'avril 1994 à janvier 1995.

En fait, cette question est posée à la suite de l'apparition de grandes quantités de certains produits d'importations comme la banane, le Kiwi, les amandes et les raisins secs, laissant entendre le gaspillage du matelas de devises permis par le rééchelonnement du 10/04/1994, ce qui a nécessité une explication du Ministre de la participation et de la restructuration industrielle qui déclare qu'il ne faut pas être impressionné par la présence de quelques produits tels les bananes ou les raisins secs.

Le Matin apporte cette précision : sur 850 millions \$, 10 millions \$ consacrés aux bananes, kiwi et amandes soit 1% des importations de produits importés grâce aux

devises achetées et celles-ci sont justifiées par la libéralisation du commerce extérieur intervenue le 1er janvier 1995; El-Watan éclaire davantage cet aspect en précisant que sur les 557 millions \$ de produits alimentaires importés le 1er trimestre 1995, seuls 1,6% de ce montant sont allés vers les produits exotiques (kiwi, bananes,...); autrement dit 14 millions \$ pour les bananes et 5 millions \$ pour les pommes et la part des kiwis ne dépasse pas 0,09%; enfin cette même source précise que les réserves de change ont ainsi atteint le niveau de 2,6 milliards \$ en avril 1995 soit un an après l'accord provisoire ou stand-by signé avec le FMI en avril 1994). En fin 1996, ces réserves atteindront le montant de 4,23 milliards \$ soit l'équivalent de 4,6 mois d'importations de biens et services selon le communiqué du Conseil du gouvernement du 19/03/1997. En fin mars 1997, leur montant atteindra même 5,3 milliards \$.

Par ailleurs, l'administration douanière fait ressortir que sur un total de 2,094 milliards \$ d'importations constatées durant le 1er trimestre 1995, le financement a été assuré selon les modalités suivantes :

- * en cash (c'est-à-dire en argent du rééchelonnement) à raison de 14,9%
- * par les comptes devises : 17,4%
- * les lignes de crédits : 67,7%

En d'autres termes, nous voyons que l'argent du rééchelonnement n'a financé les importations qu'à hauteur de 14,9%; en revanche, cet argent du rééchelonnement a servi principalement à la reconstitution des réserves (atteignant 2,6 milliards \$).

En outre, cette administration apporte les précisions suivantes relatives aux importations financées cash : le montant de celles-ci s'est élevé à 311,1 millions \$ se répartissant de la façon suivante :

- * 20,5% pour les biens d'équipements
- * 18,5% pour les consommations intermédiaires
- * 55,7% pour les biens de consommation et produits alimentaires

Les lignes de crédits utilisées pour les importations du 1er trimestre 1995 se sont élevées à 1,417 milliards \$ dont 31,3% pour les produits alimentaires.

Selon El-Watan, les importations de produits de luxe équivalent à 1% soit 10 millions \$ tandis que celles des matières premières sont de l'ordre de 875 millions \$.

Du reste, il appartient aux forces du marché d'assumer leur responsabilité dans le choix des produits devant faire l'objet d'importations, ceci ne relève plus de la prérogative de l'Etat garant de la concurrence, ce n'est donc plus comme par le passé où l'Etat jouait la fonction de gérant de l'économie nationale (lors de l'émission « Perspectives » du 18/04/1995. M. Benachenhou a largement expliqué l'importance des forces de marché qui doivent réguler le marché en fonction des attentes de la demande solvable, ceci met ainsi fin à la fonction de régulation jouée par l'Etat jusqu'à ces derniers temps).

Voici le tableau récapitulatif présenté selon les différentes approches possibles :

Totale des opérations d'importations :	7,99662 \$
dont :	
- produits destinés à la revente :	3,845 milliards (48,08%)
- produits destinés au fonctionnement de l'outil de production :	3,552 milliards (44,42%)

- importations de biens d'équipements : 0,600 milliards (7,5%)

Ventilation des importations selon le type de produits (total : 7,99484)

- achat de pièces détachées : 2,783 milliards (soit 34,81%)
 - produits alimentaires : 2,159 milliards (soit 27,01%)
 - autres produits de consommation finale (autres qu'alimentaires) médicaments et autres : 1,685 milliards (soit 21,08%)
 - importations de semi-finis et de matières premières : 0,76859 milliards (soit 9,6%)
 - biens d'équipements : 0,59925 milliards (soit 7,5%)

Répartitions selon le secteur juridique et les modalités de règlement (7,996)

- secteur public : 6,461 milliards (80,8%)
 dont :
 cash : 4,301 milliards
 financement > à 1 an : 1,417 milliards
 comptes-devises des EP : 0,74304 milliards

- secteur privé : 1,535 milliards (19,2%)
 dont :
 cash : 1,260 milliards
 financement > à 1 an : 0,090 milliards
 comptes-devises des E : 0,1852 milliards

Répartitions selon le secteur et la nature des produits :

- secteur public :
 - matières premières et produits semi-finis : 0,48974 milliards
 - pièces de rechange : 2,285 milliards

- secteur privé :
 - matières premières et produits semi-finis : 0,27881 milliards

Structure selon le mode de paiement :

- cash : 5,561 milliards (soit 69%)
 - financement > à 1 an : 1,507 milliards (soit 19%)
 - le reste : 0,92824 milliards (soit 12%)

Mode de paiement privilégié selon le secteur juridique :

- cash : 69%
 dont :
 - secteur public : 67%
 - secteur privé : 82%

Ce tableau synthétique permet de montrer l'accès plus facile au financement extérieur du secteur privé en raison de bancabilité imposée pour l'accès à la devise.

Cette conclusion semble corroborer les inquiétudes de certains opérateurs économiques algériens relatives à la libéralisation du commerce extérieur; El-Moudjahid du 28 juin 1994 les relatent en écrivant notamment que **selon des intervenants, les récentes circulaires du ministère ont créé des lobbies qui remplacent progressivement les monopoles.** De même, elle confirme les craintes soulevées dès le début d'août 1993 par le Chef de Gouvernement, M. Abdesslam, dans son appel pour un débat sur les choix économiques et leurs enjeux dans le cadre du séminaire national des 14 et 15 septembre 1993, comme nous l'avons analysé dans notre thèse.

Du reste, cette appréciation est loin d'être spécifique à l'Algérie puisque la revue alternatives économiques soulève déjà cette éventualité en énonçant que les programmes (PAS) se heurtent aux résistances ou aux détournements des dirigeants et une élite cleptocratique risque de se transformer en une nouvelle logique de rente ou de consolidation des positions privilégiées, selon Olivier Vallée.

Une telle remarque générale peut parfaitement s'appliquer à certaines importations effectuées tant par les EP que par les entreprises privées : ce sera le cas des bananes dont Jeune-Afrique indique qu'elles proviennent de l'Equateur (et non d'Afrique cette opération n'est, faut-il le souligner au passage, nullement anti-économique si le coût d'achat est inférieur à celui provenant d'Afrique) et reviennent à moins d'un franc au niveau des ports. Elles en sortent toutes T.T.C. à moins de 20 DA pour être revendues entre 120 DA et 140 DA kg. (Le gain est facilement ou plus exactement la rente est facilement calculé pour des importations de 2 à 3.000 tonnes).

Ce raisonnement est nous semble-t-il tendancieux parce qu'il ne tient nullement compte de plusieurs données que nous avons pu recueillir selon d'autres sources et notamment :

- des plaintes des importateurs qui mettent l'accent sur la taxation forfaitaire sur le prix de 3,50 F le kg alors qu'elles sont acquises pour une valeur nettement inférieure (taxation selon la valeur forfaitaire fixée unilatéralement par l'administration des douanes),

- de la dévaluation du cours du dinar puisqu'il faut en mai 1995 9,40 DA pour acheter 1 FF sans ajouter les commissions afférentes (pour des commodités, nous retiendrons un taux de change de 10 DA pour 1 FF),

- en adoptant un droit de douanes et de taxes égal à 100 %, $1 \text{ FF} \times 10 + 3,50 \text{ FF} \times 10 \times 100\% = 10 + 35 = 45 \text{ DA}$.

Nous voyons donc que dans une première phase, l'importateur bénéficie d'une véritable rente puisque la marge bénéficiaire doit être conséquente; mais dans une seconde phase l'imitation de ce comportement va finir par inonder le marché et produire ainsi la disparition de la rente initiale, sous le poids de la concurrence.

Pourtant, sur le plan théorique, cette situation n'est nullement anormale mais elle n'est que l'émanation d'un apprentissage social inhérent à la libéralisation de l'économie et de manière générale à l'économie de marché qui n'est pas encore Parvenue à se constituer des références ou normes de consommation par rapport à la demande solvable. C'est là la nouvelle responsabilité des divers partenaires sociaux agissant dans le cadre d'une économie de marché en construction c'est là dire d'une économie où les mécanismes économiques commencent à jouer leurs rôles (l'on se rappelle l'incompréhension suscitée au sein de la population par des propos tenus au milieu de la décennie 1980 par un homme politique concernant la viande invitant les

consommateurs algériens à ne pas consommer pour faire pression sur les producteurs, les collecteurs et les chevillards).

Enfin, cette faiblesse constatée au niveau des matières premières et des produits semi-finis explique dans une large mesure le niveau de la croissance atteint en 1994 de 0,2 % en (1993, elle a été de 2 %) au lieu des 3 % prévus initialement (le monde diplomatique n° 292 de mars 1995 p6 avance le taux de croissance de 0,3 % ; le FMI avance 1,1 % en 1994-1995 et non à l'année fiscale). Du reste, cette analyse est confirmée même pour le premier semestre de 1995 comme le montrent les données fournies par la Note de conjoncture du CNES dont les principaux résultats sont joints en annexe de ce point.

D) Compression de la demande :

Cette compression de la demande reconnue officiellement (« le marché interne algérien s'est trop vite comprimé ces dernières années. Les statistiques du Conseil national de la planification donnent un recul de la consommation finale de 0,5 % en 1997.

Elle est certainement supérieure à cela et son effet sur le reflux de la demande intermédiaire, c'est à dire sur les débouchés d'une grande partie de l'industrie, est encore plus ample. Cette compression de la demande solvable a été aggravée par la concurrence devenue subitement très forte, des biens importés avec l'ouverture du commerce extérieur(44) est due à une multitude de facteurs parmi lesquels citons : l'inflation galopante, la fiscalisation de l'épargne, le blocage des salaires puis une hausse modique en 1994-1995, la suppression des subventions aux produits de base et le prélèvement supplémentaire exceptionnel (6 mois de juillet à décembre 1996) pour tous les salariés du secteur public dépassant 15.000 DA par mois, celui-ci vient d'être reconduit par la loi de finances pour 1997 .(45)

A ces éléments, il convient d'ajouter la rétablissement de la vignette automobile dont le montant s'étale entre 300 DA et 10.000 DA, ce depuis la loi de finances complémentaire pour 1996.

En outre, une telle compression de la demande est de plus en plus perceptible dans la baisse importante des prix importés, et d'une manière générale dans la réduction significative du taux d'inflation depuis février 1997 ne dépassant pas 10 % ; enfin elle se reflète dans le développement exponentiel du marché de la friperie légalisée depuis 1997(46) qu'aucune étude de recherche n'a, à notre connaissance, tenté d'appréhender les raisons du lancement de ce marché de la friperie et de son développement prodigieux.

Cet ensemble de facteurs expliquent les faibles performances et les contre-performances de l'économie algérienne en dépit du P.A.S. mis en œuvre depuis mai 1995(47):

- croissance de l'économie avoisinant 4 % en lieu des 8 % prévus.
- croissance de la production des céréales qui a atteint environ 50 millions de quintaux ; cette production record est liée en partie à une année pluviométrique exceptionnellement bonne) ; 1997 : 10 %
- croissance du secteur BTP : 1994 : 0,7 % ; 1995 : 2,7 % ; 1996 : 4,5 % ; 1997 : + 2,5 %.
- croissance de l'épargne extérieure : 1995 : 3 % ; 1996 : 3,5 %.

- croissance de la production industrielle : pour les 9 premiers mois de 1996/aux 9 premiers mois de 1995 : -6,2 % (hors-hydrocarbures atteint -9,8 % ; industries manufacturières : 12 % ; croissance de hydrocarbures : 5,7 %(48) ; 1997 : -7,2%.

- Malgré un excédent commercial de 4,3 milliard \$ pour l'année 1996 après que le pays ait connu 2 années durant une balance commerciale déficitaire de 521 millions \$ en 1995 et de 864 millions \$ en 1994.(49)

Le montant des réserves qui atteint 4,23 milliards \$ en fin 1996 : en début 1997, la révélation du placement d'une partie de ces réserves sur le marché financier international par le Ministre des finances a jeté le doute sur l'opportunité d'une telle action confirmant le comportement rentier de l'Etat de la satisfaction des besoins de financement des entrants et des consommations intermédiaires des EP, ceci peut contribuer à expliquer d'ailleurs les faibles performances industrielles de Algérie obtenues en 1996 mais aussi le niveau historique record de 5,3 milliards \$ atteint en mars 1997.(50)

Le suivi de l'application de l'accord FFE et marge de manœuvre de l'Etat réduite.

Après la fin de l'accord provisoire ou « stand-by » d'une année, l'accord de facilité de financement élargi (FFE) de 3 ans est entré en vigueur à partir de juin 1995(51). Cette FFE couvre la période de 3 ans de mai 1995 à avril 1998.

Le conseil d'administration du FMI a donné son accord pour l'octroi d'un crédit de 1,169 milliard DTS(52), (soit l'équivalent de 1,8 milliards \$) le 22 mai 1995. Sur ce crédit de 1,8 milliards \$, 240 milliards \$ sont libérés immédiatement(53).

Nous constatons que le montant agréé est plus important que les prévisions qui circulaient avant la négociation; ceci est notamment le cas en nous référant à El-Watan d'avril(54); l'accord FFE Algérie-FMI s'accompagne d'un crédit de 1,8 milliard \$ dont le déblocage s'opère en 3 tranches.

Un tel prêt est destiné à soutenir le programme d'ajustement structurel de l'économie algérienne pour une durée de 3 ans (mai 1995- avril 1998)(55).

Les modalités de remboursement du prêt de 1,8 milliard \$ remboursable dans un délai de 10 ans dont 5ans de grâce (de juin 2000 à mai 2004). En outre, le taux d'intérêt est fixé chaque semaine en fonction des 5 monnaies suivantes : DTS, dollar, franc français, livre sterling et le yen japonais(56).

Les objectifs macro-économiques de la FFE sont rappelés par le FMI comme suit:

- croissance à porter à 5,3 % en 1995-96 contre 1,1 % en 1994-1995(57) : cet objectif sera difficile à atteindre en raison d'une croissance négative connue par le secteur industriel de 9 % durant le premier semestre 1995 ; en revanche, le secteur agricole a connu une croissance de 15 % en 1995 contre 10 % par le secteur des services,

- réduction de l'inflation à 10,3 % contre 35,1 % en 1994-95 : cet objectif ne sera pas atteint puisque le 20/10/95 le Ministre des finances reconnaît que le taux devrait atteindre 22 % en 1995 (taux d'inflation officiellement reconnu en 1996 : 16,5%). Le conseil du gouvernement du 19/3/1997 avance les taux suivants : 29,8 % en 1995 et 18,7 % en 1996. Néanmoins, cet objectif de taux d'inflation semble être atteint puisque

le Ministre des finances indique que le taux d'inflation en mars 1997 a atteint 9,8 %.

- réduction du déficit budgétaire à 1,3% du produit national brut contre 2,8% en 1994-1995.

De même, dans son communiqué, le FMI définit les réformes structurelles à mener, en l'occurrence(58) :

- la libéralisation graduelle du commerce extérieur (cet objectif semble être atteint puisque 26.000 opérateurs sont intervenus dans les opérations du commerce extérieur en 1996 parmi lesquels 300 publics et 25.700 privés environ. Le nombre d'importateurs de produits alimentaires atteint 1350 dont 1300 privés et 50 publics. Une augmentation de la part des opérateurs privés dans le commerce extérieur est constatée. Ces derniers réalisent en 1996, 41 % du volume du commerce extérieur de l'Algérie.

- l'extension du système de « fixing » de la Banque d'Algérie : le dinar a perdu en l'espace d'une semaine 3,3 % de sa valeur ce qui entraîne le dépassement de la barre symbolique de 10 DA pour 1 franc : 1 FF = 10,11 DA et 1 \$ = 50,05 DA(59).

- l'élimination avant fin 1996 des restrictions sur les prix (arrêt total des subventions au prix) : nous avons une indication relative à l'application rapide de cet objectif à travers l'augmentation des prix des 2 produits de base à savoir le lait et le pain.

Le lait passe de 10 à 12 DA et le pain de 5 à 7 DA selon le Ministre du commerce la justification donnée est que l'Etat a opté pour la réduction progressive des subventions et l'élévation graduelle des prix pour éviter ainsi les mesures brutales(60) (cette tendance se vérifie sur le terrain puisque le lait atteint 20 DA et le pain 8,50 DA dès fin 1996).

- le désengagement de l'Etat de la quasi-totalité des secteurs économiques(61),

- le cadre légal à la privatisation (cette préoccupation est celle du CNT en mai 1995 ; ce dernier a posé avec force la nécessité de mettre en place un dispositif juridique pour mener la privatisation conformément à la constitution de février 1989), cet objectif est déjà réalisé.

Du reste, un système de surveillance est mis en œuvre consistant en « une revue tous les 6 mois permettant au FMI de s'assurer que ces critères de performances sont réalisés avant de libérer la tranche suivante du prêt(62).

- la recapitalisation des EP avec un contrat de performances (celle-ci est déjà amorcée notamment avec quelques EP faisant partie des 22 ou 23 EP les plus déstructurées).

Selon les informations relevées en juin 1995, ces 23 EP les plus déstructurées se répartissant de la manière suivante :

- 14 EP industrielles
- 7 EP du BTP
- 2 EP de transport

Ces 23 EP nécessitent un assainissement financier de 160 milliards DA (montant représentant leur endettement à l'égard du trésor) et un montant de 10 milliard DA

d'apport en argent frais. Il convient d'y ajouter une assistance financière de l'Etat (20 milliards DA sur une enveloppe de 60 milliards DA) au titre de l'investissement de réhabilitation(63).

Selon la même source, les 5 EP suivantes : ENEPAC, CELPAP, SIDER, SNVI, ENMTP contribuent pour plus de la moitié du déséquilibre des EP et près de 100.000 travailleurs - soit un assainissement financier de 81 milliards DA, représentant le traitement de la dette vis-à-vis du trésor dont 24 milliards DA convertis en obligations. Mais « elles ont besoin de 29 milliards DA en investissements de réhabilitation dont un tiers à la charge de l'Etat »(64)

Ces 5 EP sont dotées d'un contrat de performances sur le lot des 25 EP devenues autonomes depuis décembre 1994.

Selon le Ministre de la restructuration industrielle et de la participation, M. BENACHENHOU, avant la fin de juin 1995, 9 autres EP seront dotées de contrats de performances. Mais, le CNP, devra d'abord se prononcer sur leur cas et donner son accord ; il s'agit :

- de l'ENEP (engineering pétrolier), de PMA, de l'ENF (métallurgie) de l'ENATEX (textiles) et de l'ENPC,

- suivi de ASMIDAL (engrais), ELATEX (textiles), SNTM-HYPROC (transport maritime).

- Cependant, dès la fin de la période couvrant la mise en œuvre du contrat de performances, l'EP devra soit se trouver en situation favorable soit disparaître conformément aux articles 235, 236 et 237 du code de commerce, relatifs à la mise en faillite judiciaire.

Dès juin 1995, le comité interministériel de mise en œuvre des contrats de performances est installé pour suivre ces contrats de performances, une fois par semestre pendant toute la période 1995 à 1997.

Ce comité regroupe en outre, le ministère de la restructuration industrielle et de la participation, le ministère des finances, les fonds de participation.

CONCLUSION.

Pourtant, la réalisation de tels objectifs de croissance (relance) de 4 % en 1996 au lieu des 5,3 % prévus en dépit d'une année exceptionnellement favorable tant sur le marché des hydrocarbures que sur le plan climatique (pluviométrie exceptionnelle) ne présage pas forcément la continuité de cette relance en raison notamment de la forte sécheresse connue entre septembre 1996 et mars 1997, ce qui est venu remettre en cause les « acquis » agricoles de cette l'année 1996. C'est pourquoi la relance économique et la mise en œuvre de telles réformes économiques sont, selon nous, conditionnées par l'amélioration de la situation socio-politique. C'est pourquoi le communiqué du FMI(65) insiste sur cet aspect en notant que « la plus importante tâche est de restaurer la stabilité politique au plus tôt pour créer un environnement favorable à l'investissement du secteur privé ». Selon Jeune-Afrique(66) l'accord repose sur un programme économique dont le FMI attend qu'il « montre clairement au secteur privé la volonté des autorités d'établir une économie de marché » et le FMI de rappeler à l'Algérie que « la tâche la plus importante est de restaurer la stabilité politique dès que possible.

Sans cette stabilité politique, aucune relance fondée sur une politique dynamique de partenariat ne peut être gagnée comme nous le montrent les pesanteurs touchant les grands projets industriels inscrits en partenariat comme celui de la FATIA ou celui de DAEWOO sans parler du secteur touristique sur lequel plane une grande incertitude en dépit des mesures positives prises dans ce secteur tant par les pouvoirs publics, par les EP dans le cadre de partenariat (contrat de management) avec des chaînes internationales que par les entreprises privées et les particuliers.

Enfin, le succès du P.A.S. dépendra surtout de la capacité des entreprises à exploiter et à traduire les mesures de stabilisation et les réformes structurelles inhérentes à celui-ci en stratégies industrielles et financières aptes à leur assurer tout d'abord leur survie mais aussi leur développement dans un second temps.

Cette tâche est nettement plus difficile à définir et à concrétiser non seulement dans les économies développées comme le montrent les auteurs en management et en stratégie comme Chandler, Porter etc... mais davantage encore dans les économies en proie à des difficultés et /ou soumises à un P.A.S. ; ce n'est qu'à cette condition que l'ajustement par le haut est susceptible d'engendrer la croissance qui ne peut être générée que par les acteurs économiques que sont les entreprises et privées. Ceci nous permet ainsi de souligner le décalage.

NOTES

(L'ensemble des Notes doivent-être décalées d'un cran vers le haut : la note 1 correspond à « 2 » dans le texte.)

1-In le quotidien d'Oran du 9/2/98 p.03 : « La dette publique de l'Algérie s'élève à environ 2000 milliards DA ».

2-Pour Philippe Norel : « le rééchelonnement revient à lever les contraintes que vit l'économie par les « inputs », par l'importation ».

Or, comme le note la même source, le problème de la réceptivité reste entièrement posé :

« Sait-on seulement si ces capacités d'importation supplémentaires entraîneront la croissance? Rien n'est moins sûr, car reste entièrement posée la question de l'affectation de ces capacités supplémentaires d'importation qui est, une affaire éminemment domestique: organisation de l'économie, restructuration industrielle, émergence de managers, redéploiements de la main d'oeuvre ».

En outre, « les programmes (de l'ajustement structurel) se heurtent aux résistances ou aux détournements des dirigeants, et d'une élite cleptocratique (risque de se transformer en une logique de rente ou de consolidation des positions privilégiées », selon Olivier Vallée in Alternatives Economiques n°111 - novembre 1993 p.58 : Philippe Norel: « Ajustement structurel: la théorie contre le développement ».

3-In El Watan du 5/1/95 « Algérie/F.M.I. : Programme appliqué à la lettre selon M. Camdessus »: « Nous sommes en train de stabiliser cette économie, de l'assainir dans ses structures financières, mais l'assainissement est indispensable pour la croissance, et il n'y a pas de croissance sans investissement ». Cependant poursuit-il, pour un pays comme l'Algérie, « l'investissement extérieur est une des clés ».

4-Les assises nationales sur l'industrie organisées les 15 et 16 décembre 1997 à la résidence El Mithaq : « l'industrie enquête de stratégie/peut-on éviter la casse? » in El Watan du 17/12/1997 p.1 et 2:

Les assises sur l'industrie ont enregistré la constitution de 3 groupes de travail chargés : le premier d'élaborer des termes de référence pour faire une esquisse de stratégies industrielles,

-le second, d'identifier les instruments de régulation à promouvoir à moyen terme,

-et enfin, le troisième de réfléchir sur la mise au point d'un dispositif opérationnel de mise à niveau du tissu industriel. Pour le chef de gouvernement, la crise algérienne n'est pas seulement due au manque des moyens, mais aussi au manque d'approches, de volonté et de globalisation « Nous sommes jusqu'à présent des otages moraux de stratégies, nous sommes toujours en quête de stratégie industrielle et nous parlons encore de politiques industrielles », insiste-t-il.

5-Le programme du gouvernement Sifi présenté devant le CNT confirme ces orientations et avance les objectifs chiffrés suivants : El - Watan du 8/8/94 p.2: « Le programme Sifi devant le CNT ».

-« la réduction substantielle du déficit budgétaire devant passer de 6,8% du PIB en 1993 à 1,24% en 1994,

-la diminution du rythme d'expansion monétaire qui avoisine les 14% au lieu de 21% en 1993. Pourtant, cet accord n'a de sens que par rapport à la reprise de la croissance (négative en 1993 de 2%; selon le

Ministre de l'économie, le taux de croissance du PIB devrait atteindre 3% en 1994 et 6% en 1995. Ce n'est qu'à ce prix que l'on évitera de tomber dans le cercle vicieux des rééchelonnements successifs ».

6-Démocratie réformes économiques et lutte anti terroriste/l'appui de Washington in El Watan du 17/3/98 p.1: « s'ils sont pour l'économie de marché, ils déconseillent par contre le libéralisme sauvage lequel, appliqué dans des pays tels que la Russie et la Pologne, a abouti à un contrôle de l'économie par des clans maffieux. l'Etat, à soutenu M. Indyk (Secrétaire d'Etat adjoint chargé de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient), doit encadrer avec des lois claires qui font jouer le marché et pas les interventions et les passe-droits ».

7-Le bulletin du F.M.I. du 12 avril 1993 p.100.

8-A ce sujet, rappelons que cette question est souvent perçue et présentée sous la forme d'une parabole ayant trait à la situation d'un bateau se trouvant en dérive. Dans cette hypothèse, il convient d'abord de stabiliser le navire afin de l'empêcher de couler ou de sombrer. Mais, cette opération de stabilisation ou de sauvetage ne lui permettra pas d'avancer. C'est pourquoi, il sera nécessaire de réparer les moteurs pour lui permettre de reprendre et poursuivre son chemin.

9--El Moudjahid du 20/9/93p24 : Le Directeur du Trésor, M.Baba Ahmed : "Trop de dinars".

10-Celle-ci est pourtant limitée par le phénomène de l'évasion fiscale et des fraudes de toutes natures notamment douanières qui persiste en dépit des efforts louables consentis par l'Etat pour le combattre depuis plusieurs années comme l'attestent les résultats encourageants obtenus dans ce domaine par l'Algérie. " Le bilan du gouvernement présenté au CNT/ La plaidoirie de Ouyahia" in EL Watan du 5/1/97 p.1 et 2 : La lutte contre la fraude et l'évasion douanières a induit une recette de 20 milliards DA alors que la lutte fiscale s'est soldée par la traduction en justice de 280 dossiers. Organisation des journées nationales sur le recouvrement de l'impôt par le ministère des finances les 8 et 9 Avril 1996 - voir El Moudjahid du 8/4/96. Evasion fiscale de 80 milliards DA. Pour El Watan du 24/1/96, la perte occasionnée annuellement pour l'économie se situerait entre 30 et 50 milliards DA.

11- El Moudjahid du 20/09/93 p24.

12- El Watan du 4/5/94 p3 "Commerce/niveau dévastateur de la fraude" rappelle la nécessité de la coordination entre les services du contrôle des prix et ceux de l'institution financière : "Dans cet esprit, il a été procédé à l'installation le 16 Avril 1994 de comités régionaux regroupant le commerce, le fisc et la douane après celle du comité national de lutte contre la fraude de l'Etat" lit-on dans la note du service du ministère de commerce. NB : El Moudjahid du 10/11/94p6 : Séminaire national sur la refonte du code des douanes" : selon le DC des douanes nationales, "l'administration des douanes a participé à 25% du budget de l'Etat en matière de recettes fiscales".

13- El Watan du 4 novembre 1991 p4

14-El Moudjahid du 14 février 1994 p 1. "fraude fiscale : un préjudice de 50 milliards Da".

15-El Moudjahid du 6 janvier 1994 p7 "Fiscalité/perception à vue".

16-Remarque : Les propos du directeur du Trésor in le Soir d'Algérie du 16/9/93 p2" Les salariés seuls à payer la note "dresse une situation reflétant fiscale et sociale suivante : Les recettes au titre de la fiscalité pétrolière ont pris le pas sur les recettes non pétrolières depuis 1985. En outre, la fiscalité indirecte a dépassé les recettes de la fiscalité des revenus. La plus grande "anomalie " qui ressort est que les recettes des impôts sur les salaires vont au delà des impôts des non-salariés. D'où la conclusion de M.Baba Ahmed qu'il y a presque que "les salariés qui payent leurs impôts. Cette constatation est due au fait que les impôts sur les traitements et salaires sont prélevés à la source par l'employeur du Trésor.

17-repris par Jeune-Afrique n° 1793 du 18-24/5/95 p41.

18-El Moudjahid du 14 février 1994 p1.

19-Liberté du 18/10/95 p4 : "Nouveaux instruments financiers/ Un signal pour la Banque Mondiale".

20-L'actualité de celle-ci par l'une des journées d'étude organisée par le ministère des finances au milieu du mois d'avril 1997 et dont nous trouvons trace dans le journal El Watan du 15 avril 1997 qui relate notamment que "l'Algérie perd tous les 3 ans, l'équivalent d'une année d'exercice budgétaire. D'où l'ampleur de la gabegie qui caractérise les procédés d'allocation des recettes publiques".

21-Pi erre Prissert et Pierre Piquemal (1993 p54) citent l'exemple du Brésil qui "a une des répartitions du

revenu les plus inégales, les 20% supérieurs de la population recevant 26 fois le revenu des 20% inférieurs". Ces mêmes auteurs avancent (p57) l'exemple de la Turquie où "33% du revenu national va aux commerçants alors que ceux-ci ne représentent que 7% de la population".

22-Le point de vue de Djamel Eddine Hammoum, enseignant-chercheur in "Endettement et déstabilisation sociale/L'expérience algérienne" (4^{ème} partie et fin) in El Watan du 1^{er} avril 1998 p7 corrobore cette analyse puisqu'il écrit : "Contrairement à ce qu'affirment les experts du FMI, les mesures d'ajustement préconisées dans le cadre des PAS ne mènent pas à accroître l'offre, mais à réduire la demande, c'est-à-dire à réaliser "par le bas" les équilibres nécessaires". Il développe l'argumentation suivante : " L'argumentation des prix ne peut signifier que l'abaissement de la consommation des ménages. Par la force des choses, les capacités d'achat sur le marché inférieur se réduisent, ralentissant du même coup la production nationale, qu'elle soit publique ou privée, la rendant encore moins compétitive. L'encadrement du crédit et la pratique des taux d'intérêt élevés conduisent de même à décourager l'investissement productif et à stimuler les activités parasitaires et spéculatives. Quant aux réductions des dépenses publiques, elles ne peuvent signifier que le ralentissement des travaux d'équipement et d'infrastructures indispensables à la croissance et un rétrécissement supplémentaire des dépenses sociales".

23-Problèmes Economiques n° 2394 du 19/10/1994 p19 : le FMI : un demi-siècle d'existence-Patrick Lenain : les Nots Bleues de Bercy n° 30 du 1/01/1994.

24-Bulletin du FMI du 17/1/1994 p8 "La lutte contre la pauvreté dans les PAS".

25-Algérie-Actualité n° 1235 du 15-21/6/89 p13 : Dette du tiers-monde/L'expectative.

NB: Le FMI suggère aux banques commerciales d'octroyer aux autres pays dits "à revenus intermédiaires" des "crédits-relais" soumis à des "méthodes beaucoup plus expéditives de négociations". "Les émeutes de la faim" (à Caracas et à Mexico). "Leffroyable violence" qu'a connue Caracas et les émeutes sanglantes de Buenos Aires et de Rosario (Argentine).

26-A. Brawand : Le redressement économique du Ghana : Un processus exemplaire? P19-33 in Information et commentaire/Ombres et lumières en Afrique Noire/revue trimestrielle n°88 - juillet-septembre 1994 p32.

27-A. Brawand : le redressement économique du Ghana : un processus exemplaire? P19-33 in information et commentaire/Ombres et lumières en Afrique Noire/ revue trimestrielle n° 88-juillet - septembre 1994 p32.

28-Problèmes Economiques n° 2379 du 8/6/4994 p25, demande et investissement dans le processus d'ajustement Jean-Marc Fontaine : La réhabilitation de la demande" in revue du Tiers Monde.

29-Une étude mettant en relation augmentation du revenu, croissance et P.A.S portant sur 56 pays vient d'être publiée en avril 1997 selon l'information fournie par l'une des stations radios émettant en Afrique du Nord.Celle-ci confirme l'absence d'une relation systématique.

30-Erétisme : Méd. Excitation, irritation des fibres - fig Exzaltation très d'une passion.

31-Problèmes Economiques n° 2379 du 8/6/4994p27, demande et investissement ddans le processus d'ajustement, Jean-Marc Fontaine : La réhabilitation de la deamande "in Revue du Tiers Monde.

32-Le bulletin du FMI du 17/1/1994 p8. NB : Les "morts de la dette " du Venezuela ont obligé le FMI à redorer en proposant un plan social accompagnant le PAS.

33-Le Bulletin du FMI du 12/4/1993 p101.

34-Le bulletin du FMI du 17/12/1994 p8

35-Le Bulletin du FMI du 12/04/1993. p. 101 et le Bulletin du FMI du 12/04/1993. p. 99.

36-Le Bulletin du FMI du 12/04/1993. p. 101 et le Bulletin du FMI du 12/04/1993. p. 99.

37-Sous l'impulsion de Jean Larosière puis de Michel Camdessus.

38-Le Monde des débats de juin 1994. Finance / de l'ordre au désordre monétaire. p. 15. L'âge d'or du FMI, par André de Lattre.

56-Jeune Afrique n° 1795 du 1^{er} 7/6/95 P 32 / « FMI Algérie » soulève une remarque pleine de bon sens concernant cet aspect : alors que l'Algérie a mobilisé plus de 8 milliard \$ en 1994 pour atteindre 0,2 % de croissance en 1994- 1995, comment pourrait-elle atteindre un taux de 5,3 % en 1996 avec des moyens encore plus limités ? La réponse est probablement dans l'investissement étranger à condition de selon le nouvel Afrique Asie n° 49 de juin 1994 p 34 le rééchelonnement de la dette publique par le club de Paris s'élève à 5 milliard \$ d'échéances entre 1995 et 1998. Comme elle a obtenu celui de sa dette bancaire, soit de 3,2 milliards \$ sur 4,7.

57-Le Matin n° 1033 du 24/5/96 p3 « Le communiqué du FMI diffusé le 22/5/95 à Washington juste après l'accord FFE à l'Algérie.

58-Le Matin n° 1053 du 20/06/95 p4.

59-Le Matin n° 1047 du 13/6/95 P.4

60- Le nouvel Afrique Asie n° 69 juin 1995 p 34.

61-Le nouvel Afrique Asie n° 69 juin 1995 p 34.

62-Le Matin n° 1041 du 6/6/95 p3 : « Contrats de performance, instruction d'un comité de suivi : 8 entreprises prochainement autonomes.

63-Le Matin n° 1041 du 6/6/95 p3 : « Contrats de performance, instruction d'un Comité de suivi : 8 entreprises prochainement autonomes ».

64-Le Matin n° 1033 du 24/5/95 p1 « Le communiqué du FMI diffusé le 22/5/95 à Washington juste après l'accord FFE à l'Algérie.

65-Jeune Afrique n° 1795 du 1^{er} 7/6/95 p. 17.

BIBLIOGRAPHIE.

Pierre Prissert et Pierre Piquemal ; Stratégie et économie des échanges internationaux. I.T.B de Paris, 1993.

Michel Albert : le capitalisme contre le capitalisme. Le Seuil 1991.

Xavier Richet : les économies socialistes européennes. Armand Colin - Coursus - Paris 1992.

Le Bulletin du FMI du 12/04/1993 p. 107 l'échec - triple échec - (Argentine, Chili et Uruguay) s'expliquant (durant la décennie 1970) pour une large part par des incompatibilités entre la réforme budgétaire, d'une part, la gestion micro-économique, la politique des revenus et des mesures financières de l'autre.

Le Bulletin du FMI du 23/05/1994 p. 155 évoquant les réussites de plusieurs pays dont Chili, l'Inde, le Mexique.

Le quotidien d'Oran du 6/03/1997. p. 5.

Le journal les échos n° 16.658 du 3/06/1994. p. 7. « Après le rééchelonnement au Club de Paris. Alger attend de nouveaux financements extérieurs ».

Le Monde du 3/06/1994. pp. 1-21 : « l'Algérie sous oxygène ».

Le Monde des 20-21/3/1994.

Le Monde des 12 et 13/6/1994. pp. 4-5 «les économies de l'est en transition : la grande désillusion » indique que la Bulgarie ayant une dette de 13 milliards de \$ a bénéficié «d'une réduction de la dette privée de 50% du Club de Londres obtenu en novembre 1993.

Jeune Afrique n° 1793 du 18-24/5/1995 p. 41

Jeune Afrique n° 1795 du 1-7/6/1995 p. 17.

Jeune Afrique n° 1795 du 1-7/6/95 p.32 : "FMI - Algérie".

Le nouvel Afrique Asie n°49 de juin 1994 p.34.

Le nouvel Afrique Asie n°69 de juin 1995 p.34.

La revue alternatives économiques, notamment: Alternatives économiques n°93- janvier 1992 p.36 rappelle que le seuil limite du ratio du service de la dette/exportation est fixée à 25% par la Banque Mondiale.

Alternatives économiques n°111 - novembre 1993 p.58 : Philippe Norel in ajustement structurel : la théorie contre le développement évoquant de manière critique les réussites «chilienne, mexicaines ou ghanéenne ». Du reste, ce dernier note que «les NPI d'Asie ont fait à peu près tout le contraire de ce que recommande le FMI (Taïwan, Corée du sud).

Antoine Brawand : le redressement économique : un processus exemplaire ? in Information et commentaires / Ombres et lumières en Afrique Noire - revue trimestrielle n°88 - juil - sept 1994 p.30 : entre 1983 et 1992, le Ghana a reçu 1,6 milliards de \$ de dons dans le cadre de la coopération au développement (le montant des dons serait plus élevé selon les indications des donateurs). Son endettement extérieur est passé de 1,4 milliards de \$ fin 1980 (et 1,6 milliards fin 1983) à 4,3 milliards de \$ fin 1992 (avances du FMI comprises), soit une augmentation atteignant 3 milliards de \$.